



HAL
open science

L'agglomération antique et médiévale de "Mougon" à Crouzilles (Indre-et-Loire)

Philippe Salé, Philippe Bet, Anne Moreau, Daniel Morleghem, Fiona Kildea,
Françoise Yvernault, Philippe Gardère

► **To cite this version:**

Philippe Salé, Philippe Bet, Anne Moreau, Daniel Morleghem, Fiona Kildea, et al.. L'agglomération antique et médiévale de "Mougon" à Crouzilles (Indre-et-Loire). [Rapport de recherche] INRAP. 2015, pp.132. hal-02495868

HAL Id: hal-02495868

<https://hal.science/hal-02495868v1>

Submitted on 2 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Rapport
d'activités
2015

Projet collectif de recherche



photo, crédit J. Dubois

**Coordination P. Salé,
P. Bet et A. Moreau (Inrap).
Projet du LAT, UMR 7324 CITERES
(Université de Tours-CNRS)**

Sommaire

4	Dossier de demande d'opération archéologique
12	Établissement - Dossier de demande de subvention
29	Introduction
31	1. Historique des recherches
31	1.1 Les ateliers de potiers antiques (Figure 2)
33	1.2 L'église et la nécropole du haut Moyen Âge
33	1.2.1 L'église Saint Pierre de Mougou
33	1.2.2 La nécropole et le cimetière médiéval
35	2. Les problématiques de la recherche
35	2.1 L'agglomération des origines à nos jours dans son contexte archéologique, historique et environnemental
37	2.2 L'agglomération de Mougou dans son contexte régional
37	2.2.1 Origine et nature des agglomérations secondaires
39	2.2.2 La place de la production potière de Mougou dans le cadre régional.
39	2.2.3 Les agglomérations secondaires au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne.
40	2.2.4 La naissance du pôle paroissial et la topographie du village médiéval.
40	2.3 Protection du site et PLU
41	3. Présentation du projet et objectifs du PCR
43	4. Bilan d'activité
43	4.1 Les objectifs énoncés pour l'année 2015
44	4.2 L'enregistrement des données dans une nouvelle base associée à un SIG
44	4.2.1 Enregistrement des données
45	4.2.2 Le Système d'Information Géographique de Mougou pour l'évaluation du potentiel archéologique de l'agglomération (A. Moreau, avec la collaboration d'O. Marlet et C. Scheid)
49	4.3 Les opérations de terrain et les sondages le long de l'escarpement de la Vienne
49	4.3.1 Contraintes et conditions de l'intervention
51	4.3.2 Description des niveaux observés dans les zones de prélèvements
51	4.3.2.1 Les ZP 1 à 4 à l'ouest
53	4.3.2.2 Les ZP 5 et 6
55	4.3.2.3 Les ZP 7, 14, 18 et 15.
59	4.3.2.4 Le four de potier de la ZP 7.
67	4.3.2.4 Les ZP 8 à 13, 16 et 17
71	4.3.2.5 Des murs le long de la berge
74	4.3.3 L'érosion des berges et l'état de conservation du site antique (P. Gardère et P. Salé)
75	4.3.4 La répartition des vestiges
75	4.4 Inventaire et caractérisation des céramiques
76	4.5 Le dépouillement des archives (F. Yvernault)
77	4.6 Étude du mobilier lithique (F. Kildea)

78	5. Les objectifs du PCR pour 2016
78	5.1 Des objectifs pérennes et annuels.
80	5.2 Conditions et modalités des interventions.
81	5.3 Intervenants et nature des participations.
82	5.4 Problématiques scientifiques développées à terme dans le cadre des principaux axes de recherche
85	Bibliographie
87	Table des illustrations
88	Annexe 1 - Documentation administrative
97	Annexe 2 - Autorisations des propriétaires
99	Annexe 3 - Devis
102	Annexe 4 - <i>Curriculum Vitae</i> P. Salé
105	Annexe 5 - Fiches d'engagement
127	Annexe 6 - Étude des sarcophages de Mougon

Dossier de demande d'opération archéologique

Ministère de la Culture et de la Communication
 Direction de l'Architecture et du Patrimoine
 Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire
 et du système d'information



DOSSIER DE DEMANDE D'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE

à fournir en 3 exemplaires

Ce formulaire comporte trois annexes (fiche financière, demande d'analyse et chantier pour bénévoles).
 La fiche récapitulative des pièces à fournir et les recommandations (en date du 21 février 1995) en matière
 d'hygiène et de sécurité sur les chantiers de fouille archéologique font l'objet de fiches distinctes.

■ Année	2016	
■ N° de Site :	37-093-	
■ Interrégion :	Centre Ile de France	
■ Région :	Centre	
■ Département :	Indre-et-Loire	
■ Commune :	Crouzilles	
■ Lieu-dit ou adresse :	"Mougon"	
■ Thème (pour PCR ou PT) :	L'agglomération secondaire antique et médiévale de "Mougon"	
■ Secteur géographique :	(en cas d'opération portant sur plusieurs communes)	
■ N° de Programme :	20 et 26	
■ Rattachement du demandeur :	INRAP/UMR 7324 CITERES- LAT	
■ Date des Avis :	CRA : 30 juillet 2015 CIRA : 20,21,22 avril 2015 CNRA :	
■ Demande annuelle <input type="checkbox"/>	pluriannuelle <input checked="" type="checkbox"/>	années : 2015-2017

	■ Nature de l'opération
	Fouille programmée (FP) : <input type="checkbox"/>
	Prospection thématique (PT) : <input type="checkbox"/>
	Prospection avec relevés d'art rupestre (RE) : <input type="checkbox"/>
	Projet collectif de recherche (PCR) : <input checked="" type="checkbox"/>
	Prospection inventaire (PI) : <input checked="" type="checkbox"/>
	Sondage (SD) : <input checked="" type="checkbox"/>
	Utilisation archéologique d'un détecteur de métaux (MET) : <input type="checkbox"/>
	Demande d'aide à la publication (OPP) : <input type="checkbox"/>

1 ■ Responsable scientifique (joindre un curriculum vitae)

Nom et prénom : Salé Philippe
 Adresse : 68 rue de Vallières, 37230 Fondettes
 Tél. : 06-84-81-92-18
 Courriel : philippe.sale@inrap.fr
 Fonction : Ingénieur chargé de recherches
 Organisme de rattachement (nom et adresse) : Inrap, 148 av. Maginot, 37100 Tours

2 ■ Dates précises de la présente campagne : du 27/06/2016 au 16/07/2016

- Calendrier des interventions archéologique ultérieurement envisagées :

Si l'espace imparti dans ce formulaire aux différentes rubriques vous semble insuffisant, vous pouvez faire renvoi sous les numéros correspondants à des feuilles annexes sur papier libre où vous développerez vos réponses aux questions posées.

3 ■ Localisation

Coordonnées Lambert : Ax : 509,213 Ay : 66671,526
 Bx : 508.232 By : 6671.613 Altitude : 41.80 m
 Cadastre : ² Année : 2013 Section(s) et parcelle(s) : ZM 013 et espace publique

4 ■ Propriétaire (s) du terrain

Nom : commune de Cruzilles

Adresse : Mairie de Cruzilles
 1 rue balzac, 37220 Cruzilles

(Joindre en annexe son/leur autorisation(s) écrite(s), précisant dans la mesure du possible, le lieu de dépôt provisoire et la destination définitive envisagée pour le matériel archéologique qui sera découvert)

5 ■ Protection juridique

■ Nature de la protection :

- MH : classement
 Inscription
- Sites

date de l'arrêté :
 date de l'arrêté :
 date de l'arrêté :

■ Insertion dans les documents d'urbanisme (PLU, secteur sauvegardé, ZPPAUP, arrêté de biotope...)

Nature de la protection :

Date :

(en cas de site bénéficiant d'une protection juridique, fournir l'accord écrit de l'autorité compétente : CRMH, DIREN...)

6 ■ Connaissance du site

Répondre à ces rubriques en page 4 ou sur une feuille annexe.

6.1 ■ Historique des recherches (date de la découverte ; opérations antérieures : nature, dates, responsables ; documentation existante : références précises des rapports et publications, lieu de conservation du mobilier précédemment recueilli).

6.2 ■ Nature, période et importance scientifique du site.

6.3 ■ Problématique de la recherche.

7 ■ Méthodologie

7.1 ■ Raisons pour lesquelles la fouille ne peut être évitée (pour les opérations d'archéologie préventive).

Cf dossier ci-joint

7.2 ■ Etudes préliminaires éventuelles et stratégie générale envisagée.

Cf dossier ci-joint

7.3 ■ Moyens matériels mis en œuvre (engins mécaniques, pompes, groupes électrogènes, techniques utilisées...).

Cf dossier ci-joint

8 ■ Equipe de recherche

8.1 ■ Nombre total de participants 25 dont : salariés 21 bénévoles 4

8.2 ■ Nom des responsables de secteurs ou de travaux particuliers

Philippe Bet (Inrap)	Céramologie et techniques de production potière
Anne Moreau (Inrap)	Mougon à la période médiévale et SIG
Philippe Salé (Inrap)	Organisation de l'agglomération secondaire antique

9 ■ Etudes scientifiques complémentaires envisagées

(Nom et qualité des personnes ou organismes prenant en charge des études ; joindre leur accord écrit et, le cas échéant, des devis ; cf. annexe 2)

Nom	Qualité	Domaine
I. Bertrand, T. Boucher, S. Raux Étude du mobilier non céramique		Musée de Chauvigny, Musée du Véron, Inrap
F. Hinsberger et P. Gardère formations sédimentaires superficielles		Univ. de Tours, Inrap Caractérisation des
S. Millet	Inrap	Mobilier céramique médiéval
F. Yvernault	Inrap	Etudes des archives

10 ■ Organismes pressentis pour assurer la stabilisation des objets et budget prévu

- Objets métalliques (fer, bronze, autres...) : Arc antique
- Objets en matières organiques (bois, cuir, autres...) : Arc antique
- Objets en autres matériaux (pierre, céramique, autres...) : Arc antique

(Joindre en annexe l'accord écrit des laboratoires et leurs tarifs unitaires)

11 ■ Organisation administrative et technique de l'opération

11.1 ■ Organisme gestionnaire de la subvention

Nom : Université de Tours François Rabelais

Adresse :

Coordonnées bancaires : Numéro de compte :
(joindre un RIB) Banque :

11.2 ■ Budget prévisionnel

Utiliser la fiche financière en annexe 1.

Budget global de l'opération archéologique : 8263.51

Financement demandé à l'Etat : 8263.51

Autres financements éventuels (associations, collectivités locales, mécénat, etc.) : 0

12 ■ Destination du matériel et de la documentation archéologique

Dépôt provisoire pour étude :

Centre archéologique de Tours

Destination définitive du matériel archéologique :

(joindre, dans la mesure du possible, l'accord de principe du musée attributaire) :

Dépôt du Service Régional de l'Archéologie

Date prévue pour la remise au Service régional de l'archéologie (SRA) du rapport d'opération et de la documentation :

Décembre 2015

13 ■ Supports envisagés pour la publication des résultats

Actes de la SFECAG pour le mobilier céramique antique

Articles thématiques dans la RACF et à terme un supplément à la RACF

14 ■ Résumé du projet scientifique

Compléter sur une feuille annexe si nécessaire

Le site de Mougon a fait l'objet de nombreuses prospections, mais les fouilles sont plus rares et très localisées. C'est pourquoi, nous proposons de compléter l'étude générale du site par des prospections variées (géophysiques, pédestres et carottage) sur les secteurs qui restent méconnus, mais surtout de répondre aux problématiques énoncées par la réalisation de sondages et de fouilles.

En 2015, les prospections ont concerné principalement les parcelles situées dans le lit mineur de la Vienne. En 2016, ces prospections et un sondage pourra être réalisé dans l'ancienne église paroissiale. En 2017, les prospections concerneront les parcelles sur lesquelles nous n'avons pu intervenir les années précédentes et le sondage dans l'église pourra être développé. Parallèlement, les données seront enregistrées dans une base de données couplée à un SIG, et l'étude des productions céramiques et des archives se poursuivront.

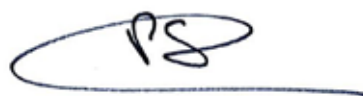
A terme, quatre axes principaux de recherches seront développés :

- Axe 1 : le site de "Mougon" dans son contexte environnemental et archéologique ;
- Axe 2 : la répartition des espaces artisanaux et domestiques antiques dans le parcellaire, l'organisation du travail ;
- Axe 3 : les ateliers de potiers antiques et leur production ;
- Axe 4 : l'évolution de l'agglomération depuis la fin de l'Antiquité jusqu'à la fin du Moyen Age ;

Visa du représentant de l'organisme
qui accepte la responsabilité juridique
de l'opération

Signature du responsable
scientifique

Visa du Conservateur régional
de l'archéologie



Date :

Date : le 10/01/2016

Date :

Ministère de la Culture et de la Communication
Direction de l'Architecture et du Patrimoine
*Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire
 et du système d'information*

**Annexe 1****FICHE FINANCIERE**

■ Interrégion : Centre Ile-de-France	Nature de l'opération
■ Région : Centre	Fouille programmée (FP) <input checked="" type="checkbox"/>
■ Département : Indre-et-Loire	Prospection thématique (PT) <input checked="" type="checkbox"/>
■ Commune : Crouzilles	Prospection avec relevé d'art rupestre (RE) <input type="checkbox"/>
■ Lieu-dit ou adresse : Mougou	Projet collectif de recherche (PCR) <input checked="" type="checkbox"/>
■ Programme : 20 et 26	Prospection inventaire (PI) <input type="checkbox"/>
■ N° de Site : 37-093	
■ Responsable de l'opération : P. Salé	

1 ■ Budget de l'opération

1.1 ■ Dépenses (en € TTC)

Année	2015	2016	2017
Fonctionnement		0	0
Travaux		0	0
Analyses		0	0
Personnel :			
en mois/hommes			
équivalent en €			
Frais de gestion		0	
TOTAL		0	0

1.2 ■ Financement (en € TTC)

Année	2015	2016	2017
Etat (autres que DP/SD)			
Collectivités territoriales :			
Région			
Département (préciser)			
Commune, Sivom, communauté urbaine (préciser)			
Entreprises			
Autres (préciser)			
Ministère de la Culture (SDA)	4000	8263.51	
TOTAL	4000	8263.51	

2 ■ Demande de financement à l'Etat (Culture – SDA)

2.1 ■ Demande du responsable d'opération à l'Etat (en € TTC)

Année	2015	2016	2017
Fonctionnement	2295	2000	2000
Travaux	1440	2263,51	3000
Analyses	4000	4000	4000
Personnel			
TOTAL	7735	8263,51	9000

2.2 ■ Proposition du conservateur régional de l'archéologie (en € TTC)

Année			
Fonctionnement			
Travaux			
Analyses			
Personnel			
TOTAL			

Visa du représentant de l'organisme
qui accepte la responsabilité juridique
de l'opération

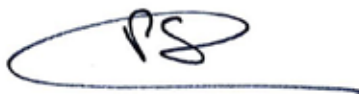
Signature du responsable
scientifique

Visa du Conservateur régional
de l'archéologie

Date :

Date : le 10/01/2016

Date :



Ministère de la Culture et de la Communication
Direction de l'Architecture et du Patrimoine
*Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire
 et du système d'information*



Annexe 2

DEMANDE DE FINANCEMENT D'ANALYSES/ TRAVAUX DE LABORATOIRE

Remplir une fiche par laboratoire et par type d'analyse.

<ul style="list-style-type: none"> ■ Interrégion : Centre Ile-de-France ■ Région : Centre ■ Département : Indre-et-Loire ■ Commune : Cruzilles ■ Lieu-dit ou adresse : Mougou ■ N° de Programme : 20 et 26 ■ N° de Site : 37-093 ■ Responsable de l'opération : P. Salé 	<p>Campagne de l'année :</p> <p>Nature de l'opération</p> <p>Fouille programmée (FP) <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Prospection thématique (PT) <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Prospection avec relevé d'art rupestre (RE) <input type="checkbox"/></p> <p>Projet collectif de recherche (PCR) <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Prospection inventaire (PI) <input type="checkbox"/></p>
---	--

<ul style="list-style-type: none"> ■ Analyses ou travaux de laboratoire envisagés : (préciser éventuellement le nombre d'échantillons) <p>ISTO Arc antique CDRC</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Problématique : (préciser le détail des questions auxquelles cette analyse spécifique est susceptible de répondre) <p>Caractérisation des argiles utilisées dans la fabrication des céramiques Stabilisation du mobilier fragile (métal, verre, os) Datation C14</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Coût du travail : (joindre obligatoirement un devis détaillé par le laboratoire avec indication du délai de réalisation) <p>Selon les découvertes</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Financement sollicité du ministère de la Culture : <p>4000 euros</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Date et signature du demandeur : <p style="text-align: center;"></p>

Ministère de la Culture et de la Communication
Direction de l'Architecture et du Patrimoine
*Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire
et du système d'information*



Annexe 3

CHANTIER DE FOUILLES POUR BENEVOLES

Fiche à remplir si vous souhaitez accueillir des bénévoles sur votre chantier.
Ces informations seront accessibles sur le site du Ministère de la Culture et de la Communication
<http://www.culture.gouv.fr/culture/fouilles/>

- **Campagne de l'année** : 2016
- **Région** : Centre
- **Département** : Indre-et-Loire
- **Commune** : Crouzilles
- **Lieu-dit ou adresse** : Mougon
- **Date de début** : 27 juin 2016
- **Date de fin** : 16 juillet 2016
- **Nature du site** : Agglomération/production de poterie antique et hameau médiéval
- **Période** : Antiquité, Moyen Age
- **Hébergement** : non
- **Conditions d'inscription** : à partir de 16 ans
- **S'adresser à** : Philippe Salé
- **Adresse** : 148 av Maginot 37100 Tours
- **Courriel** : philippe.sale @inrap.fr
- **Site Web** :
(éventuellement)

Établissement - Dossier de demande de subvention



Direction régionale
des affaires culturelles
Centre

Établissement Dossier de demande de subvention

L'exemplaire original est à retourner
avant le 31 décembre année N-1 (soit 31 décembre de l'année précédant l'année pour laquelle la subvention est demandée)

Il doit être adressé à :

Monsieur le Directeur Régional des Affaires Culturelles
Service des Affaires Financières, Budgétaires
et Comptables
6, rue de la Manufacture 45043 Orléans cedex
Tél : 02.38.78.85.00 (standard)

**Intitulé de l'opération : L'agglomération antique et médiévale
de « Mougou » à Crouzilles (Indre-et-Loire)**

Nom de l'établissement : Université de Tours

Vous trouverez dans ce dossier :

- Des informations pratiques pour vous aider à le remplir
- Une demande de subvention
- Une attestation
- La liste des pièces à joindre au dossier
- Un compte rendu financier de l'action subventionnée

Cocher ci-dessous la case correspondant à votre cas

- première demande
 renouvellement d'une demande

Ce dossier peut être téléchargé à partir du site internet

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre/Vos-demarches/Subventions>

Informations pratiques

Attention ce dossier ne concerne pas le financement d'un investissement

Ce dossier comporte 6 fiches :

→ Fiche n° 1 : Présentation de l'établissement

Cette fiche est destinée à faciliter les relations avec l'administration.

Pour bénéficier d'une subvention, **vous devez disposer** d'un numéro SIRET .

Si vous n'en n'avez pas, il faut le demander à la direction régionale de l'INSEE. Cette démarche est gratuite (annuaire des directions régionales sur <http://www.insee.fr>)

→ Fiche n° 2 : Budget prévisionnel de l'établissement

si vous disposez déjà d'un budget respectant la nomenclature du plan comptable général, il vous suffit de le transmettre en lieu et place de la présente fiche.

→ Fiche n° 3 : Description de l'action projetée

Vous devez remplir cette fiche si la demande de subvention est destinée au financement d'une action spécifique que vous souhaitez mettre en place.

Si vous sollicitez un financement pour plusieurs actions, vous devez remplir une fiche par action.

→ Fiche n° 4 : Attestation sur l'honneur

4.1. Cette fiche permet au représentant légal de la structure, ou à son mandataire de signer la demande de subvention et d'en préciser le montant.

Votre demande ne pourra être prise en compte que si cette fiche est complétée et signée.

→ Fiche n° 5 : Pièces à joindre

→ Fiche n° 6 : Compte rendu financier

Le **compte rendu financier** est composé d'un tableau accompagné de son **annexe explicative** et d'un **bilan qualitatif** de l'action.

Ce compte rendu est à détacher et à retourner dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice au titre duquel la subvention a été accordée, accompagné du dernier **rapport annuel d'activité** et des **comptes approuvés** du dernier exercice clos.

1.1. Présentation de l'établissement

Identification

Nom de l'établissement : _____

Sigle : _____

Adresse du siège social : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Téléphone : _____

Télécopie : _____

Courriel : _____

Adresse de correspondance, si différente : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Identification du responsable légal de l'établissement et de la personne chargée du dossier

1/ Représentant légal (président ou autre personne désignée par les statuts) :

Nom : _____

Prénom : _____

Qualité : _____

Courriel : _____

2/ Personne chargée du dossier

Nom : _____

Prénom : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Identité et adresses des structures associatives ou relevant du secteur marchand avec lesquelles l'établissement est lié (un organigramme peut-être joint pour décrire ces relations)

Autre(s) information(s) relative(s) à l'établissement que vous estimez utile(s)

1.2. Présentation de l'établissement

Renseignements d'ordre administratif et juridique

Pour un renouvellement, ne compléter que les informations nouvelles ou nécessitant une mise à jour

Inscription au registre du commerce : le _____

à _____

N° Siret : _____

Objet de l'établissement :

L'établissement dispose-t-il d'un commissaire aux comptes ?

non

oui

Composition du conseil d'administration :

1.3. Présentation de l'établissement

Renseignements concernant le fonctionnement de l'établissement

Pour un renouvellement, ne compléter que les informations nouvelles ou nécessitant une mise à jour

Description du projet et des activités habituelles de l'établissement

Moyens humains de l'établissement

Salariés en CDI		dont salariés à temps partiel :
Salariés en CDD		dont salariés à temps partiel :
Nombre total de salariés permanents en équivalent temps plein travaillé (ETPT)		

Cumul des cinq salaires annuels bruts les plus élevés :

Montant des rémunérations et avantages des membres du conseil d'administration ou de l'organe délibérant en tenant lieu :

Nom : _____
 Montant brut de la rémunération et des avantages : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| €

Nom : _____
 Montant brut de la rémunération et des avantages : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| €

Nom : _____
 Montant brut de la rémunération et des avantages : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| €

Autre(s) information(s) concernant les moyens humains, que vous souhaitez indiquer :

2. Modèle de budget prévisionnel

Si vous disposez déjà d'un budget respectant la nomenclature du plan comptable général, il vous suffit de le transmettre (approuvé par les instances statutaires de l'établissement) sans remplir cette fiche.

Exercice 2016 ou date de début : _____ date de fin d'exercice : _____

Charges	Montant ¹	Produits	Montant
60 - Achats		70 - Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services	5000		
Achats matières et fournitures	1000	74 - Subventions d'exploitation²	
Autres fournitures		Etat (préciser le(s) ministère(s) sollicité(s))	
61 - Services extérieurs		culture	8263.51
Locations	2263,51		
Entretien et réparation		Région(s)	
Assurance			
Documentation		Département(s)	
62 - Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI ³	
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Commune(s)	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (à détailler)	
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel		Fonds européens	
Rémunérations des personnels		Agence de services et de paiement (ex CNASEA-emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66 - Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67 - Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68 - Dotation aux amortissements		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES	8263.51	TOTAL DES PRODUITS	8263.51

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

³ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

3-1. Description de l'action

Remplir une fiche par action

Personne responsable de l'action :

Nom Salé Prénom : Philippe.....

Fonction : Responsable d'opération/coordonateur.....

Téléphone : 06-84-81-92-18 Courriel : philippe.sale@inrap.fr.....

Nouvelle action

Renouvellement d'une action

Présentation de l'action

Intitulé :

Projet Collectif de Recherches « L'agglomération antique et médiévale de « Mougou » à Cruzilles (Indre-et-Loire)

Objectifs de l'action :

Recherches sur des ateliers de potiers antiques, leurs origines, leurs caractéristiques et leur devenir

• A quel(s) besoins cela répond-il ?

Approfondir les connaissances sur ce site afin de les intégrer au PLU de la commune et surtout les intégrer aux axes de recherches actuels sur les petites villes

.....
.....

• Qui a identifié ce besoin (l'établissement, les usagers, etc.) ?

Les services prescripteurs de la DRAC (SRA Centre) et la communauté scientifique

.....
.....
.....

Description de l'action (voir également page suivante) :

L'action consiste en des prospections réalisées de plusieurs manières :

- prospections pédestres ;
- prospections géophysiques ;
- prospections par carottage ;
- fouille archéologique

.....
.....

3-1. Description de l'action (suite)

Inscription dans le cadre d'une politique publique (par exemple une mission de l'Etat, une orientation régionale, etc.) :

Cette action s'inscrit dans les axes de recherches archéologiques présentés par l'Inrap (programmation scientifique 2015/2018) et par l'UMR 7342 CITERES-LAT

Public bénéficiaire (caractéristique sociales, nombre, etc.) ?

Le public bénéficiaire est la communauté scientifique (archéologues) et la population de la commune de Crouzilles (Indre-et-Loire)

Moyens mis en œuvre :

- prospections pédestres ;
- prospections géophysiques ;
- prospections par carottage ;
- fouille archéologique

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action (quartier, commune, canton, département, zone géographique, etc.) – Précisez le nom du territoire concerné (s) :

Hameau de « Mougon », commune de Crouzilles en Indre-et-Loire

3-1. Description de l'action (suite)

Date de mise en oeuvre prévue (début) :
Juin juillet 2016

Durée prévue (nombre de mois ou d'années) :
Trois à quatre semaines

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus :
Le travail réalisé sera soumis à l'avis de la Commission Interrégionale pour la Recherche Archéologique et au Conseil scientifique de l'Inrap

Information complémentaire éventuelle :

.....
.....
.....
.....
.....

3-2. Budget prévisionnel de l'action

Ce budget doit être établi en prenant en compte l'ensemble des coûts directs et indirects et l'ensemble des ressources affectées à l'action

Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, déplacements, salaires, etc) :

L'essentiel des dépenses correspond au paiement des repas et à l'hébergement des bénévoles (1000 euros), aux besoins de fonctionnement (entretien du matériel, préparation des réunions, déplacements ; 1000 euros) , à la réalisation d'analyses diverses (4000 euros) et la location d'une pelle et de cantonnements (2263.51 euros, cf devis).

.....
.....
.....
.....

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?

.....

NON

Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuite, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :

Gratuite

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

.....
.....
.....
.....

Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits

Année ou exercice 2016

Charges	Montant ⁴	Produits	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services	5000		
Achats matières et fournitures	1000	74 - Subventions d'exploitation⁵	
Autres fournitures		Etat (préciser le(s) ministère(s) sollicité(s))	
61 - Services extérieurs		Culture	8263.51
Locations	2263.51		
Entretien et réparation		Région(s)	
Assurance			
Documentation		Département(s)	
62 - Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI ⁶	
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Commune(s)	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (à détailler)	
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel		Fonds européens	
Rémunérations des personnels		Agence de services et de paiement (ex CNASEA-emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66 - Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67 - Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68 - Dotation aux amortissements		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	8263.51	TOTAL DES PRODUITS	8263.51
La subvention de 8263.51 € représente 100.% du total des produits : (montant demandé / total des produits) X 100.			

⁴ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁵ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

⁶ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

4. Déclaration sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) **quel que soit le montant de la subvention sollicitée**. Si le signataire n'est pas le représentant légal, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom).....
représentant(e) légal(e) de l'établissement,
.....

- certifie que l'établissement est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- Demande une subvention de : euros
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'établissement :

Nom du titulaire du compte :

Banque ou centre :

Domiciliation :

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB / RIP

Merci de penser à joindre un R.I.P. ou R.I.B.

Fait, le

à

Signature :

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

5. Pièces à joindre au dossier de demande de subvention

Dans tous les cas, si le dossier n'est pas signé par le représentant légal de la structure, vous devez joindre le pouvoir de ce dernier au signataire.

Pour une première demande

- Les statuts déposés ou approuvés, en un seul exemplaire.
- RIB ou RIP

Pour un renouvellement, quel que soit le montant demandé

- un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'établissement, **seulement s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale** ;
- le compte rendu financier de l'action précédemment subventionnée et dont vous demandez le renouvellement ;
- les derniers comptes annuels approuvés ;
- le rapport d'activités.
- RIB ou RIP

(*) IMPORTANT : la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

6-1. Compte rendu financier de l'action : Bilan qualitatif de l'action réalisé

*Cette fiche est à détacher et à retourner dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été accordée⁷. Elle doit obligatoirement être établie, avant toute nouvelle demande de subvention. Vous pouvez ne renseigner que les cases grisées du tableau si le budget prévisionnel de l'action projetée a été présenté sous cette forme.
Cette fiche peut être adaptée par les autorités publiques en fonction de leurs priorités d'intervention.*

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

En 2015, la notification de la subvention culture n'a été reçue que début août, après la réalisation de la principale campagne de sondages, Ainsi, nous n'avons pu bénéficier ni de cantonnements ni de moyens mécaniques (mini pelles) Les sommes allouées ont été utilisées pour la réparation et l'entretien d'une tarière thermique, ainsi que pour la réalisation de lames minces pour l'étude pétrographique des céramiques. Le reste de la subvention n'a pu être dépensé

.....
.....
.....
.....

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

Les archéologues et les céramologues de l'équipe (25 personnes).....

.....
.....
.....
.....

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

Trois semaines de sondages archéologiques à Mougon, le long de la Vienne du 29 juin au 10 juillet et du 7 septembre au 11 septembre.....

.....
.....
.....
.....

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Les découvertes archéologiques en 2015 sont conformes à nos attentes et pour cette raison, nous souhaitons poursuivre les sondages le long de l'escarpement de la Vienne en 2016.

.....
.....
.....
.....

⁷ cf. Arrêté du Premier ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

6-2. Compte rendu financier de l'action : tableau de synthèse⁸

Année ou exercice 2015

Charges	Montant ⁹	Produits	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74 - Subventions d'exploitation¹⁰	
Autres fournitures		Etat (préciser le(s) ministère(s) sollicité(s))	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation		Région(s)	
Assurance			
Documentation		Département(s)	
62 - Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI ¹¹	
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Commune(s)	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (à détailler)	
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel		Fonds européens	
Rémunérations des personnels		Agence de services et de paiement (ex CNASEA-emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66 - Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67 - Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68 - Dotation aux amortissements		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	0	TOTAL DES PRODUITS	0
La subvention de € représente% du total des produits : (montant demandé / total des produits) X 100.			

⁸ Ne pas indiquer les centimes d'euros

⁹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

¹⁰ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

¹¹ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

6-3. Compte-rendu financier de l'action : données chiffrées

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple :quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

.....
.....
.....
.....
.....

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

.....
.....
.....
.....
.....

Observations à formuler sur le compte rendu financier de l'opération subventionnée :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Je soussigné(e), (nom et prénom)
représentant(e) légal(e),

certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait, le à

Signature

Introduction

Le hameau de Mougon se situe sur la rive droite de la Vienne dans la commune de Crouzilles, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Chinon (Figure 1).

L'agglomération est identifiée au *vicus* *Mediconnum* mentionné par Grégoire de Tours au VI^e s¹. Les premières découvertes archéologiques concernent la nécropole mérovingienne (BOURASSÉ 1854), puis les ateliers de potiers antiques (CHEVALIER 1871). Depuis, le site a fait l'objet de nombreuses observations et opérations archéologiques, dont la majorité a été répertoriée dans les Bulletins et Mémoires de la Société Archéologique de Touraine. Des recherches plus récentes, réalisées dans le cadre d'un travail universitaire soutenu en 2008, ont permis de synthétiser l'ensemble des connaissances relatives à l'occupation de l'agglomération (MOREAU 2008). Plus récemment, différentes opérations d'archéologie préventive ont été menées, à l'occasion d'enfouissement de réseaux (AUBOURG, MOREAU, THEUREAU 2008 ; BOUILLON 2009) ou de diagnostics préalables à la construction de maisons particulières (RAUDIN 2011, SALÉ 2011a).

1 Grégoire de Tours, *Historiarum libri decem*, X, 31, éd. B. Krush et W. Levison, srm, 1937-1951, rééd. 1962.

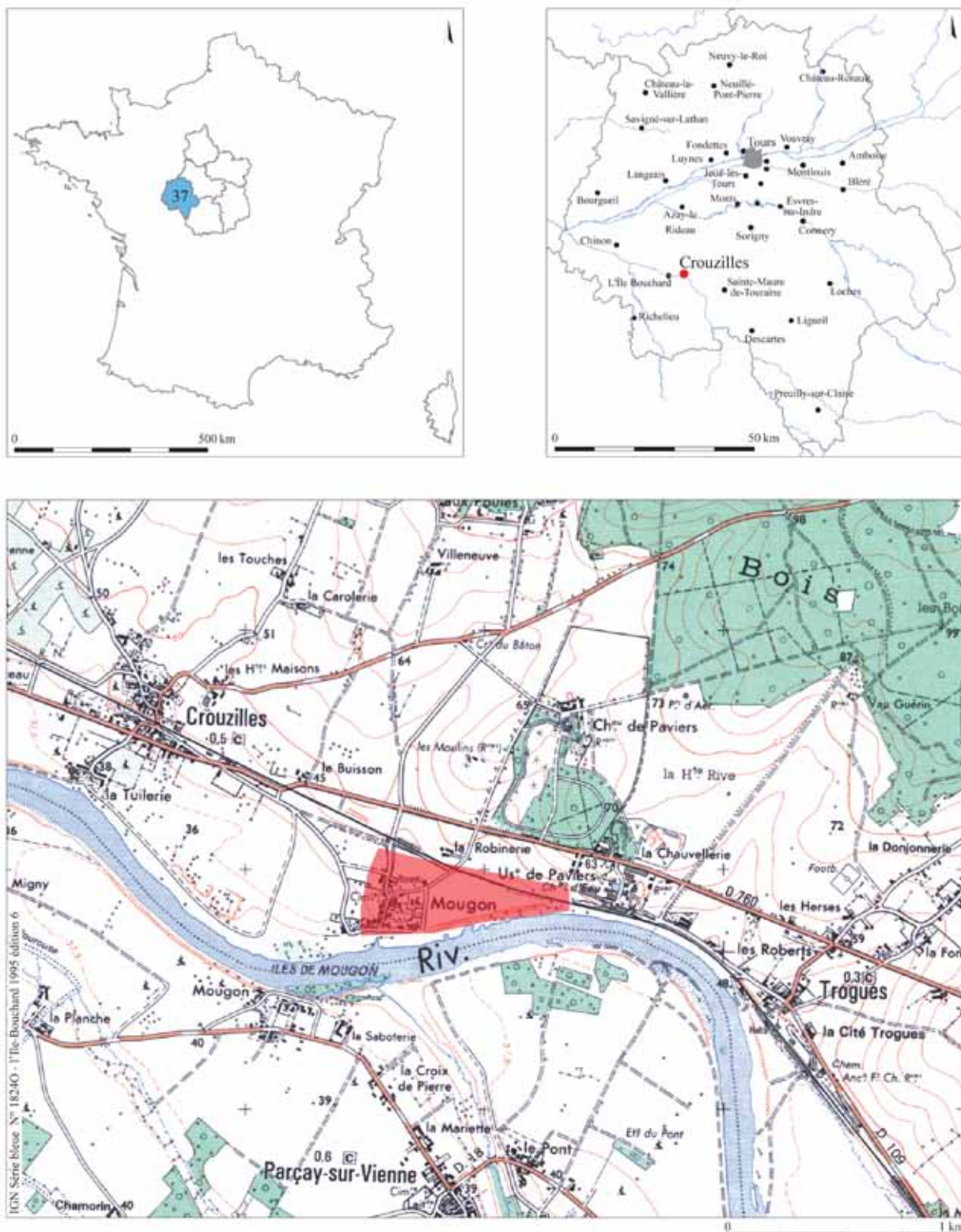


Figure 1 Localisation de l'agglomération antique et médiévale de Mougon (d'après SALÉ 2011a : 20).

1. Historique des recherches

1.1 Les ateliers de potiers antiques (Figure 2)

Les premiers vestiges découverts appartiennent à deux fours de potier mis au jour lors des travaux d'aménagement du chemin de fer et qui ont totalement disparu. Des fouilles réalisées à proximité révèlent la présence « d'un squelette ayant auprès de lui une fiole de verre et deux pièces de monnaie, dont l'une de Vespasien » (TOULIER-VALLÉE 1976). Par la suite, des recherches ont été entreprises par L. Bousrez sur les productions des fours de Mougon (BOUSREZ 1899), puis par le baron Auvray dans les années 1930 (AUVRAY 1936). Ce dernier a réalisé pas moins de sept sondages et semble avoir également effectué des prospections pédestres au cours desquelles il a découvert entre autres, un moule de déesse-mère. En 1956, des ouvriers découvrent, en creusant une cave au sud-est de l'agglomération actuelle de Mougon, deux fours, probablement antiques, démolis aussitôt (VALLÉE, TOULIER 1976).

Les recherches suivantes, de plus grande ampleur, sont à attribuer au Centre de Prospection Archéologique de Touraine (C.P.A.T) qui entreprend dans les années 1970 une série de campagnes de prospections géophysiques et de prospection à vue sur sol nu sur le secteur (C.P.A.T 1974 ; KERMORVANT 1980). Ces campagnes de prospection couplées à des survols aériens du site ont permis de mettre au jour plusieurs dizaines de structures, des fours notamment, ainsi qu'un réseau de voies autour duquel s'organisent les structures. En outre, quatre sondages sont ouverts autour de la zone prospectée afin d'estimer la profondeur des couches archéologiques. Une fouille rapide est également réalisée en 1974 suite à la découverte d'un puits dans les basses eaux de la Vienne (VALLÉE, TOULIER 1976). Les résultats des recherches et notamment des prospections entreprises par le C.P.A.T en 1973 sont intégrés en 1976 à un travail de maîtrise (TOULIER-VALLÉE 1976). Des prospections aériennes ont également été réalisées dans les années 1970 par P. Delauné (DELAUNÉ 1977) et, plus récemment, en 2005 par J. Dubois.

À l'occasion d'une fouille de sauvetage effectuée en 1979 lors de travaux à l'usine de Paviers, un four de potier daté du I^{er} s. après J.-C. a pu être intégralement fouillé par A. Ferdière (SCHWEITZ *et al* 1986). Les travaux de terrassement ont également révélé la présence d'un sarcophage apparemment isolé et d'un certain nombre d'objets provenant vraisemblablement de sépultures à incinération, datées de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s. La même année, plusieurs études centrées sur la production de l'atelier de Mougon ont vu le jour : celles-ci ont permis de préciser la chronologie de l'utilisation du site qui semble se limiter à la période 50-200 après J.-C.

En 2003, dans le cadre d'un projet développé au sein de l'Action Concertée Incitative « Terrain, Technique et Théorie » du ministère de la recherche, une campagne de prospection en carroyage a été conduite au nord du bourg (ZADORA-RIO, FERDIÈRE 2008). Les prospections géophysiques couplées à l'étude de la répartition de la céramique en carroyage ont permis d'identifier la limite nord-ouest de l'aire de répartition des vestiges antiques. Enfin, entre 2009 et 2011, trois diagnostics archéologiques réalisés par l'Inrap en plein cœur de l'agglomération antique ont relancé l'intérêt porté à ce site. Un de ces diagnostics a révélé la présence d'un four (peut-être deux autres) ainsi que diverses structures antiques (SALÉ 2011a).



Figure 2 Localisation des vestiges archéologiques découverts à Mougoum (d'après Moreau 2008)

1.2 L'église et la nécropole du haut Moyen Âge

1.2.1 L'église Saint Pierre de Mougon

L'intérêt porté à cet ensemble a débuté par la découverte d'une « agrafe en bronze », en réalité une plaque-boucle, à l'intérieur d'un sarcophage situé dans l'ancienne cure de l'église primitive (RIVIÈRE 1966 : 359). Une petite fouille est effectuée dans cette même propriété en 1912 : à cette occasion, plusieurs sarcophages dits carolingiens sont exhumés et fouillés. Une deuxième fouille est menée par le baron Auvray, en trois endroits, dans l'église. Il met au jour « trois étages superposés de sarcophages » et quelques sépultures en pleine terre. Il déclare également avoir trouvé les murs et le sol de l'église primitive (AUVRAY 1936). Celle-ci est fouillée une deuxième fois par C. Lelong en 1973 (LELONG 1975). Ce dernier fait à peu près les mêmes observations que ses prédécesseurs : présence de sarcophages et de maçonneries de facture romaine. Il propose deux hypothèses quant à la construction de l'édifice : ou bien l'église a été fondée au début de la période carolingienne et la construction témoigne alors de la renaissance de l'*opus mixtum* du Bas-Empire, ou bien l'église de Mougon a été érigée sur un édifice antérieur du Bas-Empire, l'église bâtie par Perpet ou un édifice profane.

L'église Saint Pierre, désormais en ruines, a été définitivement abandonnée dans le courant du XIX^e s. Une étude de bâti des vestiges subsistants réalisée dans le cadre d'un travail universitaire a révélé quatre phases de construction et/ou de modifications principales entre le V^e et le XIX^e s. (KERSANTÉ 2006). La date de la construction de l'édifice demeure toutefois incertaine : si les éléments architecturaux les plus anciens présentent effectivement les caractéristiques de l'Antiquité tardive, la date même du V^e s. repose uniquement sur l'attribution de la construction de l'église à Perpet par Grégoire de Tours.

1.2.2 La nécropole et le cimetière médiéval

Deux études ont permis de reconnaître l'extension partielle de la nécropole au nord : la première est une fouille réalisée en 1966 dans une propriété située au nord-ouest du hameau de Mougon (PHILIPPON, RIVIÈRE, MONNETEAU 1966). Treize sarcophages sont alors mis au jour, dont l'un a livré une plaque-boucle de ceinturon datée du VII^e s. par les fouilleurs. Cette datation a été étendue à la nécropole entière. La seconde étude est celle du Centre de Prospection Archéologique de Touraine qui, dans son entreprise de prospection systématique, a tenté de préciser les limites et l'étendue de la nécropole par la prospection géophysique. Outre ces deux opérations, quelques indices découverts fortuitement (VALLÉE, TOULIER 1976 ; TOULIER-VALLÉE 1976) et les diagnostics de 2011 (RAUDIN 2011, SALÉ 2011a) ont permis de préciser l'extension de la nécropole.

Plusieurs phases d'inhumations ont été identifiées à l'intérieur et dans les proches environs de l'église suggérant l'utilisation continue du lieu comme espace funéraire. L'exemple de Mougon a d'ailleurs été intégré à une publication récente concernant l'évaluation des ensembles funéraires villageois dans le diocèse de Tours (Figure 3 ; PICHON *et al.* à paraître). En 1755, le cimetière a été transféré à son emplacement actuel (KERSANTÉ 2006).

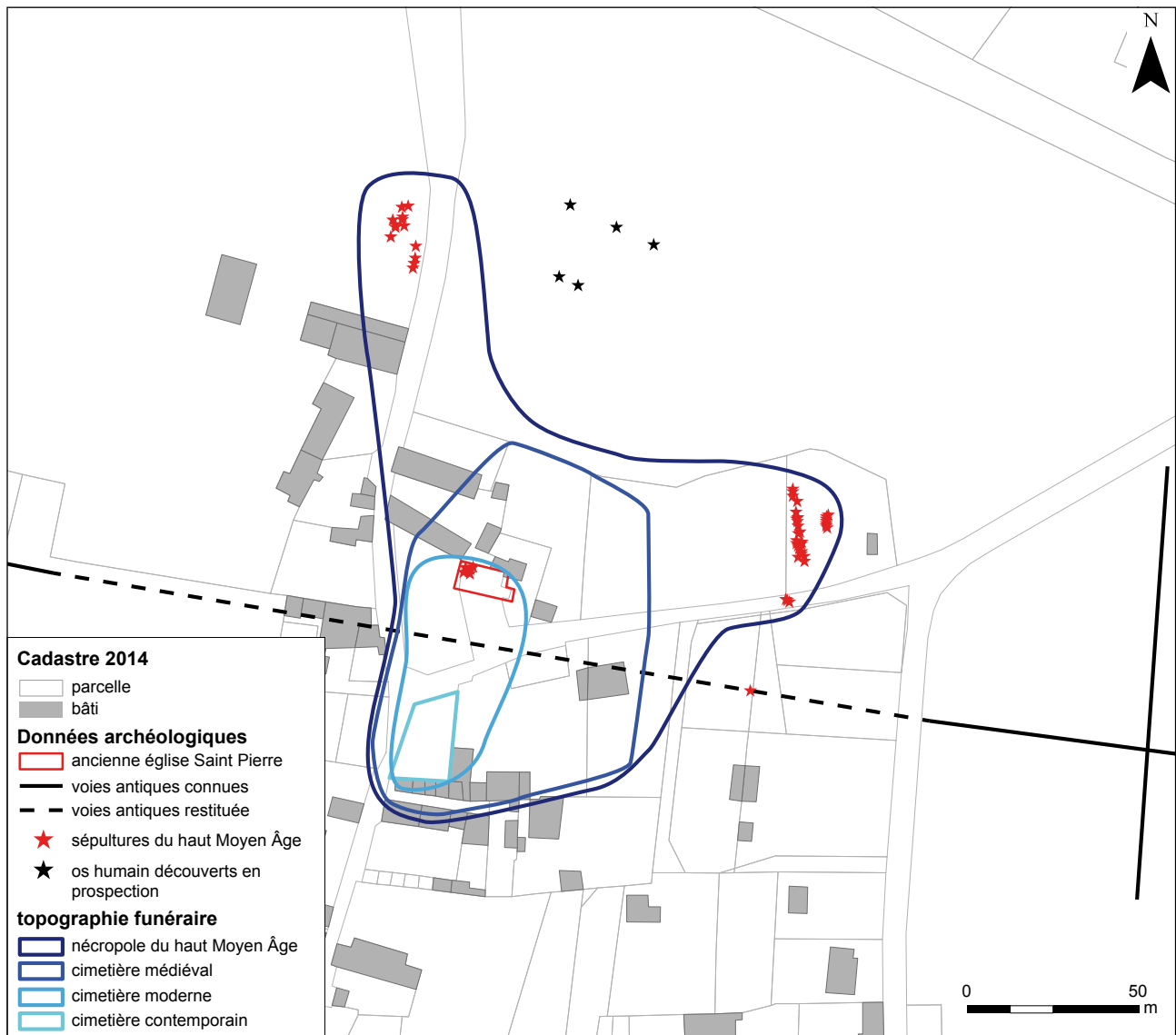


Figure 3 Proposition d'extension des cimetières du haut Moyen-Âge à l'époque contemporaine (d'après Pichon *et al.* à paraître)

2. Les problématiques de la recherche

2.1 L'agglomération des origines à nos jours dans son contexte archéologique, historique et environnemental

Malgré la quantité de données amassées et la multiplication des interventions de tout type, de nombreuses questions restent sans réponse faute d'intervention archéologique d'envergure engagée dans l'objectif de répondre aux problématiques posées par les archéologues. Ainsi, se côtoient d'anciennes questions, posées depuis plusieurs décennies, et de nouvelles pistes de recherche, dues aux interventions les plus récentes (RAUDIN 2011, SALÉ 2011a).

- L'occupation antérieure à l'agglomération antique reste encore méconnue : le diagnostic de 2011 (SALÉ 2011a) a révélé la présence de mobilier Néolithique en position secondaire ; par ailleurs, un dépôt primaire daté de 20 avant à 20 après J-C a également été identifié ; il atteste de la présence d'une occupation peut-être légèrement antérieure aux débuts des ateliers.
- L'organisation de l'habitat antique par rapport à la zone de productions : le site antique nous apparaît essentiellement à travers les structures liées à l'artisanat céramique, les structures domestiques étant quasiment absentes du corpus. Les prospections géophysiques et pédestres de 2003 ont permis d'émettre l'hypothèse selon laquelle les structures de production et les structures domestiques ont pu se superposer ; cette hypothèse s'est trouvée renforcée par le diagnostic de 2011 qui a révélé la présence de plusieurs fosses à la fonction indéterminée et une grande quantité de mobilier atypique susceptible d'être rattaché à l'occupation domestique du site (chaton de bague, clef, clous, fragments de tôle, lampes à suif, lame de couteau... mais également d'éléments de démolition (moellons, tuiles, fragments d'enduit). Il est traditionnellement admis que l'habitat gallo-romain se trouve sous l'habitat actuel de Mougon toutefois, force est de constater que les données relatives à l'occupation domestique sont imprécises et peu nombreuses.
- Les productions domestiques parallèles à la production de contenants en céramique : la production occasionnelle de lampe à huile ou à suif tout comme celle des pesons, directement pour les besoins de la population sur place.
- La délimitation de l'agglomération antique : les prospections de 2003 ont permis de circonscrire partiellement l'occupation au nord-ouest mais les limites ouest et nord restent floues. Au nord, la limite apparaît moins nettement faute de prospection systématique dans cette zone ; à l'ouest, malgré l'absence de niveaux d'occupation en place antérieurs aux sarcophages du haut Moyen Âge fouillés en 1966, la découverte de mobilier, visiblement antique, dans la terre de comblement des sépultures tendrait à suggérer l'existence de niveaux plus anciens vraisemblablement détruits par le creusement des fosses de sépultures. Il est donc tout à fait possible que l'occupation gallo-romaine se soit étendue jusque là et peut-être même, au-delà. Quant à la limite sud, l'hypothèse que le site ait pu s'étendre sur les deux rives a déjà été formulée mais aucune preuve tangible

ne peut réellement étayer cette supposition fondée essentiellement sur la présence d'un second toponyme « Mougon » situé sur la rive gauche.

- relations avec la campagne environnante : les prospections de 2003 ont permis de mettre en évidence la présence de rares lieux d'occupation a priori contemporains de l'agglomération secondaire, à quelques centaines de mètres de Mougon ; la présence de ces établissements voisins pose la question des relations entre l'agglomération secondaire et les établissements alentours.
- L'occupation postérieure à l'abandon des officines : les éléments témoignant d'une occupation postérieure à l'abandon de l'activité artisanale à la fin du II^e s. après J.-C. sont peu nombreux. On note une absence quasi-totale d'indices pour les III^e et IV^e s. L'église Saint-Pierre de Mougon est le seul témoignage de l'importance de la localité au V^e s. Pour les VII^e et VIII^e s, seul l'espace funéraire est localisé. La présence d'un habitat n'est confirmée qu'à partir du X^e s. par les sources écrites. Le seul indice matériel dont nous disposons est une concentration de mobilier céramique repérée à l'ouest de l'agglomération actuelle lors des prospections de 2003.
- La nécropole du haut Moyen Âge et le cimetière paroissial : d'après les découvertes ponctuelles de sarcophages, on estime à près de 3 ha la superficie totale de la nécropole, implantée autour de l'édifice de culte. La nécropole du haut Moyen Âge a visiblement donné naissance au cimetière paroissial comme en témoigne la densité des inhumations autour de l'église. L'habitat associé à cette vaste nécropole est totalement inconnu. Par ailleurs, la proximité du bourg de Crouzilles qui a également révélé la présence de nombreux sarcophages pose la question de la relation entre les deux localités et de l'association « habitat, église et cimetière » des deux pôles voisins.

La problématique générale qui sous-tend les recherches autour du site de Mougon est celle de la formation du site antique et de son devenir. L'agglomération, dont on peut supposer avec raisons qu'elle jouait un rôle d'envergure durant l'Antiquité, est mal connue pour les siècles postérieurs à l'abandon de la production artisanale à la fin du II^e s. Les quelques indices du haut Moyen Âge tendraient à montrer que l'occupation s'est partiellement établie sur le site antique. Le hameau ne semble guère s'être développé lors des siècles postérieurs, cependant, l'agglomération reste centre de vie et de pouvoir puisque Mougon est siège de viguerie encore au X^e s. Par la suite, Mougon n'apparaît quasiment plus dans les sources écrites, quant aux données matérielles, elles sont quasiment inexistantes. La paroisse de Mougon finit par être rattachée à la commune de Crouzilles en 1833. Le déclin progressif de la localité au profit de l'agglomération castrale voisine de l'Île-Bouchard résulte vraisemblablement d'un processus combinant de multiples facteurs. Les vicissitudes de la Vienne dont on sait qu'elle est à l'origine de la destruction d'une partie du site antique ne sont peut-être pas étrangères à l'abandon partiel de la localité.

Parallèlement à ces problématiques scientifiques, des questions d'ordre méthodologique sont également à prendre en compte. Nombre de connaissances relatives à l'occupation du site sont dues à des prospections (géophysiques, aériennes, pédestres) et restent donc de fait, hypothétiques. La confrontation des données de prospection avec les données de fouilles potentielles serait donc plus que souhaitable, tant d'un point de vue scientifique que méthodologique.

2.2 L'agglomération de Mougon dans son contexte régional

Les caractéristiques du site de Mougon portent également des questionnements relatifs à l'origine, la nature et le devenir des agglomérations secondaires antiques, à la place de la production potière dans le cadre régional et extra-régional, ainsi que sur la naissance des centres paroissiaux et plus généralement sur la topographie des villages médiévaux.

2.2.1 Origine et nature des agglomérations secondaires

Dans le cadre du PCR sur les agglomérations secondaires antiques en région Centre, 120 sites ont été recensés en 1999 (BELLET *et al.* 1999) et 139 en 2012 (CRIBELLIER, FERDIÈRE 2012). Une partie d'entre eux ont fait l'objet d'une notice descriptive dans le premier de ces ouvrages. Le second résulte d'une table ronde organisée en 2004 et présente les premiers travaux de synthèse sur ces agglomérations. Ainsi Christèle Hervé a proposé pour la *civitas turonorum*, une hiérarchisation des sites selon leurs fonctions développées (administrative, religieuse, de loisirs, activité artisanale et militaire) et leur poids respectif au sein du site et la superficie (HERVÉ 2012a). Depuis, nous avons présenté différentes communications et publications afin de préciser notre problématique pour l'étude du site de Mougon. Il s'agissait, en premier lieu, de mettre en avant plusieurs caractéristiques permettant de distinguer divers groupes d'agglomérations : en particulier leur rapport aux voies rurales ; leur trame générale ; l'organisation et la morphologie des habitats et des ateliers artisanaux ; et la fréquence et la nature des monuments (SALÉ à paraître). Nous avons ainsi regroupé les agglomérations secondaires au réseau de rues quadrillé, où sont répartis des habitats et des artisanats variés, ainsi que des monuments divers. Cet ensemble est illustré, par exemple, par les sites d'Amboise (*Ambascia*, 37), Saint-Marcel (*Argentomagus*, 36), ou Pithiviers-le-Vieil (45). Nous supposons que ces agglomérations font l'objet d'une administration municipale, bien que les mentions concernant les élites restent rarissimes, dans le centre de la France². Les autres agglomérations constituent un corpus nettement plus étoffé, mais aussi plus hétérogène. On suppose ainsi que leur origine ou leur statut est plus varié que ceux du groupe précédent. Une d'entre elle nous paraît cependant significative : il s'agit du site des Cormins à Saint-Romain-sur-Cher (Loir-et-Cher), qui a été fouillée presque intégralement à l'occasion d'une fouille archéologique préventive (SALÉ, FOURNIER 2004). Elle se caractérise notamment par son implantation, de part et d'autre de la voie reliant Tours (*Caesarodunum*) à Bourges (*Avaricum*), et de son organisation très structurée (**Figure 4**). Nous avons proposé l'hypothèse d'un site créé et développé par une personne ou une famille jouissant de la propriété des terres, en vue d'une activité économique principale. Nous avons alors suggéré la dénomination de dépendances domaniales à vocation artisanale ou économique (SALÉ 2011b). Afin de poursuivre nos études sur ce type d'agglomérations, nous avons alors cherché un autre site où l'organisation parcellaire est régulière et sur lequel une activité artisanale est attestée. Le site de Mougon s'est imposé après la réalisation du diagnostic de 2010 (SALÉ 2011a).

2 Il y a une mention d'un vergobret à *Argentomagus*.

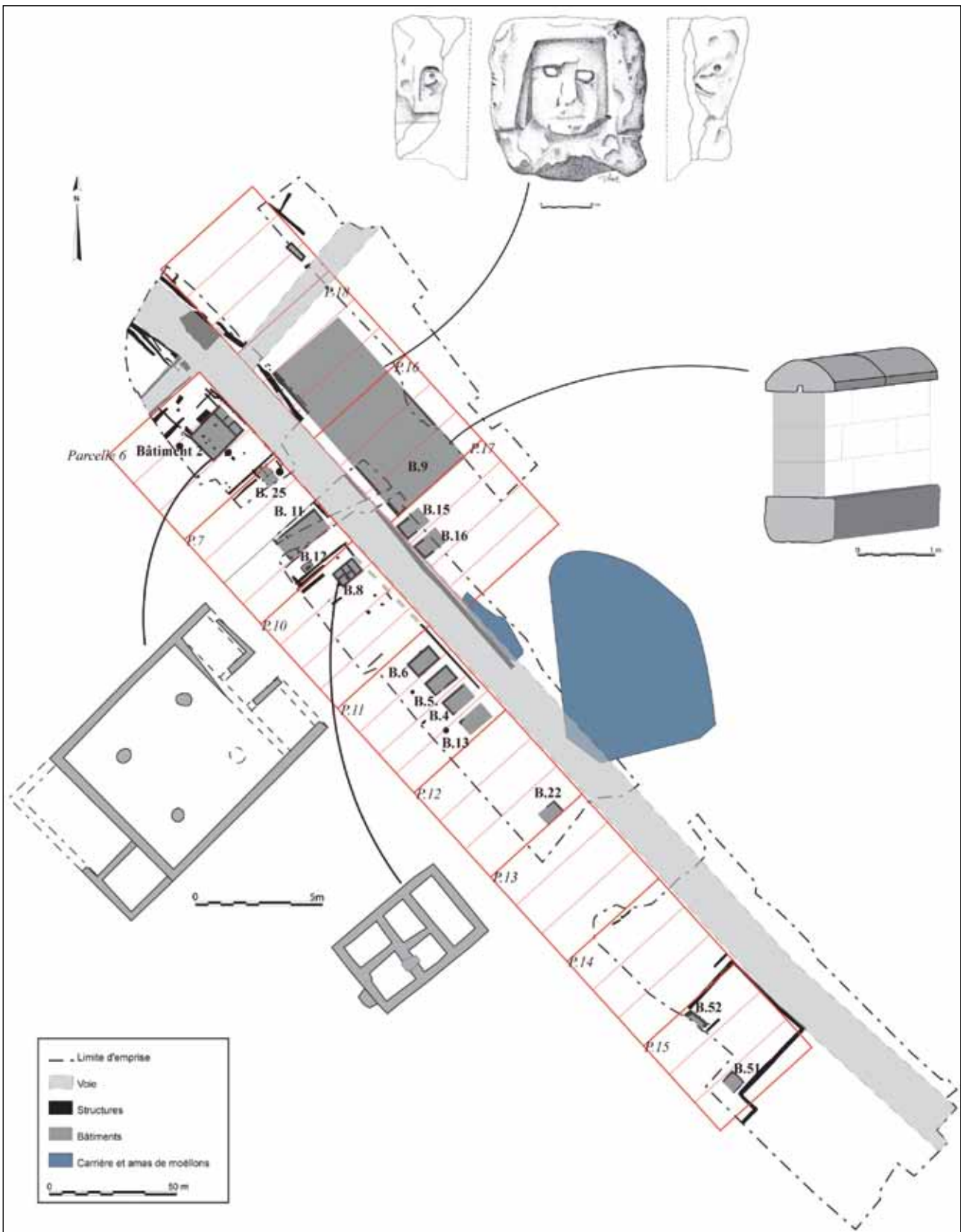


Figure 4 L'agglomération secondaire de Saint-Romain-sur-Cher (41, d'après Salé à paraître).

2.2.2 La place de la production potière de Mougon dans le cadre régional.

Les dimensions de l'agglomération de Mougon et le nombre de fours repéré semblent suggérer que le site constitue un des centres le plus important pour la production potière dans le centre de la France. Au regard des données actuelles, il semble en fait qu'une grande majorité des vestiges concerne cette activité. Ainsi, le site de Mougon se distingue assez nettement des autres centres régionaux contemporains qui paraissent de dimensions plus modestes (Amboise en Indre-et-Loire ou Gièvres et Thésée-Pouillé dans le Loir-et-Cher, par exemple) et qui disposent d'autres types d'artisanats ou d'infrastructures plus variées.

Cependant, la production des ateliers de Mougon demeure relativement mal connue malgré les nombreuses opérations de prospection et sondages menées sur ce site. Ceci peut s'expliquer par l'absence de fouilles de grande ampleur. De plus, une part importante de cette production concerne la céramique commune dont les caractéristiques et les évolutions sont parfois plus difficiles à appréhender que celles des céramiques fines ou sigillées. Par ailleurs, à proximité de Mougon, d'autres ateliers de céramiques existent, à Nouâtre notamment (Indre-et-Loire), et les données disponibles sont encore insuffisantes pour pouvoir distinguer avec précision les productions de ces différents ateliers.

Enfin on estime actuellement que les céramiques de Mougon sont diffusées dans un rayon de 100 km environ (FERDIÈRE 1999), mais aucune étude approfondie n'a encore été réalisée sur ce thème.

2.2.3 Les agglomérations secondaires au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne.

À Mougon, nous avons déjà souligné le peu d'informations dont nous disposons pour le III^e s. et les siècles suivants jusqu'à l'ère carolingienne. Mais de manière générale, ce sont des périodes qui restent moins bien connues que le Haut-Empire. Pour le Bas-Empire, aucun travail de synthèse ne concerne les agglomérations secondaires en région Centre. Cependant, un nouveau PCR a été formé récemment par L. Fournier, M.-P. Chambon et E. Rivoire (PCR Antiquité Tardive en Région Centre, AnTaReC) pour le recensement et l'étude des vestiges de cette période. Trois d'entre nous participent à ce travail (Céline Barthélémy-Sylvand, Alain Ferdière et Philippe Salé). Un des objectifs de ce projet est de combler ou d'expliquer les nombreuses lacunes concernant cette période. Pour l'époque mérovingienne, les données sont également très peu nombreuses. Ainsi en 2012, S. Jesset a réalisé un bilan sur les agglomérations antiques du Loiret au haut Moyen-Âge (JESSET 2012). Il ressort de cette étude que la caractéristique principale est la faiblesse de la documentation, hormis sur la thématique funéraire. La forme légère des indices et la rareté des fouilles en centre-bourg semblent être les raisons de cette faiblesse. Dans ce contexte, les textes anciens, en particulier les écrits de Grégoire de Tours, constituent une ressource essentielle (HERVÉ 2012b). On retiendra cependant que toutes les agglomérations du Haut-Empire sont profondément remaniées au Bas-Empire et à la période mérovingienne : certaines d'entre elles sont totalement abandonnées, d'autres sont fortement réduites ou connaissent un déplacement de l'habitat. Les causes précises et le processus de ces transformations demeurent méconnus.

2.2.4 La naissance du pôle paroissial et la topographie du village médiéval.

L'apport de l'archéologie et localement, les travaux d'Elisabeth Zadora-Rio notamment sur Rigny-Ussé en Indre-et-Loire (ZADORA-RIO 1995, 2008), ont permis de réviser la théorie de l'encellulement proposée J ; Chapelot et Fossier dans les années 1980 (CHAPELOT, FOSSIER 1980), qui généralisait la fixation des villages autour de l'église vers l'an mil. Il s'avère en fait que les églises sont le plus souvent construites au milieu d'un habitat suffisamment dense. À Mougou, les études abordant cette problématique se heurtent à l'absence de données postérieures au III^e s, hormis celles concernant l'espace funéraire. L'organisation de l'habitat de la fin de l'Antiquité et de la période médiévale reste largement inconnue. Pourtant, une partie des fondations de l'église paroissiale semble indiquer une origine ancienne et une certaine continuité de l'occupation. Ainsi, l'étude des vestiges médiévaux de Mougou ne doit pas être totalement occultée par l'importance du site antique, car elle tient une place à part entière dans les problématiques régionales.

2.3 Protection du site et PLU

Le plan local d'urbanisme de la commune de Crouzilles a été revu il y a quelques années, et des parcelles situées de part et d'autre de la rue de l'Église et auparavant non constructibles, le sont devenues. Les propriétaires de ces parcelles souhaitent donc vendre leur terrain afin de profiter du changement de statut foncier. Ces parcelles sont situées au cœur de l'agglomération antique et à l'emplacement de la nécropole médiévale. Deux évaluations ont déjà été réalisées sur ces terrains, et d'autres sont probablement à envisager. Mais la concentration des vestiges est telle qu'il n'est guère possible de procéder à des fouilles préventives au regard de leur coût.

À la suite des rapports d'opérations d'archéologie préventive de ces cinq dernières années, et en particulier celui de la rue de l'Ancienne Église (parcelle ZM 129 ; SALÉ 2011a), la commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA) du Centre-Nord, réunie du 19 au 21 septembre 2011, a émis un procès-verbal soulignant l'importance de ce site. À cette occasion, les rapporteurs, É. Louis et A. Ferdière, ont demandé que des mesures de protection soient recherchées tant pour le haut Moyen Âge que pour le site antique, le plus important centre de production céramique connu en Loire moyenne.

3. Présentation du projet et objectifs du PCR

Trois logiques ont été combinées dans la formulation du projet :

- une logique scientifique liée aux problématiques historiques de l'occupation du site depuis ses origines ;
- une logique méthodologique visant notamment à reprendre et exploiter les données antérieures collectées lors des multiples interventions de prospection ;
- une logique patrimoniale directement liée à l'aménagement du territoire et aux risques de destruction éventuels encourus par le site.

Ainsi, on peut résumer les objectifs du PCR en deux points essentiels :

- l'évaluation du site dans son environnement proche en vue de sa gestion et de sa conservation (exploitation des données existantes et à venir) ;
- l'étude approfondie des gisements archéologiques conservés afin de répondre aux problématiques scientifiques et méthodologiques formulées.

La thèse, mentionnée supra, soutenue en 2008 (MOREAU 2008) constitue déjà une étude globale et détaillée du site et de l'état des connaissances le concernant ; il est, aujourd'hui, un solide point d'appui pour le développement de notre projet. Le travail « d'évaluation » du site est donc en grande partie réalisé, et nous pourrions disposer à moyen terme d'un document permettant au SRA une gestion cohérente du potentiel archéologique.

Le travail « d'évaluation » du site est en grande partie réalisé, et il est complété depuis 2014, par les différentes opérations menées dans le cadre du PCR Mougon. En revanche, les rares fouilles effectuées étant anciennes et ponctuelles, les données disponibles pour l'interprétation du site restent lacunaires. C'est pourquoi il convient en particulier de réaliser des fouilles programmées sur des surfaces significatives (en adéquation bien évidemment avec les moyens accordés), afin de mieux appréhender l'organisation des ateliers et de l'habitat antique, éclairer la période entre la fin du Haut-Empire et le début du haut Moyen Âge, et comprendre le développement de l'agglomération aux périodes médiévales et modernes. Ce PCR doit également permettre aux chercheurs impliqués de travailler sur leur problématique propre ou à travers des thèmes collectifs portant sur l'agglomération de "Mougon" aux périodes antiques et médiévales.

Les fouilles et recherches à venir seront réalisées de manière à aborder les principales problématiques précédemment formulées que l'on peut regrouper en 4 axes de recherche principaux :

- **Axe 1** : le site de "Mougon" dans son contexte environnemental et archéologique. Cet axe doit permettre d'intégrer les occupations humaines successives du site dans leur contexte géomorphologique, paléo-environnementale et archéologique, sur le temps long ;
- **Axe 2** : les espaces artisanaux et domestiques de l'agglomération antique. Ce thème propose d'étudier les vestiges des domaines publics ou collectifs (voirie, cours d'eau, entrepôts, marchés, centres ludiques ou religieux, espaces funéraires) ou privés (structures et mobilier domestiques), et leur organisation par rapport aux ateliers, afin de déterminer les caractéristiques des populations et l'organisation du travail ;

- **Axe 3** : les ateliers de potiers antiques et leur production. Il s'agit de déterminer les caractéristiques des ateliers de potiers, d'étudier les techniques et les outils des artisans, de caractériser les productions céramiques afin de constituer un référentiel pour la fouille des sites antiques régionaux ;
- **Axe 4** : l'évolution de l'agglomération depuis la fin de l'Antiquité jusqu'à la fin du Moyen Age. Cet axe doit permettre de caractériser les nouvelles occupations du sol qui font suite à l'arrêt de la production céramique. On tentera notamment de comprendre les raisons du développement d'une vaste nécropole du haut Moyen Âge située à seulement 2 km de celle de Crouzilles.

Ce projet est porté par le Laboratoire d'Archéologie de Touraine de l'Unité Mixte de Recherche 7324 CITERES (Université de Tours-CNRS). Il s'inscrit dans les axes 1 et 3 du programme scientifique du LAT (Axe 1 : habitat rural, architecture et dynamique des paysages de la Préhistoire à l'époque sub-contemporaine ; Axe 3 : flux, échanges et aires culturelles). Les compétences des chercheurs du laboratoire interviennent notamment dans les cadres des études céramiques et de l'élaboration du SIG. Enfin, l'hébergement des données sur le serveur de la Maison des Sciences de l'Homme de Tours garantira la pérennité des données et permettra une mise à disposition d'outils de travail par l'accès à la plate-forme informatique du LAT. Des publications thématiques sont envisagées dans plusieurs revues (RACF et Actes de la SFECAG notamment), mais la synthèse de l'ensemble des données sera proposée à la RACF dans le cadre d'un de ses suppléments.

Le projet collectif de recherche a été soumis pour accord au Service Régional de l'Archéologie du Centre pour la programmation des années 2015 à 2017. Après avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA) du Centre-Nord, réuni les 20, 21 et 22 avril 2015, Christian Verjux, Conservateur régional de l'archéologie par intérim, a donné un avis favorable pour la réalisation de ce projet jusqu'au 31 décembre 2017.

4. Bilan d'activité

4.1 Les objectifs énoncés pour l'année 2015

La première année du PCR, en 2014, nous avons notamment dressé un bilan des connaissances, rédigé sous forme de notices thématiques (SALÉ, BET, MOREAU 2014). Quelques prospections ont également été menées à l'ouest du bourg, mais leur ampleur a été limitée en raison du refus d'une partie des propriétaires d'autoriser l'accès aux parcelles.

Pour 2015, le programme d'évaluation du site comprenait plusieurs volets :

- la poursuite de nos investigations à l'ouest du bourg, notamment avec de nouvelles prospections géophysiques ;
- le dépouillement des archives ;
- et surtout l'étude de la parcelle cadastrée ZM 013 localisée en bord de Vienne et dont la commune de Crouzilles est propriétaire. Outre des carottages à l'aide d'une tarière à percussion sur deux axes perpendiculaires à la Vienne, nous avons proposé la réalisation d'une série de sondages et de coupes en haut de l'escarpement formé par les berges de la Vienne afin de compléter l'évaluation du potentiel archéologique de ce secteur. Comme cette berge se développe sur plus de 600 m de long, il paraissait impossible de redresser et relever la coupe sur toute la longueur. Aussi nous avons proposé une intervention en deux temps : une implantation de sondages de 1 m de long, échelonnés tous les 20 m environ, (en fonction de la végétation qui est très dense) ; et éventuellement un resserrement du maillage en fonction des découvertes. Nous avons estimé que deux ou trois campagnes annuelles seraient nécessaires pour l'achèvement de ces travaux.

Par ailleurs et conformément à ce qui était annoncé dès 2014, nous avons souhaité réaliser une première fouille sur une surface restreinte (plusieurs dizaines de mètres carrés). Dans un premier temps, nous avons ciblé la parcelle ZM 250, située à l'est du hameau, car le tracé de la voie de l'agglomération traverse cette parcelle d'est en ouest. Nous avons estimé que l'étude de cette voirie constituait une bonne introduction, qui permettait de livrer des données générales sur l'évolution de l'agglomération au cours de son histoire, malheureusement le propriétaire a finalement refusé l'accès à son terrain. C'est pourquoi nous avons finalement proposé d'explorer partiellement la parcelle ZM 129 diagnostiquée en 2011 : il s'agissait d'éviter la fouille des sépultures médiévales pour se concentrer sur les vestiges antiques. Aucun jour PAS n'a été accordé pour cette fouille, ce projet a par conséquent été abandonné.

Enfin deux autres objectifs avaient été fixés :

- poursuivre l'enregistrement des données archéologiques disponibles et les inscrire dans une nouvelle base de données associée à un SIG.
- continuer le travail d'inventaire et de caractérisation de toutes les productions céramiques de Mougon.

Ces deux derniers objectifs perdureront probablement tant que le PCR existera.

4.2 L'enregistrement des données dans une nouvelle base associée à un SIG

4.2.1 Enregistrement des données

La base de données utilisée sur le site de « Mougou » est issue de travaux récents en archéologie préventive. Elle a été conçue par Nicolas Holzem (Inrap) en fonction de nos demandes spécifiques, mais à partir d'un cadre déjà construit et présenté par ailleurs à la DST de l'Inrap. Elle a été constituée de manière à ce que toutes les informations utiles soient enregistrées de façon homogène en vue d'une exploitation dans un SIG.

Le niveau d'enregistrement élémentaire est l'US, l'unité stratigraphique, qui est utilisée en archéologie préventive ou programmée depuis plusieurs décennies par la majorité des chercheurs. L'enregistrement de la base de données s'ouvre sur cette donnée. Chaque US comporte un numéro à quatre chiffres (1000 à 1000+n). Les US sont regroupées dans des UE (cf ci-dessous) et peuvent faire l'objet de sondages (ZP). Dans l'onglet « US », on trouvera une interprétation générale (construction, occupation, abandon ...), une description selon la matrice, la couleur et les inclusions naturelles, les propositions de datation, un espace de commentaires, et une quantification du mobilier non conservé (briques, ardoises, moellons, pierres chauffées ...).

Une ou plusieurs US constituent des UE, les Unités d'Enregistrement. Cette appellation remplace les « Faits », utilisés traditionnellement. On attribue un numéro d'UE comme pour les « Faits », aux ensembles constitués de couches et d'un creusement, mais également aux US qui, habituellement, ne comportent pas de numéro de « Fait », par exemple des sols, des couches de remblais, des niveaux de colluvions.... Cette modification, qui reste mineure, permet de nommer dans le SIG tous les vestiges de manière identique. On peut ainsi questionner et faire apparaître aisément, par exemple toutes les monnaies, qu'elles soient dans des couches hors creusement ou dans des fosses (plutôt que rechercher les monnaies dans les Faits et dans les couches qui ne sont pas enregistrées en Fait). Dans l'onglet UE, on trouve plusieurs parties :

- des informations générales de l'UE dont son numéro, sa zone (cf ci-dessous), l'appartenance éventuelle à un Ensemble (cf ci-dessous), les différents sondages réalisés (ZP), les éventuels numéros de tranchées de diagnostic, les relations stratigraphiques entre UE ;
- des descriptions (dimensions, interprétation, encaissant, plan et creusement, commentaires) ;
- le suivi de la fouille (type d'intervention, nom du fouilleur, dessins ou photographie, du plan et de la coupe, relevés topographiques des coupes et du plan) ;
- le décompte du mobilier non conservé des US ;
- la datation de l'UE ;
- et des tables de rappel concernant le numéro de minute, les ZP, les prélèvements, les US et les photographies.

Les « ZP » signifient « zone de prélèvement ». Ils correspondent en grande partie aux numéros de sondages attribués habituellement. Une UE fouillée en une seule fois, n'aura pas de numéro en ZP, car le mobilier est bien localisé en plan. En revanche, dès qu'une UE fait l'objet de plusieurs interventions, on attribue des numéros de ZP afin de localiser précisément l'origine du mobilier. Elles peuvent concerner des sondages multiples, par exemple sur un fossé ou une intersection d'UE, des secteurs de décapage, ou du ramassage de mobilier en surface. Aussi plusieurs ZP peuvent concerner une UE, mais plusieurs UE peuvent également se situer dans une ZP. L'enregistrement des ZP se fait dans le cadre d'un formulaire à

part, où on précise le numéro d'enregistrement, la nature de l'intervention archéologique et les UE concernées.

Par ailleurs, les « Ensembles » correspondent à la réunion d'UE qui appartiennent à la même structure, par exemple quatre trous de poteaux ou quatre murs (UE) peuvent former un bâtiment (un Ensemble donc). L'enregistrement des Ensembles se fait dans le cadre d'un formulaire à part où l'on définit sa numérotation, les UE qui le composent et sa nature (bâtiment, clôture, enclos ...)

Les Zones correspondent aux emprises de l'intervention archéologique. Il peut s'agir de zones de fouilles, de diagnostic, de prospections...

Un enregistrement de mobilier par ISO (isolation) peut-être réalisé. Les ISO concerne l'enregistrement de terrain de mobilier spécifique : petit mobilier, pièces lithiques, ou tout mobilier que l'on souhaite isoler.

Enfin la base de données comprend également les inventaires des minutes, des prélèvements et des photographies.

4.2.2 Le Système d'Information Géographique de Mougon pour l'évaluation du potentiel archéologique de l'agglomération (A. Moreau, avec la collaboration d'O. Marlet et C. Scheid)

Dans le cadre d'une de thèse de doctorat soutenue en 2008, un important travail de collecte et de critique des données existantes a d'ores et déjà été réalisé (MOREAU 2008). Si le SIG mis en place à l'occasion de ce travail universitaire est critiquable et perfectible, le travail de fond consistant à numériser les données jugées utiles et utilisables pour la compréhension de l'histoire de l'agglomération n'est plus à faire. En revanche, la problématique du PCR étant différente de la problématique de la thèse mentionnée, il est nécessaire de repenser la structure du SIG de manière à l'adapter aux objectifs du PCR (définition du cadre d'étude et d'analyse spatio-temporelle).

Le travail effectué cette année a consisté d'une part, à reprendre les données existantes, compilée dans le cadre de ma thèse (MOREAU 2008) afin d'établir un état des lieux des données disponibles et d'autre part, à préparer la structure du système à mettre en œuvre en fonction de la problématique du PCR.

4.2.2.1 État des lieux de l'information archéologique numérisée.

Un état des lieux des données disponibles a été réalisé et un premier tri des données effectué. Quatre fichiers de formes principaux (format shp) ont été retenus au terme de cette première phase de sélection des données : ils regroupent la totalité des données archéologiques localisées, renseignées et jugées suffisamment fiables pour figurer dans la base de données. On ajoutera à ces 4 fichiers, 2 fichiers supplémentaires issus des prospections géophysiques de 2003 qu'il conviendra de traiter de manière un peu différente (LOVELUCK, STRUTT 2003).

Le développement ci-dessous expose les couches de données existantes dans l'état actuel des choses. Le nom des couches est indicatif et sera probablement modifié.

Couche EMPRISES (créée à l'occasion de la réflexion sur la modélisation des données pour le PCR ; équivalent des « zones de prélèvement ») : cette couche regroupe les emprises des zones investiguées (fouillées, prospectées, renseignées). Elle contient pour le moment les zones de prospection pédestre (prospections 2002-2003-2006 réalisées dans le cadre de la thèse d'A. Moreau), les carroyages de prospection intensive (MOREAU, ZADORA-RIO 2008) et les tranchées des diagnostiques

récents. Un champ « source » type texte a été ajouté ainsi qu'un champ « type » destiné à qualifier le type d'emprise.

Couche ARCH_poly : cette couche contient toute entité archéologique représentée sous forme de polygone, quelle que soit la nature de l'information (fouille ou prospection voire bâti ancien). Actuellement, cette table contient essentiellement les concentrations de mobilier découvertes en prospection et interprétées comme des établissements potentiels. Certains enregistrements renvoient à des bâtiments exhumés en fouille ou supposés d'après des prospections géophysiques ou la photo-interprétation. Les sources et références des informations saisies sont systématiquement renseignées.

Couche ARCH_point : contient toute entité archéologique représentée sous forme de point (équivalent de la couche ARCH_poly, pour les points) : une inhumation, un sarcophage ou bien encore une « villa », une église, une concentration de mobilier, trou de poteau, enceinte, four ou découverte d'objet (silex...)...regroupe des faits archéologiques identifiés en fouille et des structures bâties (un bâtiment, une église...).

Couche ARCHline : regroupe toute anomalie linéaire visible en photo-interprétation, prospection pedestre (crêtes de labour), prospections géophysiques anciennes interprétation délicate), fouille (2 enregistrements, à modifier) ou prospection aérienne. Cette couche concerne essentiellement l'environnement proche de l'agglomération.

Les couches de données issues des prospections géophysiques réalisées sur les parcelles du Clos et de la Robinerie uniquement (nord de Mougou) :

Mag_ResLigne : fichier contenant la restitution graphique des anomalies révélées par la prospection géophysique de 2003 (résistivité et prospection magnétique, LOVELUCK, STRUTT 2003) ;

Mag_ResPoly : pendant du précédent pour les anomalies surfaciques

Bien que les anomalies détectées en prospection géophysique aient été vectorisées, il n'est pas envisageable de les assimiler à des vestiges archéologiques exhumés. En effet, l'interprétation proposée pour chaque anomalie est beaucoup trop aléatoire pour pouvoir être prise en compte de manière individuelle. En revanche, l'interprétation globale d'un ensemble d'anomalies peut permettre d'identifier la présence d'activité particulière. Aussi, nous traiterons ces données dans un premier temps comme des images.

Les couches ci-dessous existent et sont disponibles. Elles sont indiquées à titre indicatif mais ne seront pas nécessairement mises en œuvre dans le cadre du PCR, ne serait-ce que parce qu'elles concernent l'environnement de l'agglomération

couche regroupant les éléments géomorphologiques divers relevés dans un optique bien précis dans le cadre de la thèse ; figurent, dans ce fichier, les paléochenaux relevés sur la documentation planimétrique (orthophotographies, image satellite)

couche de localisation des sondages carottés effectués dans le lit de l'Arceau pour une étude sédimentologique

cadastre actuel et cadastre napoléonien vectorisés pour Cruzilles

Toutes les données ont été re-projetées en Lambert 93. Par ailleurs, il faut souligner que la dissociation géométrique des objets (point, ligne, polygone) est conditionnée par le choix du format de données utilisé, le fichier de forme (shapefile).

Actuellement, la structure des couches n'est pas adaptée à la problématique abordée : les fichiers forment un inventaire des données jugées fiables (ou ayant un intérêt pour l'étude), constitué avec la préoccupation première de pouvoir retrouver l'origine de l'information saisie. La représentation graphique des données est fidèle ou adaptée à l'information d'origine mais elle n'est pas nécessairement adaptée à l'interrogation des données. Ainsi, des éléments appartenant à un même niveau de lecture sont répartis dans des tables différentes du fait de la représentation géométrique initiale de l'information ce qui ne permet pas l'interrogation automatique et fiable des données.

4.2.2.2 Réflexions sur la structure du SIG

- Définition du cadre d'étude et d'analyse spatio-temporelle

Trois logiques doivent être combinées dans la formulation de la problématique :

- une logique scientifique liée aux problématiques historiques de l'occupation du site depuis ses origines ;
- une logique méthodologique visant notamment à reprendre et exploiter les données antérieures collectées lors des multiples interventions de prospection ;
- une logique patrimoniale directement liée à l'aménagement du territoire et aux risques de destruction éventuels encourus par le site dans le cadre de projet de construction.

En résumé, il s'agit d'évaluer le potentiel archéologique de l'agglomération de Mougon en vue de la gestion et de la conservation du gisement archéologique (exploitation des données existantes et à venir) et de l'exploitation des données pour une étude approfondie de l'agglomération.

- Principes d'élaboration d'un SIG : quelques exemples existants

La problématique posée n'a, en soi, rien d'innovant. Nombreux sont les systèmes conçus autour de l'évaluation du potentiel archéologique d'une ville ou d'une agglomération. Aussi est-il intéressant de s'inspirer des systèmes existants pour élaborer le SIG de Mougon.

Pour le moment, trois systèmes ont été consultés :

- SIGArH, (SIG de la ville de Bordeaux) ;
- TOTOPI (Topographie de Tours pré-industriel) ;
- SIG du PCR EVENA

Les deux premiers systèmes ont été conçus pour la gestion des données archéologiques en milieu urbain tandis que le troisième est destiné à la compréhension d'une agglomération secondaire antique potentielle (Esvres-sur-Indre). Le troisième système est, de fait, plus proche de celui que nous pourrions élaborer.

Principes de la modélisation urbaine avec TOTOPI (RODIER 2000) et Sigarh (SIGARH 2010)

- dissociation de l'élément fonctionnel et de sa représentation planimétrique : on distingue les objets (ou entités fonctionnelles : une église, un monastère...) de leur représentation spatiale, partant du principe avéré que les objets urbains peuvent être modifiés soit d'un point de vue de la fonction, soit de la forme, soit des deux
- il y a donc modélisation spatiale ce qui signifie qu'il n'y a pas redondance entre les objets représentés (création d'une entité différente à chaque changement de fonction et une nouvelle géométrie à chaque changement structurel).

Du système conçu dans le cadre du PCR EVENA (CHIMIER, POUYET à paraître), nous retiendrons les éléments suivants :
différenciation de 2 niveaux principaux : les descripteurs élémentaires et les niveaux d'analyse constitués par une combinaison de descripteurs ; un « niveau d'analyse » peut devenir descripteur à une échelle plus petite.
Par exemple, 4 trous de poteaux (descripteurs) constituent un bâtiment (niveau d'analyse) ; ce même bâtiment peut devenir un descripteur définissant un ensemble culturel (niveau d'analyse) et ainsi de suite
les niveaux d'interprétation sont représentés (graphiquement) par la combinaison (sélection) des descripteurs qui les composent, quelle que soit leur géométrie (point, ligne ou polygone).

Des différences notables opposent le milieu densément occupé aux milieux ruraux comme l'agglomération de Mougou :
pas/peu de changements de fonction des « objets » dans le temps qu'on peut traduire comme une « stabilité » relative des objets dans leurs fonctions et leurs formes ; les « objets » archéologiques ont peut-être davantage tendance à disparaître qu'à se transformer ?
lacunes chronologiques importantes qui ne nous permettent pas de passer sous silence certaines données même très incomplètes ou difficilement exploitables (un artefact, une concentration, une mention...)
cela signifie qu'on ne peut donner la même importance aux objets selon qu'ils sont isolés, uniques représentants d'un type ou, au contraire, associés à d'autres (ex : un four antique appartenant à l'officine, un four du haut Moyen Âge témoignant d'une activité potière)
en corollaire, l'emboîtement des échelles d'analyse sur le système des poupées russes n'est pas adaptable car trop contraignant (ex : plusieurs US constituent un fait, plusieurs faits constituent une structure, plusieurs structures constituent un quartier ou un établissement *etc*)
enfin, le milieu rural, exploité, livre des données propres que sont les données de prospection pédestre (inexistantes, de fait, en milieu urbanisé)

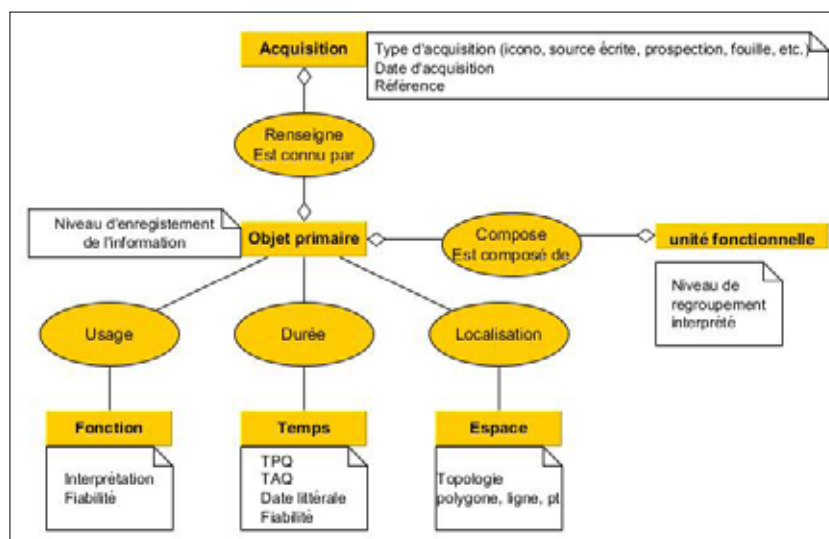
Les principes définis pour la gestion des données en milieu urbain, totalement recevables dans ce cas, ne sont pas transposables au milieu rural. En effet, les principes décrits plus haut impliquent une échelle de précision des données archéologiques dans le temps et dans l'espace qu'il est illusoire d'espérer obtenir en milieu plus rural : les rythmes de transformation de la trame urbaine sont bien plus rapides que ceux de l'espace rural.

- Propositions pour l'agglomération de Mougou

Dans l'état actuel de la réflexion, nous proposons de retenir les principes suivants :

saisie des objets primaires (niveau de représentation et de définition dont on puisse disposer, équivalent des descripteurs élémentaires du système EVENA), quelle que soit la nature des objets
regroupement possible mais pas nécessaire d'objets primaires en unités fonctionnelles (équivalent des « niveaux d'interprétation » du système EVENA) permettant d'interroger les données à l'échelle de l'agglomération

Le schéma ci-dessous illustre les principes retenus :



Nous retenons également l'idée de représenter les unités fonctionnelles par la combinaison des objets primaires les constituants (si le cas se présente) et non par la création d'objets nouveaux. Ce choix aura certainement une incidence sur le choix de l'outil logiciel à mettre en œuvre.

4.2.2.3 Conclusion et perspectives

La réflexion sur la conception du SIG est en cours, il s'agit là d'une ébauche qu'il conviendra d'approfondir et de tester en 2016. Par ailleurs, outre la refonte totale du système initial, un certain nombre de tâches seront prochainement réalisées comme le nettoyage des couches de données existantes (suppression de champs et d'enregistrements inutiles, transferts de données d'une couche à l'autre *etc*) et la saisie des données récentes issues des campagnes de prospections et de sondages réalisés dans le cadre du PCR.

4.3 Les opérations de terrain et les sondages le long de l'escarpement de la Vienne

Dans le cadre du programme d'évaluation du site, il était convenu de poursuivre nos investigations à l'ouest du bourg, mais Florent Hinchberger, maître de conférences à l'Université de Tours (GÉHCO) n'a pu se libérer pour conduire de nouvelles prospections géophysiques et ces travaux ont été reportés à une date ultérieure. Une grande partie de nos moyens a donc été consacrée à l'étude de l'escarpement le long de la Vienne.

4.3.1 Contraintes et conditions de l'intervention

Les sondages (ou zone de prélèvement, ZP) le long de l'escarpement de La Vienne ont été réalisés en juillet 2015 sur une période de trois semaines, avec un effectif de deux personnes en moyenne³. Des bénévoles étaient volontaires pour participer à cette opération, mais la notification de la subvention de la DRAC est arrivée trop tardivement et nous n'avons pu ni défrayer les repas, ni disposer de cantonnements.

³ P. Salé (trois semaines), S. Raudin (deux semaines), P ; Gardère (une semaine) et ponctuellement A. Moreau et T. Boucher (une journée).

Par ailleurs, les conditions de l'intervention se sont révélées très pénibles. En premier lieu, un travail de débroussaillage, voire de tronçonnage a été nécessaire pour accéder à chaque sondage, en haut de l'escarpement (**Figure 5**). Puis dans un second temps, il a fallu creuser des marches dans la pente, très fortement marquée, pour accéder au gisement. La localisation des sondages a été surtout dictée par la densité ou la nature de la végétation, mais malgré tout, il n'était guère possible d'échapper aux racines, ce qui explique parfois pourquoi les sondages sont étroits, ou incomplets (par exemple la ZP 18). Enfin, en raison de la gravité, les sédiments extraits ont eu tendance à dévaler la pente et le rebouchage des sondages a été également éreintant.

Figure 5 Des conditions d'accès difficiles.
(© Équipe Inrap, 2015)



Après que les premiers sondages manuels aient livré les informations recherchées, nous avons considéré que l'usage de la tarière, en fond de vallée, ne serait guère pertinent, et en remplacement, de nouveaux sondages manuels ont été creusés dans la pente et en bas du coteau. Au final, 18 sondages manuels ont été réalisés (**Figure 6**). Ils sont répartis sur une bande de 311,60 m de long. Les sondages situés en haut de l'escarpement sont positionnés de manière plutôt irrégulière. En général, ils sont approximativement distants d'une vingtaine de mètres, mais l'écart a été réduit quand nous avons estimé que cela était nécessaire (par exemple entre les ZP 16 et 17 la distance est de 9 m ; entre les ZP 2 et 3 elle est de 9,60 m). à l'inverse, la présence d'une maçonnerie le long du coteau (UE 36) nous a contraint à éloigner de 37 m les ZP 8 et 9. la largeur des sondages varie en fonction des vestiges découverts, mais surtout selon les contraintes liées à la couverture végétale. Ainsi, la ZP 18 est large de 0,60 m, mais la ZP 7 se développe sur 2,40 m.



Figure 6 Localisation des zones de prélèvements.

4.3.2 Description des niveaux observés dans les zones de prélèvements

4.3.2.1 Les ZP 1 à 4 à l'ouest

Les limites des parcelles n'étant pas clairement définies, une partie des zones de prélèvements sont placées à l'ouest de la parcelle ZM 013 (**Figure 7**). La ZP située la plus à l'est (ZP 4 correspond plus à une observation visuelle qu'à un véritable sondage. À cet endroit, l'ensemble du coteau est recouvert d'une couche blanche à grise, granuleuse et très indurée correspondant à des rejets provenant probablement de l'usine Paviers (US 1003, UE 4). Il est impossible d'entamer manuellement cette couche.

À une distance de 31,60 m à l'ouest, la ZP 1 a livré une stratigraphie simple :

- une couche de sable blanc légèrement indurée, et homogène (US 1002, UE 3) ;
- une couche de sable jaune à brun fin et homogène épaisse de 0,24 m (US 1001 UE 2) ;
- une couche de terre végétale (US 1000, UE 1).

Les ZP 2 et 3 sont assez proches l'une de l'autre (à peine 10 m de distance), et présentent la même séquence stratigraphique :

- une couche de sable jaune meuble comportant en ZP 2 quelques tessons de céramiques (US 1001, UE 2) ;
- une couche de sable gris à jaune, indurée et plutôt hétérogène comprenant également quelques tessons (US 1004, UE 5).
- la terre végétale actuelle (UE 1).

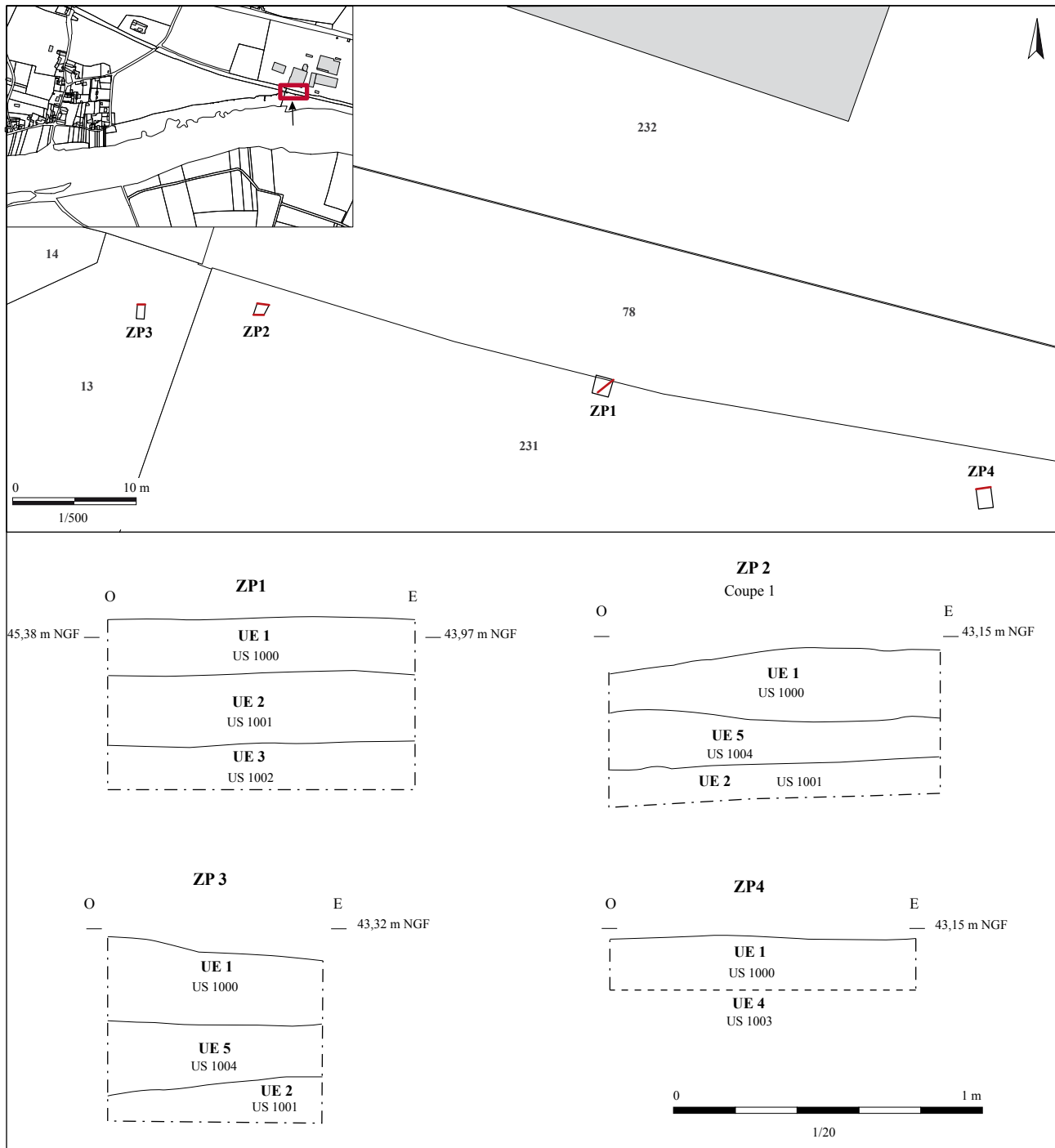


Figure 7 Plans et coupes des ZP 1 à 4.

4.3.2.2 Les ZP 5 et 6

Les ZP 5 et 6 sont nettement plus encaissées (1,30 m pour la ZP 5 et 1,60 m pour la ZP6), car la stratigraphie est nettement plus complexe (**Figure 8**). Dans la ZP 5, les couches historiques reposent sur un sable brun homogène que l'on trouve à 1,22 m de profondeur (US 1001 ; UE 2). Au dessus, quatre couches de sables humifères ont été distinguées :

- la couche US 1007 (UE 6), épaisse de 0,26 m, correspond à un sable humifère gris comprenant un nombre significatif de tessons antiques. Il pourrait s'agir de la couche de terre végétale antique ;
- les deux niveaux supérieurs (US 1005 et 1006) ont été regroupés sous le même numéro d'UE (UE 5). Ils correspondent à des colluvions humifères riches en mobilier céramique et probablement remaniées après le Haut-Empire. Celui placé en position basse se distingue par la présence de nodules calcaires.

Dans la ZP 6, la stratigraphie paraît plus complexe. À 1,34 m de profondeur, on trouve une couche de sable gris homogène qui pourrait correspondre à des alluvions ou des colluvions anciennes (US 1012, UE 11). Plusieurs couches se sont déposées ensuite successivement, dont plusieurs attestent d'une activité ancienne :

- US 1011, UE 10 : couche de sable homogène et légèrement humifère qui pourrait correspondre, (comme l'UE 6 de la ZP 5) à un ancien niveau de terre végétale
- US 1010, UE 9 : couche d'argile sableuse jaune, comprenant de nombreuses inclusions de nodules calcaires. Il peut s'agir d'une couche liée à la purification de l'argile, mais sur le terrain l'hypothèse d'un sol ou d'un niveau de rejet d'adobe a été envisagée ;
- US 1009, UE 8 : remblai de sable argileux gris comportant de nombreuses inclusions variées mais centimétriques (céramique, cendre, charbons de bois, terre cuite architecturale...)
- US 1008, UE 7 : couche de tessons de céramiques antiques (NR) pris dans une matrice de sable argileux brun (**Figure 9**) ;
- US 1005, UE 5 : on retrouve ici la couche observée dans la ZP 5 (sable argileux gris et nodules calcaires) ;
- US 1000, UE 1 qui correspond à la terre végétale contemporaine.

Figure 9 Vue de la couche de tessons de céramique US1007 (ZP 5).
(© Équipe Inrap, 2015)



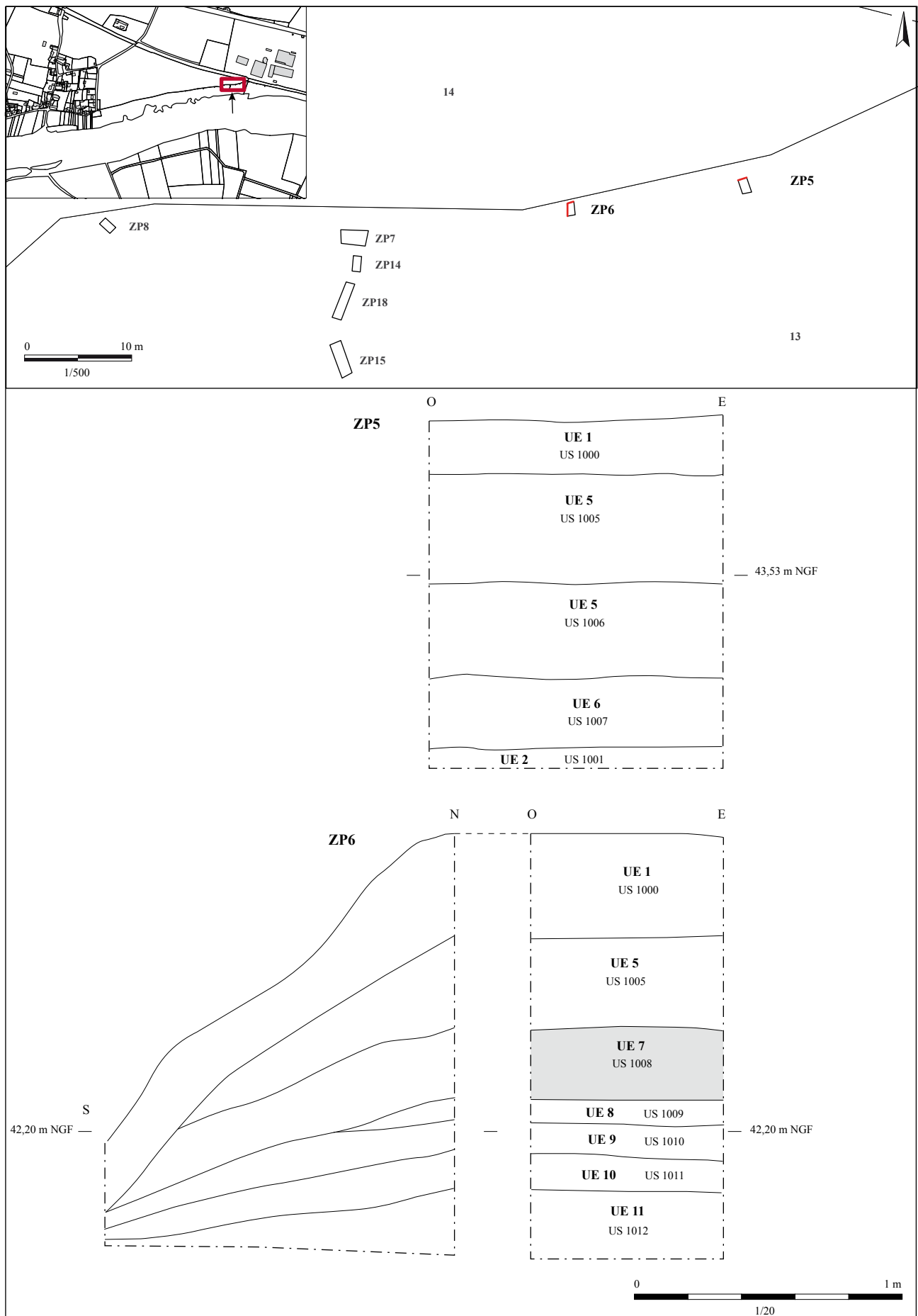


Figure 8 Plans et coupes des ZP 5 et 6.

4-3-2-3 Les ZP 7, 14, 18 et 15.

Les ZP 7, 14, 18 et 15 correspondent aux sondages qui ont apporté le plus de renseignements. Une fois le sondage 7 réalisé, nous avons jugé important de poursuivre nos investigations dans la pente et au pied de l'escarpement, afin notamment de mieux comprendre le rôle des apports de matériaux anciens et récents et de l'érosion dans la formation du profil actuel de cet escarpement.

En position haute, le sondage ZP 7 a été implanté en fonction de la présence d'un four (UE 13). Il correspond probablement à un des fours mentionné à diverses reprises dans la littérature archéologique, mais sans qu'il soit précisément localisé ou décrit. Comme les sondages 5 et 6, les dépôts de couches historiques se succèdent et s'accumulent sur une épaisseur assez importante (1,10 m ; **Figure 10**). La couche la plus ancienne (US 1024, UE 19) correspond à un sable homogène jaune correspondant à des alluvions ou des colluvions. C'est dans ce sable qu'est implanté le four. En coupe il s'interrompt brutalement de sorte que l'hypothèse d'une terrasse a été envisagée. En contrebas, la couche la plus profonde correspond à un sable lessivé gris à jaune, homogène (US 1025 UE 19). Il est surmonté d'un sable gris induré (US 1021 UE 16) épais d'une quarantaine de centimètres au maximum, et d'une couche de terre sableuse et humifère (US 1020 UE 15) épaisse de 0,16 cm. Ce niveau a livré de très nombreux fragments de céramiques (**Figure 11**). Au-dessus, la couche correspond à un horizon de terre végétale (US 1023, UE 18) dont au moins une partie des matériaux sont des colluvions. On trouve notamment de nombreux fragments de terre cuite architecturale dont une partie est issue du four UE 13. Les deux couches supérieures sont récentes : le niveau US 1022 (UE 17) est constitué d'un mélange de sable jaune et de terre humifère et résulte du creusement d'un terrier de blaireau ou de renard situé juste un peu plus haut ; il est recouvert d'un petit niveau humifère (US 1000 UE 1).

Dans le sondage suivant (ZP 14) (**Figure 10**), il a été nécessaire de creuser jusqu'à deux mètres de profondeur pour atteindre les alluvions ou colluvions sableuses (US 1057, UE 43 ; **Figure 12**). Au dessus, on trouve une série de 6 couches peu épaisses (pas plus de 0,10 m) et de nature variée :

- US 1056, UE 42, couche de calcaire pulvérulent ou de marne ;
- US 1055, UE 41, sable fin et homogène gris foncé, légèrement humifère, contenant quelques tessons de céramiques ;
- US 1054, UE 40, calcaire pulvérulent ;
- US 1053, UE 39, sable grossier jaune ;
- US 1052, UE 38, sable gris, gravier et cailloutis calcaire. Cette couche pourrait correspondre à une purification de l'argile ;
- US 1051, UE 37, sable gris, fin et cendreuse, provenant probablement du rejet du combustible consommé pour un four.

En partie haute, les US 1020 (UE15), 1023 (UE 18) et 1000 (UE 1) sont identiques à celles décrites pour la ZP 7. L'US 1020 a à nouveau livré un abondant mobilier céramique. L'US 1023 a également livré de nombreux tessons, ainsi qu'une multitude de fragments de terre cuite architecturale probablement issus du four UE 13 (114).

Le sondage 18 entame la partie basse de l'escarpement (**Figure 10**). Long de 3,57 m, il est large de 0,60 m seulement en raison de la présence d'arbres et de racines. La forte pente et la présence du substrat calcaire a entraîné l'irrégularité de la stratigraphie et une interruption dans le pendage des couches. Ainsi, en partie haute on retrouve, au dessus du socle calcaire, le niveau de sable alluvial ou colluvial (US 1057, UE 43) et deux des six couches peu épaisses de la ZP 18 (US 1056, UE 42 et 1051, UE 37). En partie basse, l'US 1066 (UE 52) correspond à des colluvions jaunâtres

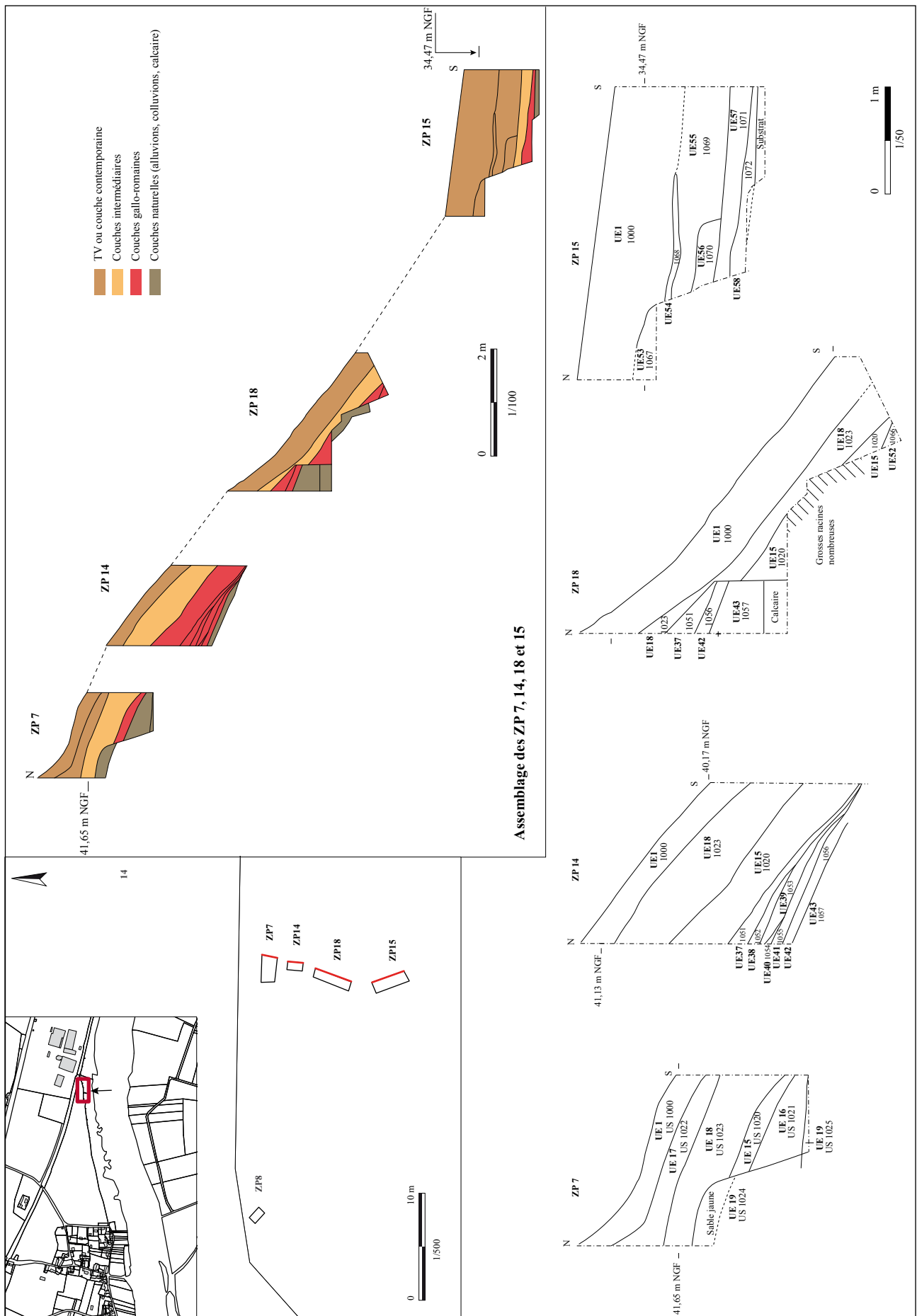


Figure 10 Plans et coupes des ZP 7, 14, 18 et 15.

Figure 11 Vue de la couche de tessons de céramique US1020 (ZP 7).

(© Équipe Inrap, 2015)



dans lesquelles sont dispersés quelques tessons de céramiques. La couche US 1020, fouillée dans les ZP 14 et 7, ne se retrouve qu'en contrebas de la falaise calcaire, mais elle contient toujours énormément de mobilier. L'US 1020 (décrite également ci-dessus) recouvre l'ensemble et permet de masquer la rupture de pente liée au massif calcaire. Le niveau de terre végétale contemporain (US 1000) s'épaissit légèrement en partie basse.

Enfin, au pied de la falaise, la ZP 15 est longue de 3,10 m. Son creusement a pour vocation de révéler la nature des sédiments reposant sur le socle calcaire affleurant sous la Vienne (**Figure 10**). On trouve ainsi :

- US 1072 UE 58 : mélange de lentilles de limon sableux jaune et galets alluviaux et éléments calcaire plus gros et de quelques fragments de *tegulae* ;
- US 1071 UE 57 : limon brun contenant quelques éclats calcaires ;
- US 1070 UE 56 : limon sableux contenant également quelques nodules calcaires ;
- US 1069 UE 55 : limon brun comportant des clastes calcaires peu érodé et un fragment de céramique du XIX^e s.
- US 1068 UE54 : blocaille calcaire de petit diamètre (inférieure à 0,10 m) comprenant quelques tessons antiques, et constituant les vestiges d'un chemin, peut-être le chemin de halage parfois évoqué.
- US 1067 UE 53 : colluvions composée de limon brunet de quelques fragments de céramiques
- US 1000 (UE 1) : terre végétale actuelle.

Le sondage ZP 15 laisse apparaître pour l'essentiel des dépôts très récents (XVIII^e à XX^e siècles : US 1000 UE 1 ; US 1067 UE 53 ; US 1068, UE 54 ; US1069, UE 55). La base de la séquence n'est pas directement datée. Un faciès (US 1072, UE 58) rappelle cependant l'US 1066 observée dans la pente, à hauteur de la ZP 18. Les deux ensembles pourraient se corréliser et correspondre, dans la ZP 15, à l'extrême limite de l'extension du cône de rejets liés à la présence du four situé au rebord du plateau. L'US 1071 (UE 57) qui scelle ce niveau pourrait être d'origine alluviale (ce serait alors le seul dépôt de ce type observé), il pourrait alors signaler la proximité de la Vienne antique.

Un nouveau sondage pourra être réalisé l'année prochaine entre la ZP 15 et la Vienne afin d'observer et dater les couches en place, à proximité de la rivière.

Figure 12 Vue de la coupe du sondage ZP 14.
(© Équipe Inrap, 2015)



4.3.2.4 Le four de potier de la ZP 7.

Le four de potier UE 13 est placé en partie dans la berme de la ZP 7, et les vestiges apparents ont été dégradés par la végétation, par l'érosion et probablement par tous les curieux qui se sont aventurés dans le secteur.

En raison de la présence d'arbres sur le four, et de sa position en grande partie dans la berme (Figure 13), nous n'avons pu réaliser un relevé complet de cette structure (Figure 14). Par ailleurs il était impossible de relever tous les clous positionnés pour le dessin des coupes. Aussi, nous avons pris le parti de dessiner individuellement les divers espaces accessibles en espérant que les dessins pourraient être recalés ultérieurement les uns par rapport aux autres, ce qui n'a pas toujours été le cas. De nombreuses photographies ont également été prises, dans l'espoir de réaliser une photogrammétrie des maçonneries accessibles, mais le résultat est décevant.

Figure 13 Vue d'ensemble du four
(© Équipe Inrap, 2015)



Le four est installé dans des sables jaunes (US 1024 UE 19) mais sa relation stratigraphique avec l'US 1013 (UE 18) est plus incertaine car un terrier de gros animal (renard, blaireau ?) est situé à cet endroit. Nous ne disposons guère plus de renseignements sur le creusement initial et la fosse d'accès reste inexplorée.

En plan, le four est constitué de deux unités : à l'est un aménagement oblong qui ouvre sur la fosse d'accès et amène à la salle de chauffe et au dessus, au laboratoire, qui présentent un plan plus piriforme que circulaire. L'ensemble des maçonneries sont confectionnées à partir de *tegulae* complètes ou brisées et jointes à l'aide d'argile durcie à la cuisson. Elles ont pu être produites spécialement pour la construction, ou être récupérées, lors par exemple de la réfection de toiture. Toutes les parties apparentes portent de fortes traces de chauffe : elles sont noircies et souvent fissurées et le parement est souvent brisé.

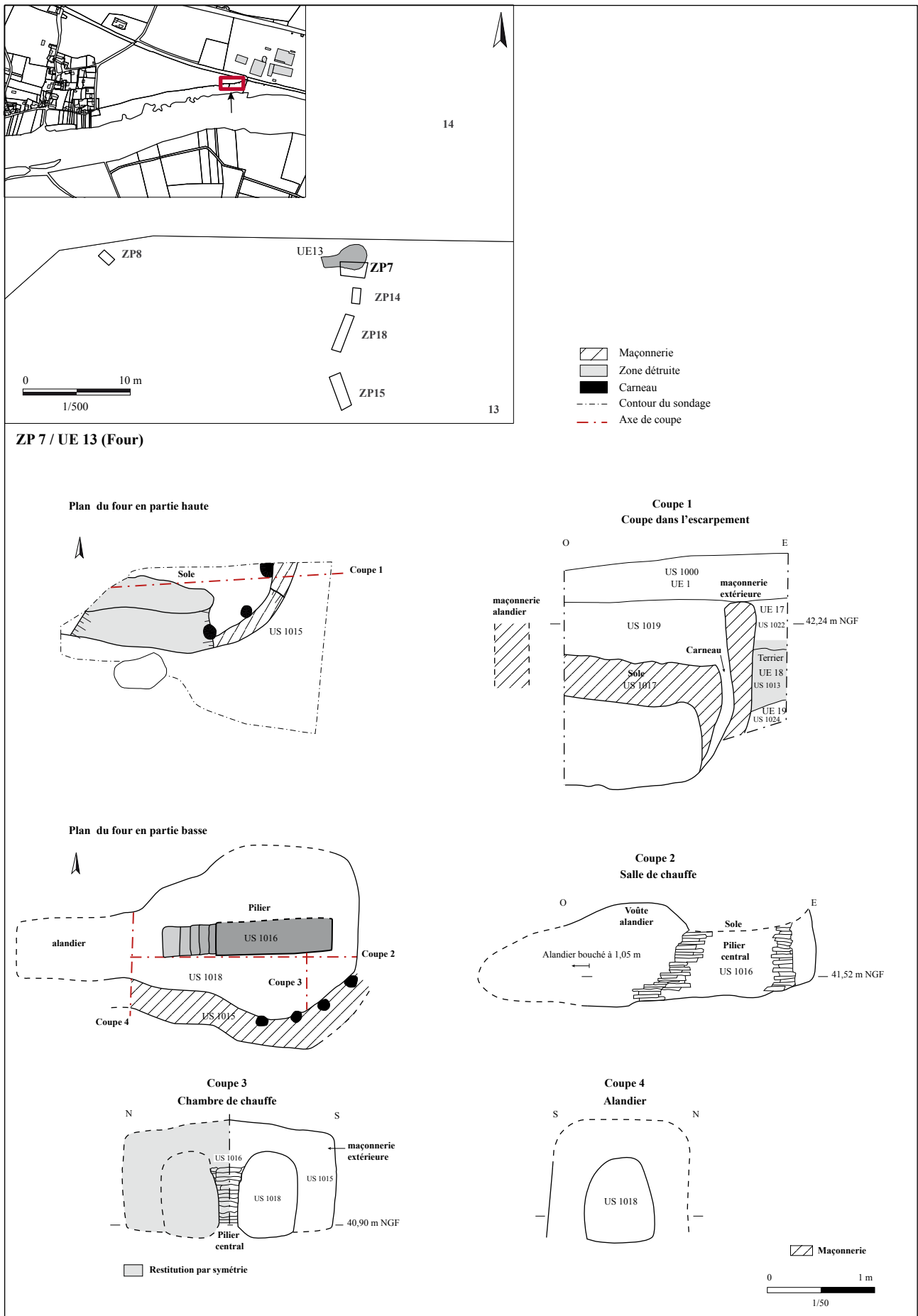


Figure 14 Plan et coupes du four UE 13.

Seule la partie souterraine de l'alandier a pu être observée (Figures 14 et 15). À l'extrémité ouest, vers la fosse d'accès, il est obturé par des remblais. Depuis ce point, jusqu'au premières tuiles du pilier central, une distance de 1,36 m a été observée. Vers le milieu de cette construction, la largeur est de 0,60 m à laquelle il convient d'ajouter l'épaisseur des murs, de 0,28 m, soit une largeur totale estimée à 1,16 m. Le parement interne de ces maçonneries est assez détérioré et les bords des *tegulae* sont généralement cassées. On distingue cependant une alternance de tuiles complètes et de fragments. Cette technique de construction a été mieux observée au niveau de la salle de chauffe (cf. ci-dessous). Depuis le sol, les tuiles constituent une paroi verticale sur 0,25 m de haut puis chaque assise déborde vers l'intérieur de manière à infléchir le profil pour aboutir à la création d'une voûte. L'espace ainsi créé est haut de 0,80 m. À l'intérieur de l'alandier mais aussi de la chambre de chauffe, un petit dépôt peu épais de sédiment sableux a été retiré, mais il était mélangé à des déchets végétaux. Nous supposons que ces espaces ont été explorés récemment, et que les sédiments encore en place sont liés à des activités récentes. Le fond est constitué d'un sable gris et induré, conséquences probable de son utilisation.

Depuis les premières tuiles occidentales du pilier, dans le prolongement de l'alandier, la chambre de chauffe mesure 2,08 m dont 0,28 m de maçonnerie à l'est. Perpendiculairement, on estime sa largeur à 2,12 m (dont les maçonneries épaisses de 0,28 m). Les maçonneries sont construites à l'identique de celles de l'alandier. En partie basse sur près de 0,55 m de haut, des fragments de *tegulae* complètes sont posée horizontalement

Figure 15 Vue de l'intérieur de l'alandier.
(© Équipe Inrap, 2015)



de manière à ce que les bords forment un parement régulier et vertical (Figure 16). Entre chaque tuile complète s'intercalent des fragments. À partir du moment où la paroi s'évase vers l'intérieur pour constituer une voûte reliée au pilier central, la maçonnerie est plus large et on utilise deux gros fragments de *tegulae*, qui s'intercalent avec des plus petits. L'ensemble est joint à l'aide d'argile sableuse qui a pris une couleur orangée. La chambre de chauffe est divisée en deux nefs de 0,55 m de large chacune. L'espace formé par les voûtes est haut de 0,80 m. À l'intérieur des maçonneries, quatre conduits ont été repérés. Il s'agit de carnaux distants d'une vingtaine de centimètres en moyenne (Figures 17 et 18). Ils ont été observés au niveau des élévations accessibles et conservées, mais il est possible que d'autres structures analogues étaient présentes plus à l'ouest. Aucun matériau particulier n'a été mis en place pour leur construction, et seul le placement des fragments de tuiles forme ce dispositif. On peut alors supposer que ces derniers aient été montés au fur et à mesure autour d'une pièce, en bois par exemple, qui a ensuite été démontée. Le diamètre des carnaux est d'environ 0,10 m. Ils sont verticaux en partie haute au niveau de la sole, et s'incurvent vers l'intérieur, en partie basse, dans la maçonnerie. Au centre de la chambre de chauffe, le pilier se développe sur 1,58 m de long et 0,32 m de large (Figures 14 et 19). Il est construit de la même manière que les parois. Vers l'ouest, le parement du pilier forme un profil étagé en raison de la disposition des tuiles, en gradin. À l'est en revanche, cette maçonnerie est verticale et ne s'adosse pas à la paroi du four : un espace de 0,22 m est conservé.

Figure 16 Vue en coupe de la maçonnerie de la chambre de chauffe. (© Équipe Inrap, 2015)

Figure 17 Vue de la partie basse d'un carneau. (© Équipe Inrap, 2015)

Figure 18 Vue de deux carnaux au niveau de la sole. (© Équipe Inrap, 2015)

Figure 19 Vue du pilier de la chambre de chauffe. (© Équipe Inrap, 2015)



Figure 20 Vue de la sole et de la paroi du laboratoire.
 (© Équipe Inrap, 2015)



En partie haute, nos observations ont été relativement limitées. La sole qui sépare la chambre de chauffe du laboratoire est construite à l'aide des mêmes matériaux que les maçonneries précédentes (Figures 14 et 20). Elle est ancrée dans les parois et s'appuie sur le pilier central de la chambre de chauffe. Elle est épaisse de 0,20 m. Sa surface semble être irrégulière, les fragments de tuiles formant un relief accidenté. Il est possible cependant qu'elle ait été altérée au cours du temps ou qu'elle ait fait objet de restauration. La maçonnerie du laboratoire s'élève encore de 0,60 m au dessus de la sole. Elle n'est constituée que d'une rangée de fragments de tuiles et son épaisseur varie de 0,14 à 0,20 m ce qui la rend fragile : on peut ainsi supposer que la solidité de la structure est garantie par l'enterrement d'une part importante des maçonneries. Si l'on admet que le plan piriforme est lié, en partie basse, à la présence de l'alandier, on estimera que le laboratoire adopte un plan circulaire. À partir de des éléments observés, son diamètre peut être estimé à 1,80 m, (2,10 m avec les maçonneries). Son rayon est donc de 0,90 m, soit une surface utile de 2,83 m². Le calcul du volume du laboratoire est plus incertain, l'élévation étant incomplète, mais le volume conservé est de 1,70 m³ (2,83 x 0,60 m). Aucun indice ne permet de préciser ni le mode d'accès au laboratoire, ni le type de couverture du four. Le laboratoire est comblé d'une épaisse couche de remblai, l'US 1019, composée de sables gris et de très nombreux nodules d'argile cuite, de fragments de TCA, et de rares tessons de céramiques. La terre végétale (US 1000) recouvre l'ensemble.

Ce four présente plusieurs points communs avec celui fouillé en 1979 à l'emplacement de l'usine de Paviers (SCHWEITZ *et al.* 1986 ; Figure 21). Leurs dimensions sont assez proches (les diamètres des laboratoires sont proches de 2,10 m) ; ils correspondent à des fours « verticaux », à laboratoire séparé de la chambre par une sole ; ils appartiennent au type 2 défini par Alain Ferdière (FERDIÈRE 1975)⁴, ou sont codés en II-C-1-Sa-M1, selon le système de classification proposé par Bruno Dufay (DUFAY 1996)⁵. Cependant des différences sont également enregistrées. Sur le four fouillé en 1979, aucun carneau n'est signalé, mais cette absence peut s'expliquer par la destruction de la majeure partie des maçonneries. Le pilier central semble s'appuyer contre la paroi du four⁶, à l'extrémité opposée à l'alandier, ce qui n'est pas le cas pour notre exemplaire. Quatre supports latéraux maçonnés sont également évoqués. De nombreux tessons de céramiques, d'amphores

4 Les chambres de chauffe sont divisées en deux parties par un pilier.

5 II : four à deux volumes ; C : de plan circulaire ; 1 : avec un alandier ; Sa : comprenant une sole construite perforée et des carnaux périphériques ; M1 : et supportée par un pilier médian.

6 C'est écrit en page 48, mais le plan semble montrer l'inverse.

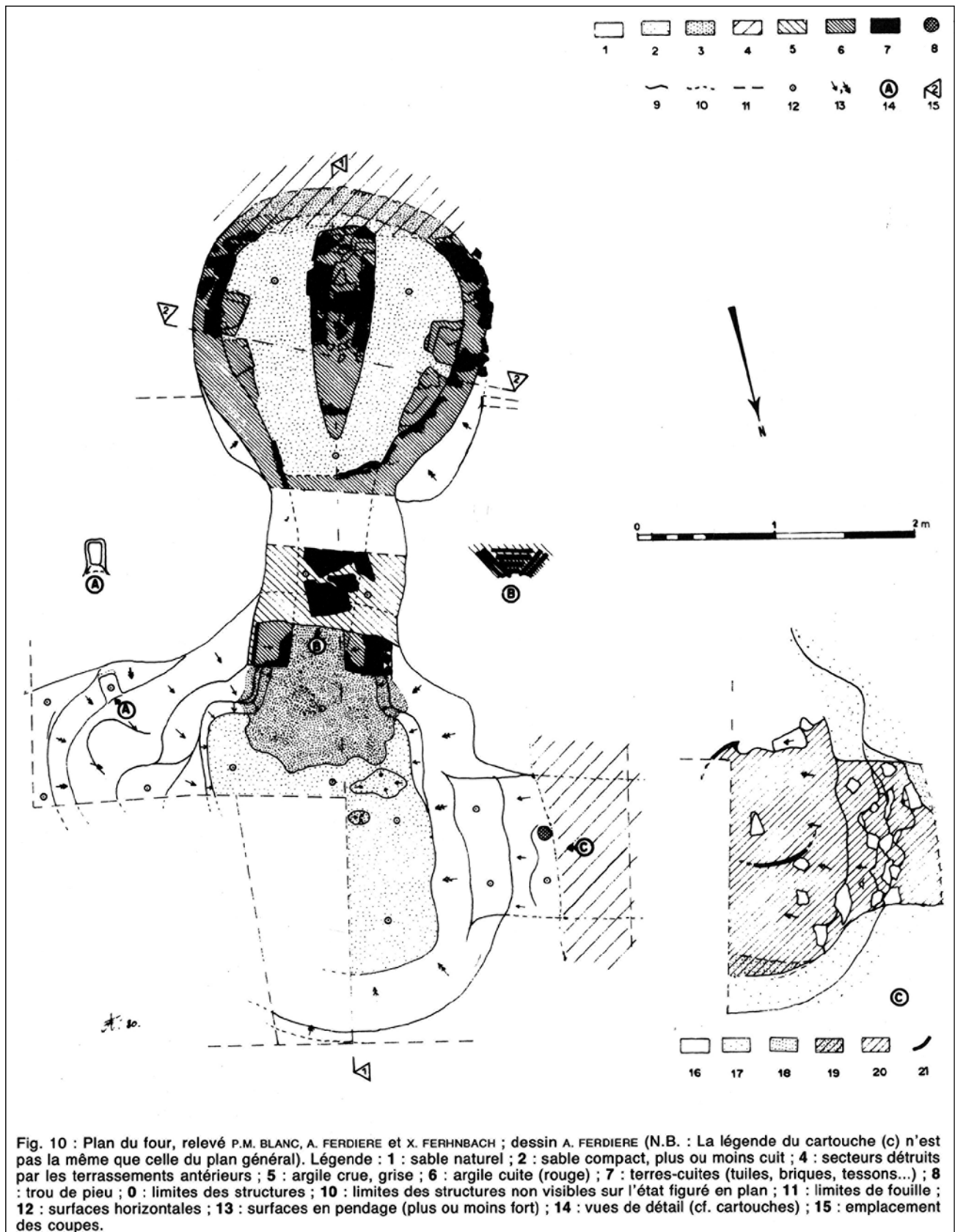


Figure 21 Plan du four de Paviers fouillé en 1975 (d'après Schweitz et al. 1986 : 47).

notamment, participent à la construction. Ces différences ne sont pas expliquées : il peut s'agir d'une évolution typo-chronologique, de manières de faire propres au maçon, ou de choix techniques.

Les autres fours connus à Mougou ont généralement fait l'objet de descriptions succinctes. Les deux fours découverts lors de la construction de la voie de chemin de fer sont aujourd'hui détruits. Ce sont des fours verticaux et circulaires à sole. Louis Bousrez précise seulement qu'ils

« étaient à deux étages sur un axe vertical ; on peut reconnaître dans l'un d'eux l'existence des cheminées qui amenaient la chaleur du foyer dans le laboratoire » (BOUSREZ 1899). Une photographie de cet article, et des clichés plus récents conservés dans les archives de l'association des Amis du Vieux Chinon montrent la présence d'un pilier central qui, selon C. Toulier-Vallée, ne serait pas solidaire de la paroi (TOULIER-VALLÉE 1976), et d'une maçonnerie soignée, composée de *tegulae* dont les bords forment un parement intérieur régulier (Figure 22). Une fouille et un relevé furent réalisés en 1973 sous la responsabilité de J.-L. Sergent. Le relevé de la sole montre notamment la présence de carnaux périphériques, mais également autour du pilier central (Figure 23). Deux fours ont également été découverts en 1956, mais seul un croquis peu exploitable d'une coupe nous est parvenu. Il décrit une structure de 1,20 m de profondeur environ et large de 1,05 m environ, dont le creusement est tapissé d'argile jaune (documents manuscrits conservés au SRA Centre ; Figure 24). L'hypothèse d'un four semble douteuse. Trois fours supplémentaires ont été observés en 1974, dans le talus en bordure de la Vienne, mais ils n'ont fait l'objet d'aucune description précise (VALLÉE TOULIER 1976). Deux d'entre eux semblent très détériorés et le troisième pourrait correspondre à celui que nous avons étudié. Enfin, un four, et peut-être deux autres ont été repérés lors du diagnostic de 2011, mais leur fouille n'a pas été engagée et leurs caractéristiques restent inconnues (SALÉ 2011a). Au final, si les quelques fours connus à Mougon sont tous des fours verticaux, circulaires, à sole et à pilier médian, on notera cependant les quelques différences de conception.

Figure 22 Vue d'un four placé le long de la voie de chemin de fer

(photographie anonyme issue de la collection de la Société d'histoire Chinon Vienne et Loire).



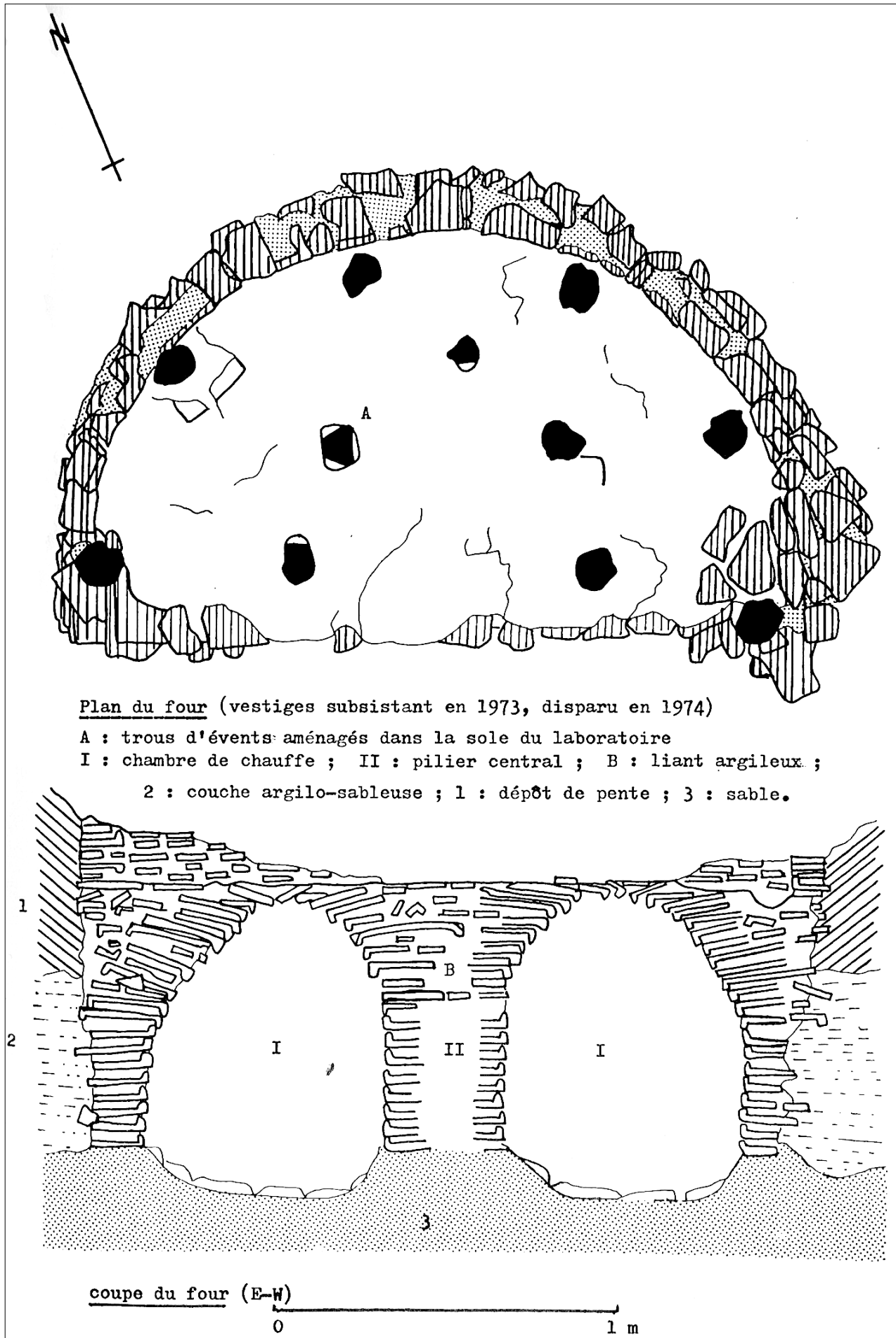


Figure 23 Relevé de la sole du four de Paviers
 (d'après Vallée, Toulhier 1976, II : 21)

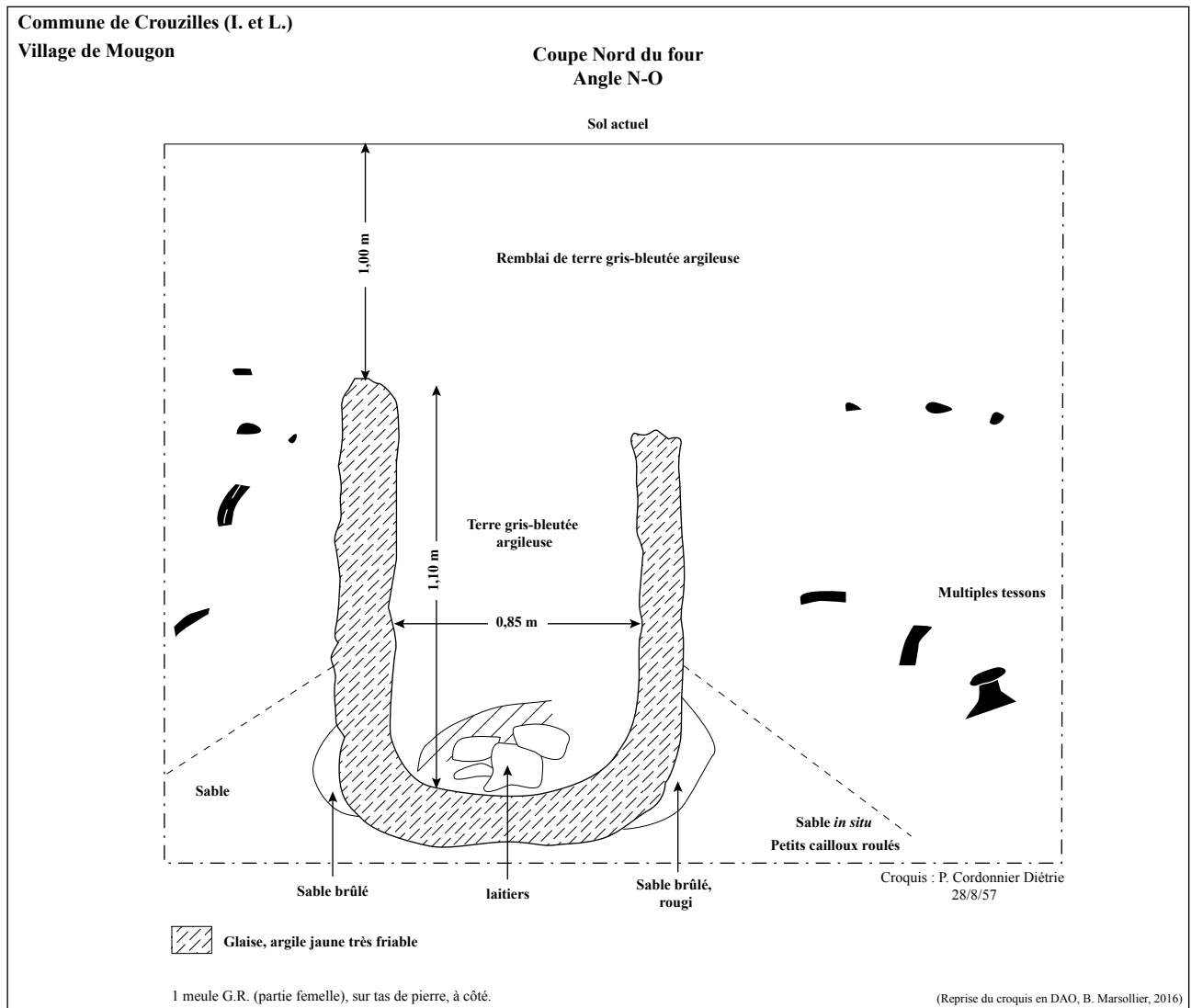


Figure 24 Croquis de la coupe d'un des « fours » découvert en 1956 (relevé P. Cordonnier Diétrie).

4.3.2.4 Les ZP 8 à 13, 16 et 17

La ZP 8 est placée à un peu plus de 21 m à l'ouest du four UE13 et elle est profonde de 1,40 m (**Figure 25**). À 1,06 m de profondeur, on trouve une couche de sable jaune clair alluviale ou colluviale. Elle est surmontée d'une couche dont l'épaisseur n'excède pas 0,20 m et qui diminue vers le bas de la pente. Il s'agit d'un niveau de sable brun humifère (UE 6 US 1007). Au-dessus, l'US 1013 (UE 12) est nettement plus épaisse (0,50 m) et se distingue de la précédente par la présence de nombreuses pierres calcaires et quelques fragments de tuiles.

La ZP 9 est éloigné de 35,9 m de la précédente. Cette distance s'explique par la présence d'un mur massif que nous présentons dans le chapitre 4-3-2-5. Dans ce sondage, la coupe est simple et n'a livré que très peu d'indices archéologiques (**Figure 25**). Deux couches de sable gris clair et induré ont été identifiées (US 1029 et 1030). Celle placée en position haute se distingue par la présence de nodules calcaires (US 1029). Elle est recouverte de terre végétale (US 1000)

Le sondage ZP 10 est profond de 1,40 m. et n'a guère livré de vestiges archéologiques (**Figure 25**). En fond, se développe un sable gris induré (US 1028) sur lequel on trouve un sable brun gris homogène (US 1027) un sable humifère comprenant quelques nodules calcaires et des fragments de terre

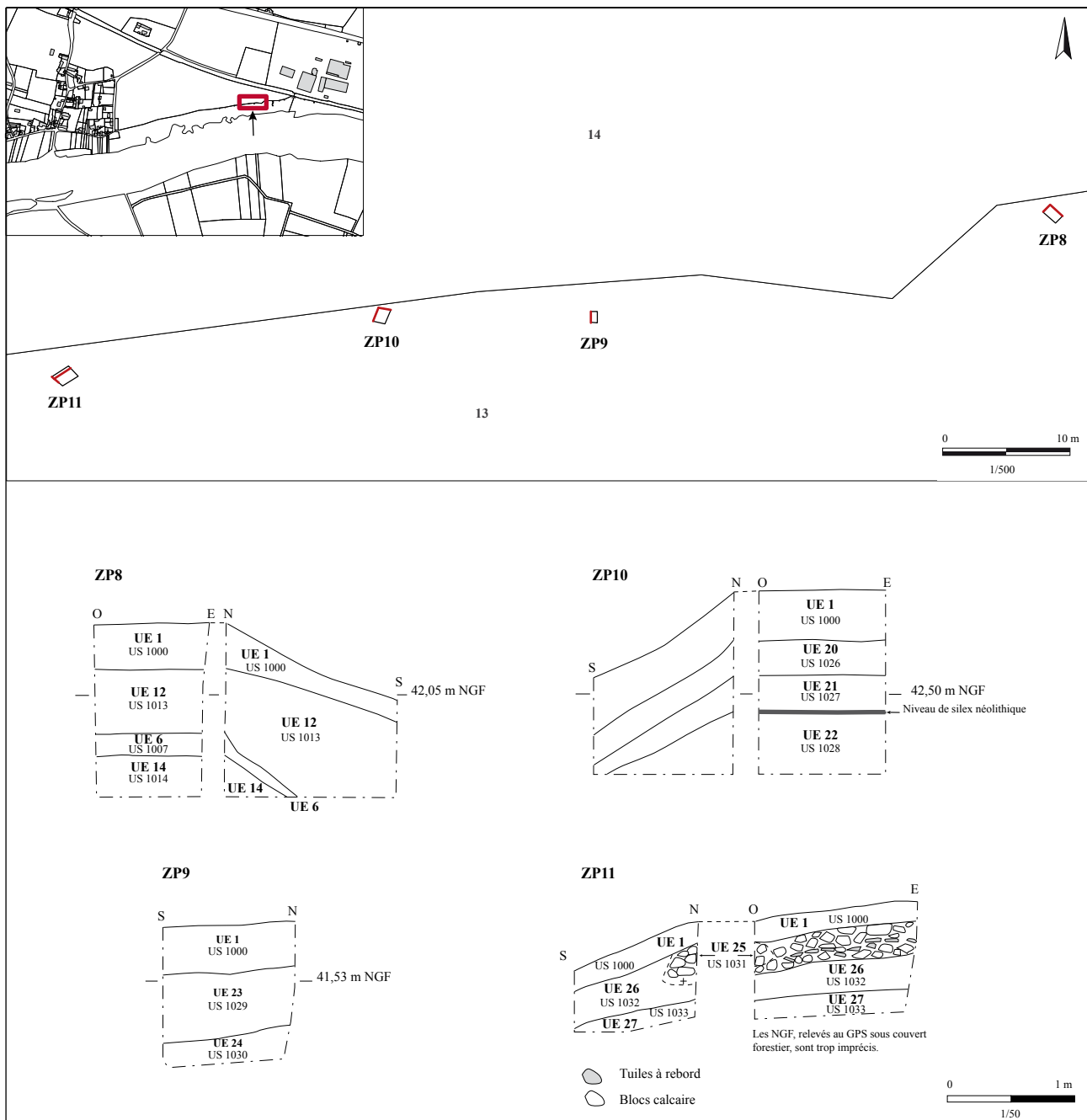


Figure 25 Plans et coupes des ZP 8, 9, 10 et 11.

cuite architecturale (US1026) et la terre végétale actuelle (US 1000). On notera la présence d'une lamelle en silex entre les couches 1027 et 1028, à une profondeur de 0,96 m.

Le sondage ZP 11 apporte également peu d'informations (**Figure 25**). Au dessus de deux niveaux de sable, l'une brune à jaune et meuble (US 1033) et l'autre grise et indurée (US 1032), un empierrement calcaire a été observé (US 1031). Il constitue une couche de 0,28 m d'épaisseur et comprend, outre les blocs calcaires, un niveau de tuiles à crochet. Il peut rappeler l'empierrement de la ZP 8 (US 1013). Il est recouvert d'une couche de terre végétale.

Dans la ZP 12, le seul élément remarquable concerne à nouveau des éléments de maçonneries modernes (**Figure 26**). Bien que restreint (1,24 m sur 1,15 m) ce sondage a livré deux portions de murs formant un angle droit (UE 31, US 1041 et 1042) et constitués de gros blocs calcaires (**Figure 27**). Elles délimitent un remblai (UE 33) constitué de deux couches de sable gris (US 1043 et 1044) dont l'une contient de nombreuses pierres de

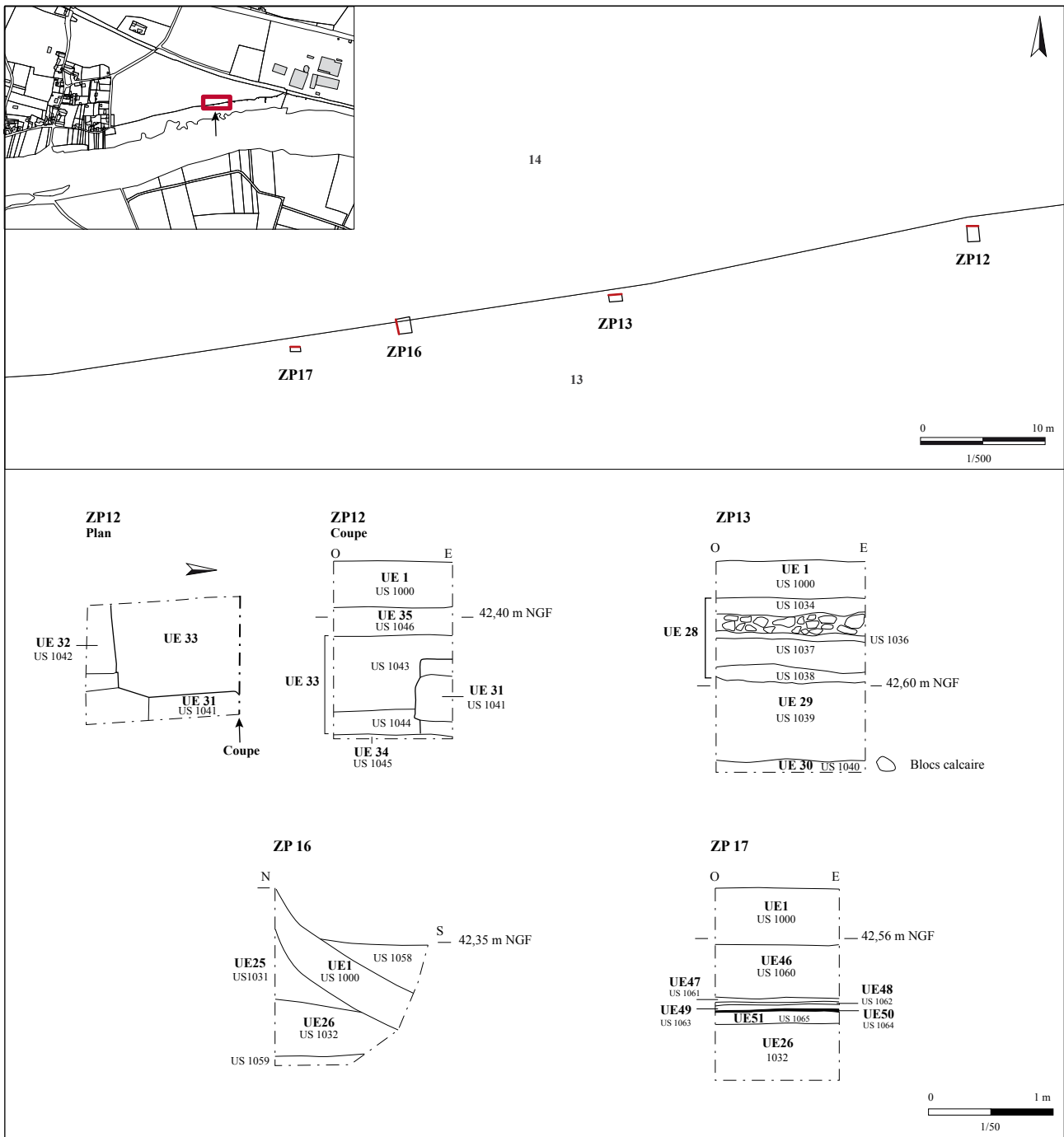


Figure 26 Plans et coupes des ZP 12, 13, 16 et 17.

taillées décimétriques et des fragments de tuiles à crochet. Cet ensemble est recouvert de deux niveaux de terre humifère, l'actuelle (US 1000) et une plus ancienne (US 1046, UE 35).

À l'emplacement de la ZP 13, le haut de l'escarpement est quasiment vertical et les niveaux archéologiques sont immédiatement accessibles. La coupe, relevée sur 1,60 m de haut, présente une succession de couches plus complexe que dans les derniers sondages décrits (**Figure 26**). On observe ainsi :

- un dépôt alluvial ou colluvial de sable jaune meuble (US 1040, UE 30) ;
- un autre dépôt alluvial ou colluvial de sable jaune très induré de 0,62 m d'épaisseur (US 1039 UE 29) ;
- une succession de couches de mortier et d'empierrements regroupées dans une seule UE (UE 28), comprenant deux niveaux de mortier (US 1038 et 1036), deux US de cailloutis et galets (US 1037 et 1034) et une couche de petits blocs calcaires (US 1035). La nature de cette UE reste

Figure 27 Vue des maçonneries de la ZP 12.
(© Équipe Inrap, 2015)



incertaine : s'agit-il de remblais, de maçonneries détruites ou d'une voie de circulation ? Sa datation est également inconnue ;
- une couche de terre végétale (US 1000).

Au niveau de la ZP 16, on retrouve une coupe assez simple (**Figure 26**). À 0,90 m de profondeur, on observe une couche de sable mêlé à des galets alluviaux (US 1059, UE 45), puis une couche de sable gris, fin et homogène (US 1032 UE 26). Celle-ci est recouverte d'un niveau de pierres calcaires correspondant probablement aux vestiges d'un mur effondré (US 1031 UE 25). Le niveau de terre végétale actuel (US 1000) est recouvert de sable brun (US 1058) déposé localement par le creusement récent d'un terrier de renard ou de blaireau.

Le sondage ZP 17 est éloigné du précédent de 8,20 m seulement. En contrebas de la berge un mobilier abondant a en effet attiré notre attention. Au sommet de l'escarpement, la coupe est déjà presque verticale, et des niveaux archéologiques antiques sont visibles sur plusieurs mètres de long, voire sur plusieurs dizaines de mètres (**Figure 26**). Au dessus d'un niveau de sable gris induré d'origine alluvial ou colluvial (US 1032, UE 26), on observe :

- un niveau de sable gris cendré, comportant quelques tessons de céramiques et des fragments de tuiles antiques (US 1065, UE 51)
- une couche de moins de 1 cm d'épaisseur, de charbons de bois (US 1064, UE 50) ;
- un fin niveau de sable gris (US 1063 UE 49) ;

- un autre niveau de sable, orangé et présentant des traces de rubéfaction (US 1062 UE 48) ;
 - un autre niveau peu épais de sable gris (US 1061, UE 47) ;
- Cet ensemble est recouvert d'une couche d'une ancienne terre végétale (US 1060, UE 46), puis de la terre végétale actuelle (US 1000).
En 2016, il conviendra probablement de débiter notre campagne de prospection par la reprise de cette ZP, en réalisant une coupe perpendiculaire nord-sud, afin d'observer le pendage des couches antiques. Par ailleurs, au pied de ce sondage, nous avons constaté la présence de masses sableuses détachées de la paroi et de petites crevasses parallèles au coteau (Figure 28) Elles témoignent de l'érosion de la partie haute de la berge.

Figure 28 Vue de l'effondrement de masses sableuses en paroi de la ZP 17.
(© Équipe Inrap, 2015)



4.3.2.5 Des murs le long de la berge

Depuis la ZP 7 jusqu'à la ZP 16, plusieurs maçonneries ou vestiges de maçonneries ont été identifiées. La plus visible est placée entre les ZP 8 et 9 et concerne un important massif de blocs calcaires, l'UE 36 (Figure 29). À cet endroit l'escarpement présente un profil différent. À proximité immédiate de la Vienne, les alluvions déposées constituent un talus à pente douce, similaire à ce qui est observé en aval ou en amont. Au pied du mur UE 36, la partie basse de l'escarpement forme en revanche une sorte de plateforme surplombant la Vienne d'un peu plus de 7 m, alors que de part et d'autre une pente assez forte est enregistrée (Figure 30). Ainsi, soit la berge a été partiellement décaissée préalablement à la construction du mur, soit elle était déjà entaillée plus anciennement, de façon naturelle ou non⁷.

⁷ Ce décaissement pourrait-il être lié, par exemple, à une zone de prélèvement de sable ?

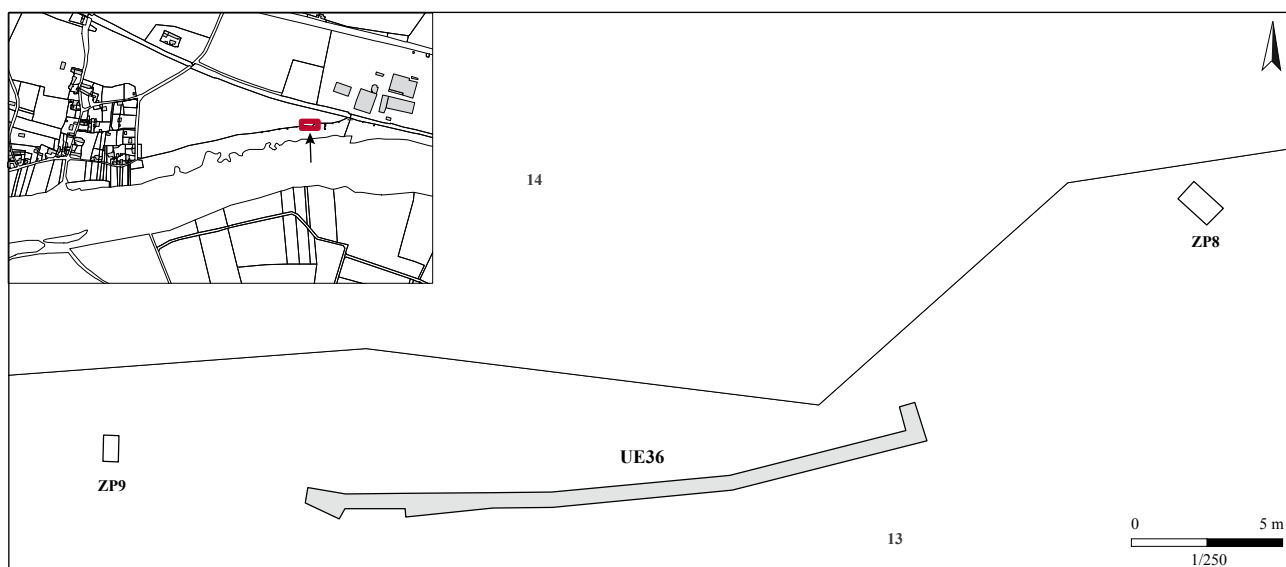


Figure 29 Plan de localisation de l'UE 36.



Figure 30 Vue de la plateforme à l'avant du mur UE 36.

(© Équipe Inrap, 2015)

La maçonnerie se développe sur 20,70 m de long (US 1047). Vers l'ouest, elle s'interrompt brutalement, soit en raison de l'inachèvement de l'ouvrage, ou soit en raison de sa destruction partielle. Vers l'est en revanche, le mur fait un petit retour sur 1,30 m de long (US 1048), avec un chaînage à l'angle (Figure 31). Le parement est composé de pierres calcaires équarries de 0,30 à 0,40 m de large en moyenne et liées à l'aide d'un mortier de chaux sableux et beige. En partie occidentale, deux ressauts ont été observés à la base du mur de part et d'autres d'une cavité souterraine. Deux cavités sont visibles (US 1049 et 1050). Elles s'enfoncent de quelques mètres sous terre, mais des amas de colluvions empêchent de voir l'extrémité de ces constructions (Figure 32). Elles sont nettement obliques par rapport à la maçonnerie principale, ce qui peut suggérer une fonction architecturale⁸. Les parois sont maçonneries et forment un arc brisé. Comme le parement, les matériaux utilisés sont des blocs calcaires équarris, de 0,50 m sur 0,30 m et du mortier de chaux beige. Sur les côtés, quatre trous d'encastrement se font faces, par paire, et correspondent probablement aux traces des cintres en bois qui ont servi à la construction de la voûte (Figure 33). On notera enfin qu'à l'extérieur, en partie haute, une assise de pierres surplombe les sédiments retenus.

Cette maçonnerie correspond probablement à un mur de soutènement.

⁸ Merci à Émeline Marot pour les précisions qu'elle a apportées pour l'étude de cette construction.



Figure 31 Le chaînage à l'angle oriental du mur UE 36.

(© Équipe Inrap, 2015)



Figure 32 Vue des deux ouvertures dans le mur UE 36.

(© Équipe Inrap, 2015)



Figure 33 Vue des aménagements du cintre à l'intérieur des cavités de l'UE 36

(© Équipe Inrap, 2015)

Ces caractéristiques évoquent une construction de la période moderne, peut-être le XVII^e s. Les dimensions de l'ouvrage et le soin apporté à son exécution surprennent par rapport à son utilité : sa mise en œuvre et son coût paraissent en effet disproportionnés au regard de la surface gagnée. C'est pourquoi nous supposons la présence d'un aménagement au sommet de la berge, dont la nature reste inconnue : peut-être une maçonnerie ou un chemin ?

Par ailleurs dans les ZP 8, 11, 12 et 16, plusieurs niveaux comprenant des pierres d'un diamètre varié ont déjà été signalés. Ils peuvent correspondre à un ancien mur de pierres calcaires qui se serait effondré. Un tel mur est mentionné par Henry Auvray en 1936. Il évoque ainsi des murs « que nous trouvons en amont de Mougon tout au long de la berge, sur une longueur d'environ trois cent mètres et dont la plus grande partie est déjà tombée dans le lit de la rivière » (AUVRAY 1936 : 307). Selon cet auteur, ils auraient pour fonction de soutenir la berge. Nous pourrions supposer que le mur UE 36 se poursuivait ainsi jusqu'au bourg si des différences notables entre ces maçonneries n'étaient pas enregistrées. Ainsi le mur UE 36 est installé dans un secteur où la berge est entaillée, contrairement à ce qui a été observé dans les ZP. Par ailleurs, seule la ZP 12 a livré des blocs de pierres équarris et massifs et les autres empierrements sont constitués de blocaille grossière. Enfin, ils ont été découverts en partie haute de l'escarpement, et ils ne paraissent pas se poursuivre verticalement à flanc de coteau. C'est pourquoi nous supposons qu'il s'agit d'un mur parcellaire implanté en hauteur, le long de l'escarpement, plutôt que d'un mur de soutènement. D'ailleurs, Henry Auvray précise que les murs ont été construits sur « la couche de l'époque romaine » (AUVRAY 1936 : 308). Dans ce cas, la poussée des colluvions migrant naturellement ou artificiellement (les travaux des champs), et l'érosion de la berge ont pu provoquer son éboulement. La présence de nombreuses tuiles à crochet semble plaider pour une

construction assez récente. Il est en revanche plus difficile de répondre à la question de la fonction des deux murs faisant angle droit dans la ZP 12

4.3.3 L'érosion des berges et l'état de conservation du site antique (P. Gardère et P. Salé)

L'assise sur laquelle est installé le site de Mougou est constituée par la formation du tuffeau (unité c3b). Le substrat calcaire est recouvert par des dépôts sableux, dont le matériel est majoritairement issu du démantèlement de la terrasse alluviale Fx et des sables glauconieux du Turonien (c3cS). Le site antique se trouve actuellement en rebord de plateau ; il est légitime de s'interroger sur la possible disparition d'une partie significative du site. Nos prédécesseurs ont ainsi fréquemment évoqué l'érosion des berges et la destruction du site. En 1899, Louis Bousrez évoque la destruction de fours qui « sont écroulés et à moitié coupés dans le sens vertical sous la poussée des terres » (BOUSREZ 1899 : 7). En 1936 Henry Auvray transcrit un document d'archive daté de 1768, dans lequel il est fait état des débordements de La Vienne, de la destruction du quai et des maisons les plus proches. (AUVRAY 1936 : 306). En 1973, J.- L. Sergent fouille un puits antique localisé à 50 m de la berge, dans le lit de la Vienne. Depuis, on considère qu'une grande partie du site a été détruite par l'érosion provoquée par La Vienne. L'étude de la rupture de pente apporte des arguments permettant d'invalider cette possibilité.

Le rebord du plateau a été observé sur une longueur d'environ 310 m. Seuls des dépôts archéologiques et des niveaux sableux ont été relevés. Rien n'indique l'arrachement majeur de la falaise calcaire : les sables correspondent à des coulées colluviales telles qu'elles s'observent habituellement sur les abrupts de coteaux ; les niveaux riches en mobilier paraissent ne pas avoir subi de longs transferts sur la pente en contrehaut. L'absence de blocs rocheux de grande dimension dans la pente (ZP 7 14 et 18) et à son pied (ZP 15), en bord de Vienne, ne valide pas non plus l'hypothèse d'une déstabilisation de grande ampleur de la bordure actuelle du site. La découverte de plusieurs couches antiques successives, dans les ZP 5, 6, 7 14 et 18, à une grande profondeur (jusqu'à 1,20 m) témoignent au contraire de la conservation des vestiges dans la moitié orientale de la zone explorée (de la ZP 4 à la ZP 8).

La morphologie actuelle de la falaise ne correspond pas toutefois fidèlement à celle de l'époque antique. Outre les coulées sableuses précédemment décrites, l'existence d'une fracture dans la ZP 17 suite au décollement partiel d'une masse sableuse (**Figure 25**), indique que des effondrements ponctuels ont lieu en particulier de la ZP 9 à la ZP 17, mais ces phénomènes ne suffisent pas à justifier à eux seuls la validation de l'hypothèse selon laquelle une portion non négligeable du site initial ait disparu, du fait d'une importante destruction du rebord du versant. L'impact de la Vienne ne peut pas être non plus évoqué. Même si les eaux des crues submergent régulièrement le talus en pied de pente, l'énergie du courant et l'accroissement de la tranche d'eau sont bien trop faibles pour pouvoir entraîner la disparition de pans entiers du replat initial. La compétence du cours d'eau peut tout au plus être à l'origine de la dispersion latérale du mobilier archéologique présent dans les colluvions de bas de pente, tout comme la fréquente imbibition des dépôts par les crues peut aboutir à leur colmatage progressif par des fines et à l'acquisition d'une couleur noire, due à l'enrichissement en matière organique.

Il n'a pas été possible cette année d'étudier les formations du lit majeur de la Vienne au droit du site fouillé. La question des modalités d'évolution du cours de la Vienne et de son régime hydrodynamique depuis le Haut-Empire reste donc en suspens.

4.3.4 La répartition des vestiges

Au niveau des ZP 1 à 4, seule la couche US 1004 (UE 5) peut correspondre à un témoignage d'un niveau archéologique, car elle s'intercale entre la terre végétale et un niveau de colluvions ou d'alluvions. Au regard du nombre de déchets laissés par les potiers antiques, il n'est pas surprenant de trouver du mobilier céramique dans ces niveaux. Cependant, ces vestiges restent très modestes et ne témoignent pas d'une occupation intense.

Plus à l'ouest les ZP 5, 6, 7, 14, 15 et 18 ont livré de nombreux indices archéologiques liés à l'activité potière antique. Outre le four, de grandes quantités de mobilier céramique ont été découvertes, souvent à des profondeurs importantes. Ils témoignent du développement de l'agglomération antique mais également d'une bonne conservation des vestiges.

De la ZP 9 à la ZP 17, les indices concernant l'occupation antique sont moins nombreux. On retiendra surtout la présence de plusieurs couches successives, liées à l'activité potière, dans le dernier sondage (ZP 17) et à proximité immédiate et dans une moindre mesure, de mobilier céramique erratique. On signalera également la présence de mobilier lithique peu abondant, mais qui témoigne d'une occupation ancienne et peut aider à la datation des couches de sables. Les maçonneries attribuées aux périodes modernes ou contemporaines sont en revanche bien présentes. Elles peuvent masquer en partie les vestiges plus anciens, ce qui expliquerait l'absence d'indice antique dans la majorité des ZP. Dans ces sondages, les niveaux archéologiques sont tronqués, le mur moderne est effondré et des masses de sables se sont détachés de la berge. Ces déplacements de matériaux témoignent de la dégradation du site, sans pour autant valider l'hypothèse d'une érosion massive.

4.4 Inventaire et caractérisation des céramiques

Dans un premier temps les céramologues de l'équipe de recherche (C. Barthélémy-Sylvand et P. Bet) n'ont obtenu qu'un seul jour PAS en 2015. Après concertation avec les collègues de la direction des sciences et techniques de l'INRAP, nous avons pu redistribuer quelques jours pour les céramologues, à partir des moyens initiaux alloués au PCR. Ils ont permis d'achever l'étude du mobilier du diagnostic de 2011, et de commencer le traitement des dix caisses de céramiques (type Allibert) qui sont issues des sondages le long de l'escarpement. Ce mobilier est lavé et conditionné. Son étude a débuté, mais elle n'est pas achevée et ne pourra être présentée que l'année prochaine. La description des vestiges ci-dessus reste donc lacunaire.

4.5 Le dépouillement des archives (F. Yvernault)

L'étude d'archives sur le site de « Mougou » a pour but de dépouiller tous les fonds susceptibles de conserver des informations sur la topographie du bourg, notamment les mentions de l'habitat, de la voirie, de l'église et du cimetière, des rives de la Vienne.

En 2015, la recherche a porté sur le dépouillement de plusieurs séries d'archives susceptibles de conserver des mentions de la topographie du bourg et du territoire de Mougou. Les fonds les plus intéressants sont les suivants :

Des registres des cours et juridiction du baillage de Chinon et de la châtellenie de Crouzilles ont été consultés pour le XVIII^e s. dans le but de vérifier si l'interdiction du cimetière de Mougou avait généré des conflits, ce qui ne semble pas être le cas.

La série C, concernant l'administration provinciale, contient des aveux du XVII^e s. pour des seigneuries situées dans la zone d'étude et dépendantes du pouvoir royal. Ce type de document permet de décrire des bâtiments, des voies, les rives de la Vienne ; des mentions de potiers ont également été relevées.

Quelques registres de formalité de la série 2C, regroupant des listes de transactions immobilières effectuées durant le XVIII^e s., ont été consultés ; leur intérêt est de renvoyer à des actes notariés précis. Des mentions sur le bâti, ainsi que de pêcheurs et éclusiers dans le bourg ont été observées.

De nombreux fonds en série G (clergé séculier) sont susceptibles de contenir des mentions du territoire de Mougou. Ainsi, les sources de l'archevêché de Tours, pour les droits d'écluse et de pêche dans la Vienne, ou les baux passés au nom de la collégiale des Roches Tranchelion. Dans cette série, les sources les plus importantes proviennent, cependant, des fonds des églises paroissiales de Crouzilles et de l'île Bouchard, au sujet de la voirie et de l'église à partir du XVI^e s, de métairies sur le territoire paroissial, des rives de la Vienne. Une partie des registres de sépultures de Mougou ont été consultés. Bien qu'ils apportent peu de renseignements sur la topographie du cimetière, ils sont plus précis concernant les inhumations dans l'église et montrent l'importance à Mougou des professions liées à la pêche.

La série Q a été dépouillée, afin de rechercher des mentions de l'église et des possessions immobilières de la paroisse vendues comme biens nationaux à la Révolution, ainsi que la série V, concernant les cultes, pour les mentions de l'état de l'église durant le XIX^e s.

Les fonds les plus récents consultés concernent la sous-série 3S, pour les transports et voies navigables, ainsi les registres de délibérations municipales de Crouzilles du début du XX^e s, où l'église de Mougou est en ruines.

Il convient à présent de terminer la collecte des données par de nouveaux sondages dans les registres paroissiaux et dans les actes notariés, ainsi que de dépouiller une liasse concernant la maladrerie de l'île Bouchard, puis de procéder à l'analyse et la synthèse des données recueillies.

4.6 Étude du mobilier lithique (F. Kildea)

Le corpus lithique issu de la campagne de sondage est constitué de 18 artefacts (Figure 34). Ils proviennent des zones de prélèvement (ZP) 6, 7, 8, 10, 11, 14 et 16. L'état de fraîcheur du mobilier est excellent dans 5 cas, les objets présentant un léger lustré de surface dans les autres cas. Les objets légèrement lustrés présentent le plus souvent de fines ébréchures des tranchants qui suggèrent une remobilisation de faible amplitude des silex.

Au sein de ce petit corpus, trois lames ont été identifiées. Il s'agit de lames peu régulières à deux ou trois pans détachées par percussion directe au percuteur de pierre. Les talons sont lisses avec une abrasion de la corniche dans deux cas. Seule une lame est entière. Sa courbure est prononcée. Les plages corticales présentes sur deux des lames suggèrent une chaîne opératoire dont la phase de mise en forme ne réduit pas considérablement les volumes. Les éclats qui constituent le reste de l'assemblage sont, d'après les parties proximales observées, également détachés au percuteur de pierre.

La dispersion spatiale des zones de prélèvement ne permet pas d'aborder le corpus lithique comme une entité homogène. Le nombre limité d'objets et la nature ubiquiste des caractéristiques technologiques des silex taillés ajoutent à la difficulté de proposer une attribution chrono-culturelle des vestiges lithiques.

ZP	UE	US	Contexte	Taphonomie	Patine	Nb lithique	GP	Blond	Noir	Beige veiné	Ind	Nb Lames	Brûlés	Observations
6	10	1011		excellent	N	1				1				prox d'éclat détaché à la pierre
6	11	1012		lustré	N	3	1	1	1			1	1	mésial de lame blond à 3 pans dt cortical
7	16	1021		lustré	N	1					1		1	fgt d'éclat brûlé
8	6	1007		lustré	N	2	1	1						
10	21	1027		divers	N	7	2	4		1		2	1	1 lame courbe à 2 pans TLA à la pierre peu régulière et 1 prox de lame à 3 pans brûlée à TLA à la pierre
11	27	1033		excellent	N	1		1						éclat détaché à la pierre
14	18	1023		excellent	N	1	1							éclat pè de crête sur possible plaquette
16	26	1032		excellent	N	2	1	1						
						18	6	8	1	2	1			

Figure 34 Tableau descriptif du mobilier lithique.

5. Les objectifs du PCR pour 2016

5.1 Des objectifs pérennes et annuels.

Dans le cadre du PCR Mougou, trois objectifs feront probablement l'objet d'études tant que ce projet existera, ou au moins sur une période longue. Il s'agit de l'élaboration du SIG, de l'étude des productions potières et des archives.

Le premier de ces objectifs concerne l'enregistrement de toutes les informations archéologiques disponibles et leur inscription dans la nouvelle base de données associée au SIG, de manière à répondre aux objectifs généraux du projet à savoir, l'évaluation et la gestion des données existantes et à venir. Ce travail, piloté par Anne Moreau, a débuté en 2015 et devra être poursuivi tant que des nouvelles données seront générées.

Le deuxième objectif porte sur l'inventaire et la caractérisation de toutes les productions céramiques déjà connues pour Mougou. Philippe Bet et Céline Barthélémy-Sylvand travaillent en particulier sur cette thématique. On notera que chaque opération de prospections, de sondages ou de fouilles livre une énorme quantité de mobilier céramique, et qu'il est difficile de traiter les ensembles si les moyens mis à disposition ne sont pas suffisants. Le troisième objectif est mené par Françoise Yvernault et concerne l'étude des archives. Le travail de collecte doit s'achever en 2016, puis les données recueillies pourront faire l'objet d'analyses et de synthèses.

Dans la continuité des années précédentes, l'évaluation du site dans toute son ampleur reste un des objectifs principaux. Il permet de livrer des informations sur la topographie des occupations et par conséquent, de fournir au SRA du Centre-Val-de-Loire les éléments nécessaires à une bonne gestion patrimoniale du site. De nombreuses opérations de prospections diverses ont déjà été réalisées depuis les années 70, et notre volonté est de compléter cette évaluation notamment sur les franges du site. Ces travaux pourront se poursuivre pendant une longue période, selon l'avancement et les besoins de nos recherches. En 2014, nous avons concentré nos moyens sur la partie ouest du site, dans un secteur où les limites de l'agglomération restaient incertaines (**Figure 35**). En 2015, nous avons exploré les prairies placées en bord de Vienne, (parcelle ZM 013)⁹. Cependant la berge se développe sur plus de 600 m, et nous n'avons pu réaliser des sondages sur toute la longueur. C'est pourquoi nous continuerons en 2016 l'étude de cette parcelle. La méthode utilisée reste identique (elle est présentée dans le chapitre 4-3-1), hormis l'utilisation d'une mini-pelle pendant une ou deux journées pour les sondages placés en bas de la pente¹⁰. La nécessité de l'utilisation de cet engin se justifie par les quantités importantes de sédiments à déplacer.

Le dernier objectif était, initialement, la réalisation d'une fouille programmée. Nous avons en effet indiqué à plusieurs reprises que le site de Mougou a déjà fait l'objet de nombreuses prospections diverses et qu'il convenait à présent de fouiller afin d'obtenir des données nouvelles conséquentes. Après discussion dans le cadre du PCR et accord de la mairie,

⁹ La commune de Crouzilles nous a autorisés à intervenir sur cette parcelle (Cf. annexe 2).

¹⁰ En haut de l'escarpement, seuls des sondages manuels peuvent être envisagés.

nous avons ciblé l'emplacement de l'ancienne église paroissiale qui couvre une surface d'environ 100 m². Ce choix a été motivé par le fait que deux campagnes de sondages ont déjà été réalisées. La première a été menée par Henri Auvray en 1936. Trois sondages ont alors été implantés, deux de part et d'autre du maître autel, et le troisième le long du mur nord. En 1973, Charles Lelong reprend et agrandi le dernier sondage de H. Auvray (LELONG 1975) et permet de préciser les données acquises en 1936. Par ailleurs, une étude de bâti a été conduite en 2006 sur les vestiges de l'église encore en élévation (KERSANTÉ 2006). Ces différentes interventions permettent de fournir des données sur l'épaisseur des dépôts et la nature des vestiges et constituent une sorte d'évaluation du potentiel archéologique. Par ailleurs nous espérons étudier une séquence stratigraphique complète, depuis le Haut-Empire jusqu'au XVIII^e s et ainsi obtenir des informations inédites sur le devenir de l'agglomération après le Haut-Empire. Enfin cette fouille de l'église paroissiale, située en plein bourg, pourrait permettre à l'équipe archéologique, d'échanger avec les habitants du hameau et de modifier des rapports qui sont parfois dominés par la méfiance ou l'hostilité. Elle aurait également permis de resserrer les liens établis avec les institutions locales (Association des Amis du Vieux Chinon et le Parc Naturel Régional Anjou-Touraine) et les élus locaux. Malheureusement, si l'Inrap soutient favorablement le PCR Mougon¹¹, aucun jour n'a été attribué pour une fouille dans le cadre des procédures PAS 2016. C'est pourquoi nous envisageons la réalisation d'une intervention limitée, soit un sondage d'environ 20 m², localisé à l'angle nord-ouest de l'église paroissiale.



Figure 35 Localisation des opérations en 2014 et 2015.

¹¹ Les moyens obtenus sont passés de 90 jours en 2015 à 105 en 2016.

5.2 Conditions et modalités des interventions.

La commune de Crouzilles, propriétaire des parcelles concernées, et son représentant, M. Brissaud (le maire), sont favorables à la réalisation d'opérations archéologiques (cf. annexe 2). Préalablement, il conviendra de renseigner les DICT (faites par l'Inrap) pour éviter tous problèmes liés à l'implantation des réseaux. Sur le terrain, le premier travail consistera au décapage des terres végétales (une trentaine de centimètres) à l'aide d'une mini pelle, afin d'accéder aux couches archéologiques. Les sondages en haut de l'escarpement seront effectués manuellement. Une cabane de chantier et des toilettes sèches pourront être installées, sur place, pour une durée de trois semaines. En dehors de l'encadrement qui sera constitué de personnel Inrap (P. Salé, et S. Raudin) et du CG37 (M. Gaultier), des bénévoles pourront compléter l'équipe (un maximum de cinq personnes par semaine). La rédaction du rapport sera réalisée par l'équipe de terrain, mais des études ponctuelles pourront être confiées aux divers membres du PCR (le mobilier métallique, la céramique antique et médiévale...).

Les besoins de financement pour la réalisation de ces sondages en 2016 comprennent :

- 1000 euros pour les repas et le transport des bénévoles pendant trois semaines,
- 1000 euros pour le fonctionnement du PCR ;
- 4000 euros de frais d'analyses et de stabilisation du mobilier ;
- 610,66 euros pour les cantonnements (cf. annexe 3) ;
- 1652,85 euros pour la location de la mini-pelle (cf. annexe 3).

Au final la réalisation des sondages et l'étude des vestiges aurait un coût de 8263,51 euros.

5.3 Intervenants et nature des participations.

Le tableau ci-dessous présente les chercheurs participants au projet :

Intervenants	Institution	Nature de la participation
P. Salé coordination	Inrap	Bilan annuel et organisation du PCR Fouille et prospections
P. Bet coordination	Inrap	Bilan annuel Étude des productions céramiques gallo-romaines
A. Moreau coordination	Inrap	Bilan annuel Mise en place du SIG et intégration des données existantes
C. Barthélémy	Inrap	Étude des productions céramiques gallo-romaines
S. Bartholome	Inrap	L'origine des villages dans la littérature ethnologique
I. Bertrand	Musée de Chauvigny	Étude et analyse du mobilier non céramique
T. Boucher	Musée du Véron	Étude du mobilier non céramique Prospections pédestres
B. Dufay	CG 37	Modélisation de la topographie historique des occupations
M. Duquerty	HeRMA/Doctorant	Étude des productions céramiques gallo-romaines
A. Ferdière	LAT	Coordination des prospections et sondages
P. Gardère	Inrap	Caractérisation des formations sédimentaires superficielles par carottage
M. Gaultier	CG 37	Anthropologie funéraire
D. Guitton	Inrap	Étude des productions céramiques gallo-romaines
F. Hinschberger	GEHCO/ Univ. de Tours	Caractérisation des formations sédimentaires superficielles par prospections géophysiques
N. Holzem	Inrap	Photogrammétrie
M. Houdayer	Inrap	Traitement du mobilier céramique
P. Mahy	Inrap	Relevés topographiques
O. Marlet	LAT/Univ. de Tours	Mise en place du SIG
E. Marot	LAT/Univ. de Tours	Étude du bâti
B. Marsollier	Inrap	DAO/PAO
S. Millet	Inrap	Étude du mobilier HMA
D. Morleghem	LAT/Université de Tours	Péetrographie
S. Raudin	Inrap	Fouille et post fouille
S. Raux	Inrap	Étude et analyse du mobilier céramique et non céramique antique
F. Yvernault	Inrap	Étude des archives
C. Scheid	LAT/Université de Tours	Mise en place du SIG

Dans le tableau ci-dessous, les différents intervenants sont regroupés par pôles techniques et thématiques :

Thèmes	Intervenants	Description
Coordination générale	P. Salé, avec l'aide de P. Bet et A. Moreau	Bilan annuel, rédaction des dossiers administratifs, organisation du PCR
Le contexte naturel	P. Gardère, F. Hinschberger	Études géologiques, carottages et prospections géophysiques
Topographie générale du site	S. Bartholome, B. Dufay, A. Ferdière, P. Salé	Modélisation de la topographie historique des occupations et proposition de stratégies d'interventions opérationnelles
Organisation et habitat de l'agglomération antique.	A. Ferdière, S. Raudin, P. Salé	L'organisation de l'agglomération, la localisation des habitats et des structures domestiques ou collectives.
Le monde des morts de l'Antiquité à nos jours	M. Gaultier, P. Salé	Topographie et pratiques funéraires de l'Antiquité à nos jours
Les ateliers de potiers antiques	C. Barthélémy-Sylvand, P. Bet, M. Duquerty, D. Guitton, M. Houdayer,	Caractéristiques techniques des ateliers, leur organisation et leur évolution au cours du temps
Les occupations médiévales et modernes	E. Marot, A. Moreau, F. Yvernault, D. Morleghem	Définition, organisation et caractéristiques des occupations médiévales et modernes
Le mobilier céramique antique et médiéval	C. Barthélémy-Sylvand, P. Bet, M. Duquerty, D. Guitton, M. Houdayer, S. Millet	Études des productions céramiques antiques, de leur diffusion, de leur place parmi les autres ateliers régionaux. Étude du mobilier céramique médiéval.
Le mobilier non céramique antique et médiéval	I. Bertrand, T. Boucher, S. Raux.	Études du mobilier non céramique (outils, armes, construction, monnaie ...)
Topographie, DAO/PAO,	P. Mahy, B. Marsollier,	Relevé des carottages, des carrés de prospection et mise en forme des documents
SIG, photogrammétrie	N. Holzem O. Marlet, A. Moreau, C. Scheid,	Développement du SIG et traitement photogrammétrique

5.4 Problématiques scientifiques développées à terme dans le cadre des principaux axes de recherche

Les problématiques scientifiques présentées dans ce chapitre résultent de nos connaissances actuelles et devront être actualisées au fur et à mesure de l'avancement de nos travaux.

Axe 1 : le site de "Mougon" dans son contexte environnemental et archéologique.

1-1 Le contexte naturel de la vallée de la Vienne.

La dynamique de sédimentation de fond de vallée
Les fluctuations du cours de la rivière et l'érosion des berges

Localisation des gisements d'argile
Caractéristiques et qualités des formations naturelles locales

Les spécificités de la couverture végétale liées au contexte géologique

1-2 L'environnement archéologique du site

La vallée de la Vienne : un axe de communication privilégié
L'environnement archéologique du site de Mougon

Axe 2 : les espaces artisanaux et domestiques de l'agglomération antique

2-1 l'origine du site

Une origine antique ou plus ancienne ?
Le contexte des premières productions artisanales

2-2 L'organisation parcellaire

Un parcellaire régulier issu d'un programme de lotissement ?
La trame du parcellaire dans le territoire local
Répartition de l'habitat et des zones artisanales dans ce parcellaire
Comparaison de cette organisation avec d'autres sites d'agglomérations secondaires

2-3 Les structures publiques ou collectives

La voirie, son entretien
La Vienne et les aménagements des berges
Les structures de stockage et de ventes de la céramique (entrepôts, marchés...)
Centres administratifs, ludiques et religieux ?

2-4 La sphère domestique

Caractérisation de l'habitat
Les structures domestiques (puits, structures de stockage, latrines...)
Le mobilier domestique (les matériaux de construction, le mobilier de la maison, le petit mobilier porté, les armes et l'outillage)
Les monnaies, le niveau de vie et la répartition socio économique des habitants

2-5 Le monde des morts

Localisation des sites funéraires (par rapport à la voirie, par rapport à l'agglomération)

Organisation de l'espace funéraire

Les pratiques funéraires

Caractéristiques des individus

Des caractéristiques particulières liées à la proximité des ateliers ?

Le statut des individus par comparaison avec d'autres sites connus (Tavant)

2-6 Abandon, réduction ou déplacement du site à la fin du II^e/début III^e s.

Des transformations progressives ou brutales ?

Un arrêt de la production et un changement de fonction ?

Axe 3 : les ateliers de potiers antiques et leur production.

3-1 Les ateliers de potiers

L'approvisionnement en matières premières

Organisation spatiale des ateliers (tours, fours, structures de préparation de l'argile, bâtiments annexes de séchage, de stockage des matières premières et des produits finis ; définition d'une unité de production ; cheminements...)

Les fours (protocoles de prélèvements, les différents types de fours et leurs performances, évolution des techniques en fonction des productions et des périodes, matériaux de construction et mobilier d'enfournement)

Les outils des potiers (les outils, les moules...)

3-2 Les productions de céramiques

Technologie : caractérisation des argiles, des dégraissants, des modes de cuisson, etc.

Caractérisation typo-morphologique des productions

Caractérisation physico-chimique des productions et comparaison avec celle des autres centres de production céramique de la vallée de la Vienne

Caractérisation du vaisselier : parts de la vaisselle de service, culinaire, de préparation, de stockage, autre...

Etudes métrologiques, volumes, modules et gabarits

Sériation chronologique des productions

La question de la production de sigillée

Les autres productions en terre cuite (les statuettes, les lampes, les terres cuites architecturales)

Evaluation des volumes de production

Une production tournée vers la vente

Implantation par rapport au territoire de la cité

Diffusion des productions

Association des productions céramiques aux autres productions locales (vin, miel, fruits par exemple)

Les ateliers de Mougon parmi les autres ateliers régionaux : concurrence ou entente commerciale ?

Axe 4 : l'évolution de l'agglomération depuis la fin de l'Antiquité jusqu'à la fin du Moyen Age.

4-1 Le site au Bas-Empire et à la période mérovingienne

Caractérisation et organisation de l'occupation Bas-Empire
Caractérisation et organisation de l'occupation mérovingienne
Un lieu de culte mérovingien
Les premiers témoins de la nécropole du haut Moyen Age
Un atelier monétaire aux VI^e/VII^e s.

4-2 L'occupation carolingienne

Localisation et caractérisation de l'habitat
Le cimetière de "Mougon"
Evolutions de l'église
Mougon et Crouzilles, deux occupations conséquentes situées à proximité

4-3 le bas Moyen Age et l'évolution du hameau jusqu'à nos jours

Quel héritage laissé par les populations du Haut-Empire dans le paysage et dans la formation du bourg actuel ?
Une agglomération déclassée
Le patrimoine en élévation
La place de l'agglomération dans le réseau des petites villes de Touraine au Moyen Age

Bibliographie

- AUBOURG, MOREAU, THEUREAU 2008
Aubourg V. Moreau A. Theureau C. - *Crouzilles "La commune" (37 93 016 AH) (Indre-et-Loire)*, rapport d'opération de sauvetage urgent déposé au SRA Centre, Orléans, 66 p.
- AUVRAY 1936
Auvray H. - Les établissements romains de Mougon, *B.S.A.T.*, XXVI, 1936, p. 301-315
- BARTHÉLÉMY 2013
Barthélémy C. - *L'atelier de potier de Mougon (Crouzilles, Indre-et-Loire) : nouvelles données sur la production céramique*, Actes du colloque de la SFECAG d'Amiens, p.517-528.
- BELLETT *et al.* 1999
Bellet M.-E., Cribellier C., Ferdière A. et Krausz S. - *Agglomérations secondaires antiques en Région Centre*, T. 1, 17^e suppl. à la RACF, Tours : 139-144.
- BOUILLON 2009
Bouillon J. - Crouzilles, est du hameau de Mougon, rue de l'Ancienne Eglise et rue des Poteries (Indre-et-Loire 37), rapport final de diagnostic archéologique déposé au SRA Centre, Orléans, 39 p.
- BOURASSÉ 1850
Bourassé J.-J. - Tombeaux de l'époque mérovingienne découverts en Touraine, *M.S.A.T.*, IV : 237-244.
- BOUSREZ 1899
Bousrez L. - La poterie gallo-romaine en Touraine : ateliers de Mougon et de Nouâtre, Paris, 14 p.
- CHAPELOT, FOSSIER 1980
Chapelot J. et Fossier R. - *Le village et la maison au Moyen Âge*, Paris, Hachette, 358 p.
- CHEVALIER 1871-1874
Chevalier Mgr C. - Communications, séance du 22 nov. 1971 et séance du 25 nov. 1972, *B.S.A.T.*, II : 72 et 246.
- CHIMIER, POUYET à paraître
Chimier J.-P., Pouyet T. - Evena, working with preventive archeological data the efficient case of research's project, colloque du CAA, 2015.
- C.P.A.T 1974
C.P.A.T. - *Mougon, officine de potiers gallo-romaine, Bilan d'une prospection archéologique, Rapport de prospection*, Laboratoire de physique 1, U.E.R. Sciences, 1 vol., dactyl., Université de Tours, 1974
- CRIBELLIER, FERDIÈRE 2012
Cribellier C. et Ferdière A. - *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, Actes de la table ronde d'Orléans, 42^e sup à la RACF, FERACF, Tours, 187 p.
- DELAUNÉ 1977
Delauné P. - *La prospection archéologique*, Université François Rabelais, Doctorat de 3^e cycle, thèse d'histoire, 1 vol., dactyl., Tours, 290 p.
- DU FORT, GUYON DE LA BERGE, CHARBONNEAU-LASSAY 1912
Du Fort, Guyon de la Berge, Charbonneau-Lassay - Rapport sur deux fouilles faites en Indre-et-Loire, *B.S.A.T.*, XVII, p. 452-455
- DUFAÏ 1996
DufaÏ B. - *Les fours de potiers gallo-romains : synthèse et classification, un nouveau panorama*, SFECAG, actes du congrès de Dijon, p. 297-312.
- FERDIÈRE 1975
Ferdrière A. - Notes de céramologie de la région Centre, VII – Les ateliers de potiers gallo-romains de la région Centre, *RACF*, XIV, 1, p. 85-110.
- HERVÉ 2012a
Hervé C. - Les agglomérations secondaires de la *civitas Turonorum*, in *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, Actes de la Table Ronde d'Orléans, dir. Christian Cribellier et Alain Ferdière, 42^e sup. à la RACF, p. 27-48.
- HERVÉ 2012b
Hervé C. - Les termes *vicus, castrum, castellum* dans l'œuvre de Grégoire de Tours chez les Turons, les Carnutes et les Bituriges, in *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, Actes de la Table Ronde d'Orléans, dir. Christian Cribellier et Alain Ferdière, 42^e sup. à la RACF : 145-152.
- KERMORVANT 1980
Kermorvant A. - Compte-rendu, *B.S.A.T.*, 39, p ; 601.
- KERSANTÉ 2006
Kersante G. - *étude archéologique de l'ancienne église de Mougon (Crouzilles, Indre-et-Loire)*, Mémoire de master 1 d'archéologie, Université François Rabelais, Tours, 2 vol., dactyl,

LELONG 1975

Lelong C. - Observations relatives à l'ancienne église de Mougou (Indre-et-Loire), *R.A.C.F.*, XIV, fasc.3-4, 1975, 269-284.

LOVELUCK, STRUTT 2003

Loveluck C. et Strutt K. (dir.) - *Mougou, Indre-et-Loire, Geophysical Survey Report*, dactyl., University of Southampton. (consultable au LAT).

MOREAU 2008

Moreau A. - *Du tessou au système territorial : une approche multiscale de l'occupation du sol dans la vallée de la Vienne autour de l'Ile-Bouchard (Indre-et-Loire)*, thèse d'Histoire dirigée par E. Zadora-Rio et soutenue à l'Université de Tours, 2 vol.

PHILIPPON, RIVIÈRE, MONNETEAU 1966

Philippon A., Rivière J., Monneteau M. - La nécropole mérovingienne de Mougou, Commune de Crouzilles (1^{re} campagne de fouilles- 1966), *B.S.A.T.*, XXXIV, 1966, 365-373

PICHON *et al.* à paraître

Pichon I., Chimier J.-P., Gaultier, M. Livet J. - *Évaluer les ensembles funéraires villageois : retours d'expériences à partir de huit études de cas du diocèse de Tours (Indre-et-Loire)*. Rencontre autour des enjeux de la fouille des grands ensembles sépulcraux, médiévaux, modernes et contemporains, actes du colloque de Caen, 3-4 avril 2015.

RAUDIN 2011

Raudin S. - *Crouzilles, rue de l'Ancienne Eglise*, rapport final de diagnostic archéologique déposé au SRA Centre, Orléans, 64 p.

RIVIÈRE 1966

Rivière J. - Bijoux mérovingiens du Musée Archéologique de Touraine, *B.S.A.T.*, XXXIV, 1966, 359-363.

RODIER 2000

Rodier X. - Le système d'information géographique TOTOPI : Topographie de Tours Pré-Industriel, *Les Petits Cahiers d'Anatole*, Laboratoire Archéologie et Territoire, <http://www.univ-tours.fr/lat/Pages/F2.htm>, 2000, 14 p.

SALÉ 2011a

Salé P. - *Crouzilles, Indre-et-Loire, "Mougou", rue de l'Ancienne Eglise, Vestiges néolithiques, antiques et médiévaux (parcelle ZM 129)*, rapport final d'opération de diagnostic archéologique déposé au SRA Centre, Orléans, 89 p.

SALÉ 2011b - un programme de lotissement antique à Saint-Romain-sur-Cher, une dépendance domaniale à vocation artisanale ? *Archéopages*, « Grands travaux », 33, p. 40-45.

SALÉ à paraître - *Les agglomérations secondaires antiques en région Centre : nouvelle approche d'après leur topographie et leur intégration au réseau routier*, actes du colloque « Routes et petites villes de l'Antiquité » MSH de Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, du 19 au 21 mars 2013.

SALÉ, BET, MOREAU 2014

Salé P., Bet P., Moreau A. - *L'agglomération antique et médiévale de « Mougou » à Crouzilles (Indre-et-Loire)*, rapport d'activité déposé au SRA Centre, Orléans, 143 p.

SALÉ, FOURNIER 2004

Salé P., Fournier L. (dir.) - *Saint-Romain-sur-Cher, « Les Cormins » (Loir-et-Cher), autoroute A.85 – sites 25 et 26*, rapport de fouille archéologique déposé au SRA Centre, 3 vol.

SCHWEITZ *et al.* 1986

Schweitz D., Toulhier Ch. Et B., Ferdière A. Fehrnbach X., Blanc P.-M. - L'atelier de potier de Mougou (Crouzilles, Indre-et-Loire), *R.A.C.F.*, 25, 1 : 37-77.

SIGARH 2010

SIGARH - *PCR, SIG historique et archéologique de Bordeaux, rapport 2010*, SRA Aquitaine/Ausonius, Bordeaux, manuscrit, 56 p.

TOULIER-VALLÉE 1976

Toulhier-Vallée C. - Complément à l'étude du site de Mougou, *B.S.A.T.*, XXXVIII, 1976, 125-153.

VALLÉE-TOULIER 1976

Vallée Ch. Toulhier B. - *contribution à l'étude du site de Mougou : découvertes antérieures et résultats des prospections de surface*, mém. de maîtrise d'Histoire., univ. de Tours, 2 vol. 139 + 50 p dactyl.

ZADORA-RIO 1995

Zadora-Rio E. - *le village des historiens et le village des archéologues*, in : *Campagnes médiévales : l'homme et son espace*. Études offertes à Robert Fossier, Paris, publications de la Sorbonne p. 145-153.

ZADORA-RIO 2008

Zadora-Rio E. - *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire. La formation de territoires*, 34^e suppl. à la RACF, FERACF, Tours, 303 p.

ZADORA-RIO, FERDIÈRE 2008

Zadora-Rio E., Ferdière A. (dir.) - *La dynamique des paysages et des sociétés pré-industrielles : approche comparative et intégrée des marqueurs du changement contenu dans le sol*. Rapport de fin de contrat d'un projet piloté par le LAT dans le cadre de l'ACI Terrains Technique.. 2008. halshs-00378587

Table des illustrations

30	Figure 1	Localisation de l'agglomération antique et médiévale de Mougon (d'après SALÉ 2011a : 20).
32	Figure 2	Localisation des vestiges archéologiques découverts à Mougon (d'après Moreau 2008)
34	Figure 3	Proposition d'extension des cimetières du haut Moyen-Âge à l'époque contemporaine (d'après Pichon <i>et al.</i> à paraître)
38	Figure 4	L'agglomération secondaire de Saint-Romain-sur-Cher (41, d'après Salé à paraître).
50	Figure 5	Des conditions d'accès difficiles.
51	Figure 6	Localisation des zones de prélèvements.
52	Figure 7	Plans et coupes des ZP 1 à 4.
54	Figure 8	Plans et coupes des ZP 5 et 6.
53	Figure 9	Vue de la couche de tessons de céramique US1007 (ZP 5).
56	Figure 10	Plans et coupes des ZP 7, 14, 18 et 15.
57	Figure 11	Vue de la couche de tessons de céramique US1020 (ZP 7).
58	Figure 12	Vue de la coupe du sondage ZP 14.
59	Figure 13	Vue d'ensemble du four
60	Figure 14	Plan et coupes du four UE 13.
61	Figure 15	Vue de l'intérieur de l'alancier.
62	Figure 16	Vue en coupe de la maçonnerie de la chambre de chauffe.(© Équipe Inrap, 2015)
62	Figure 17	Vue de la partie basse d'un carneau.(© Équipe Inrap, 2015)
62	Figure 18	Vue de deux carneaux au niveau de la sole.(© Équipe Inrap, 2015)
62	Figure 19	Vue du pilier de la chambre de chauffe.(© Équipe Inrap, 2015)
63	Figure 20	Vue de la sole et de la paroi du laboratoire.
64	Figure 21	Plan du four de Paviers fouillé en 1975 (d'après Schweitz <i>et al.</i> 1986 : 47).
65	Figure 22	Vue d'un four placé le long de la voie de chemin de fer
66	Figure 23	Relevé de la sole du four de Paviers
67	Figure 24	Croquis de la coupe d'un des « fours » découvert en 1956 (relevé P. Cordonnier Diétrie).
68	Figure 25	Plans et coupes des ZP 8, 9, 10 et 11.
69	Figure 26	Plans et coupes des ZP 12, 13, 16 et 17.
70	Figure 27	Vue des maçonneries de la ZP 12.
71	Figure 28	Vue de l'effondrement de masses sableuses en paroi de la ZP 17.
72	Figure 29	Plan de localisation de l'UE 36.
72	Figure 30	Vue de la plateforme à l'avant du mur UE 36.
73	Figure 31	Le chaînage à l'angle oriental du mur UE 36.
73	Figure 32	Vue des deux ouvertures dans le mur UE 36.
73	Figure 33	Vue des aménagements du cintre à l'intérieur des cavités de l'UE 36
77	Figure 34	Tableau descriptif du mobilier lithique.
79	Figure 35	Localisation des opérations en 2014 et 2015.

Annexe 1 - Documentation administrative

Accord triennal



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

AFFAIRE SUIVIE PAR : CHRISTIAN VERJUX
TÉLÉPHONE : 02 38 78 85 43
COURRIEL : CHRISTIAN.VERJUX@CULTURE.GOUV.FR
SÉCRÉTARIAT : ANNIE COOK-BÉNAOUDA
TÉLÉPHONE : 02 38 78 12 53
COURRIEL : ANNIE.COOK@CULTURE.GOUV.FR
RÉFÉRENCE : 15/CV/ACB1079

Monsieur Philippe SALE
Institut national de recherches
archéologiques préventives (Inrap)
Centre archéologique de Tours
148 avenue Maginot
37100 TOURS

ORLÉANS, LE

30 IIIII 2015

Objet : Recherche archéologique programmée 2015
PCRP (2015-2017) « «l'Agglomération secondaire antique et médiévale de Mougon ».

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que votre demande accompagnée du rapport a bien été examinée par la Commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA) du Centre-Nord, les 20, 21 et 22 avril 2015.

Je suis favorable à la poursuite de ce projet collectif de recherche sous forme d'une opération pluriannuelle 2015-2017, selon le programme proposé.

Vous voudrez bien trouver ci-joint l'extrait du procès-verbal de la CIRA d'avril et la décision n°15/0446 en date du 3 juillet 2015 relatif à cette recherche.

Sous réserve de la décision de Monsieur le Préfet de la région Centre, cette opération devrait bénéficier d'une subvention de 4 000 €, qui vous sera notifiée par celui-ci. Ce financement accordé à l'opération prendra la forme d'une subvention globale, qui couvrira travaux, analyses éventuelles et fonctionnement.

Afin de permettre l'attribution définitive de cette subvention, je vous saurais gré de bien vouloir transmettre (si vous ne l'avez pas joint à votre demande d'opération) au service financier de la Direction régionale des affaires culturelles du Centre votre dossier de demande de subvention au titre de l'année 2015 (formulaire Cerfa n°12156*03) dûment complété et signé. Pour toute information ou complément que vous jugerez utile, vous pouvez prendre l'attache de Mme Nadia Parnaud (nadia.parnaud@culture.gouv.fr, tél. 02 38 78 85 63).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Pour le Préfet de la région Centre-Val de Loire,
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie par intérim,

Christian VERJUX.

Copie : Inrap Centre Ile-de-France

Avis du SRA



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Direction régionale
Service Régional de l'Archéologie

AFFAIRE SUIVIE PAR : CHRISTIAN VERJUX
TÉLÉPHONE : 02 38 78 85 43
COURRIEL : CHRISTIAN.VERJUX@CULTURE.GOUV.FR
SÉCRÉTARIAT : ANNIE COOK-BENAOUDA
TÉLÉPHONE : 02 38 78 12 53
COURRIEL : ANNIE.COOK@CULTURE.GOUV.FR
RÉFÉRENCE : 15/CV/ACB1079

Monsieur Philippe SALE
Institut national de recherches
archéologiques préventives (Inrap)
Centre archéologique de Tours
148 avenue Maginot
37100 TOURS

PCR n°15/0446

ORLÉANS, LE 03 JUILLET 2015

Monsieur,

Vous m'avez soumis pour avis un projet collectif de recherche annuel.

concernant, en région **CENTRE**

Département : **Indre-et-Loire**

Commune : **Cruzilles**

Lieu-dit ou adresse : **Mougon**

le projet : **PCR « l'Agglomération secondaire antique et médiévale de Mougon ».**

Programmes - **20** : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne

- **26** : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, après avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA) du Centre-Nord les 20, 21 et 22 avril 2015, je suis favorable à la réalisation de ce projet jusqu'au 31 décembre 2017.

A la fin de chaque année intermédiaire, vous voudrez bien adresser au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation relative à l'opération et, en triple exemplaire, un rapport sur les travaux menés et l'état d'avancement du programme. La dernière année, vous voudrez bien lui adresser l'ensemble de la documentation relative à l'opération et, en triple exemplaire, un rapport de synthèse sur les travaux menés, accompagné, le cas échéant, de cartes et de photographies, ainsi que des fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites identifiés au cours des recherches.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression des mes salutations distinguées.

Pour le préfet de région Centre-Val de Loire,
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie par intérim,

Christian VERJUX.

DESTINATAIRE :
Philippe SALE
Copie : Inrap Centre Ile-de-France
Mairie de Cruzilles
UMR 7324 - CITERES - LAT

Arrêtés d'autorisation

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

LE PREFET DE LA REGION CENTRE
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du MéritePI 15/0352
ACB

VU le code du patrimoine (partie législative) et notamment son Livre V (Archéologie) ;

VU l'arrêté n° 14-209 du 13 octobre 2014 portant délégation de signature à Madame Sylvie LE CLECH, directrice régionale des affaires culturelles du Centre, notamment en matière d'administration générale ;

VU l'arrêté n°15-075 du 22 mai 2015 portant subdélégation de signature à Madame Aurélie SCHNEIDER, Adjointe au Conservateur régional de l'archéologie, notamment en ce qui concerne les actes mentionnés à l'article 3 de l'arrêté susvisé ;

VU la demande de l'intéressé en date du 18 juin 2015 ;

ARRETE**Article 1er -****Monsieur Philippe SALÉ**, Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) Centre de Tours - 148 avenue Maginot, 37100 Tours, est autorisé à procéder à une prospection inventaire à compter de la date du présent arrêté et jusqu'au 31 décembre 2015 :concernant en région **CENTRE**
Département : **INDRE-ET-LOIRE**
Commune : **CROUZILLES**
Lieu-dit : **Mougou**
N° d'opération : **37 093 028 OP**

Organisme de rattachement : Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap)

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, ce rapport comprendra également un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des résultats scientifiques de l'opération.

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation relative à l'opération, et, en double exemplaire, un rapport accompagné de cartes et de photographies, ainsi que des fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites identifiés au cours des recherches.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

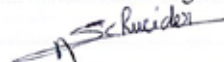
Article 4 : prescriptions particulières :

Les résultats de cette prospection seront intégrés au rapport de votre projet collectif de recherche (décision N°14/0161 en date du 13 mai 2014).

Article 5 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à ORLEANS, le 23 juin 2015

Pour le Préfet de la région Centre-Val de Loire
et par subdélégation,
l'Adjointe au Conservateur régional de l'archéologie,


Aurélie SCHNEIDER.

DESTINATAIRES :

Philippe SALE

COPIES :

Préfecture d'Indre-et-Loire

Gendarmerie d'Indre-et-Loire

Mairie de Mougon

Avis de la CIRA



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

**COMMISSION INTERREGIONALE
DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE
(C.I.R.A.) DU CENTRE-NORD**

**(régions Centre - Val de Loire, Ile-de-France,
Nord - Pas-de-Calais et Picardie)**

PROCES-VERBAL

Réunion des 20, 21 et 22 avril 2015

Secrétariat de la Commission
6, rue de la Manufacture
45000 Orléans
tél : 02 38 78 12 52
télécopie : 02 38 78 12 95
mél : dominique.wicky@culture.gouv.fr

Cira des 20, 21 et 22 avril 2015

procès-verbal approuvé

La Commission s'est tenue dans les locaux de la Direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, 6 rue de la Manufacture à ORLEANS, pavillon R.

Présents :

Président de séance :

Laurent Bourgeau, Conservateur régional de l'archéologie (Centre-Val de Loire),
représentant Monsieur le Préfet de la région Centre-Val de Loire.

Membres de la Commission :

- Geertrui Blancquaert, Ingénieur de recherche, Direction régionale des affaires culturelles de Champagne-Ardenne, service régional de l'archéologie, spécialité Protohistoire récente ;
- Karim Gernigon, Conservateur du patrimoine, Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées, service régional de l'archéologie, spécialité : Néolithique ;
- Claude Héron, Attaché de conservation du patrimoine, chef du bureau de l'archéologie du département de la Seine-Saint-Denis, spécialité : Moyen Âge, Moderne ;
- Michel Kasprzyk, Chargé d'études, (Inrap), Direction interrégionale Grand Est Nord, spécialité : Gallo-romain ;
- Isabelle Kerouanton, Ingénieur (Inrap), Direction interrégionale Grand Sud-Ouest spécialité : Protohistoire ancienne ;
- Laurent Klaric, Chargé de recherche (CNRS), UMR 7055, spécialité : Paléolithique ;
- Étienne Louis, Conservateur du patrimoine, adjoint au directeur à la Direction de l'archéologie préventive de la Communauté d'agglomérations du Douaisis, spécialité : Moyen Âge ;
- François Réchin, Maître de conférence en archéologie romaine et histoire ancienne, Université de Pau et des Pays de l'Adour, spécialité : Gallo-romain.

Conservateurs régionaux de l'archéologie :

Laurent Bourgeau (Centre-Val de Loire) ;
Jean-Luc Collart (Picardie) ;
Bruno Foucray (Ile-de-France) ;
Stéphane Révillion (Nord -Pas-de-Calais).

Absents excusés :

François Fichet de Clairfontaine, Inspecteur général des Patrimoines ; Laurent Klaric

Secrétaire de séance :

Solange Lauzanne, Ingénieur d'études à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, Service régional de l'archéologie.

Secrétaire de la commission :

Dominique Wicky, Secrétaire administratif à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, Service régional de l'archéologie.

SOMMAIRE

1.Examen des procès-verbaux.....	7
2.Opérations programmées.....	7
<i>Programme 04 «Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien) ».....</i>	7
• Région Centre-Val de Loire.....	7
<u>Rivarennnes (Indre), Voie Verte, le Gourde – Sondage.....</u>	7
<i>Programme 12 « Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges ».....</i>	8
• Région Centre-Val de Loire.....	8
<u>La diffusion du silex du Grand-Pressigny – Prospection thématique.....</u>	8
<u>Le Néolithique ancien et moyen en Région Centre – Projet collectif de recherche.....</u>	9
<i>Programmes 12 « Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges » et 15 « La Protohistoire : les formes de l'habitat”.....</i>	10
• Région Centre-Val de Loire.....	10
<u>Martizay (Indre), Saint-Romain - Fouille programmée annuelle.....</u>	10
<i>Programmes 14 « Approches spatiales, interactions homme/milieu » et 19 « Le fait urbain ».....</i>	11
• Région Centre-Val de Loire.....	11
<u>Amboise (Indre-et-Loire), Les Châtelliers - Fouille programmée annuelle.....</u>	11
<i>Programme 19 « Le fait urbain ».....</i>	13
• Région Centre-Val de Loire.....	13
<u>Saint-Marcel (Indre), Les Ripottes, Rue de Rio - Fouille programmée annuelle.....</u>	13
<u>Orléans (Loiret), « Ville Intra-muros » Caves d'Orléans – Prospection thématique.....</u>	14
• Région Ile-de-France.....	15
<u>Meaux (Seine-et-Marne), Archéologie d'un patrimoine – Projet collectif de recherche.....</u>	15
<u>Samois-sur-Seine (Seine-et-Marne), Section de l'Ancien Moulin – Fouille programmée annuelle.....</u>	18
<i>Programme 20 « Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne ».....</i>	19
• Région Centre-Val de Loire.....	19
<u>Gellainville (Eure-et-Loir), Le Radray – Aide à la préparation de publication.....</u>	19
• Région Ile-de-France.....	20
<u>Marne La Vallée (Seine-et-Marne) – Histoire d'un paysage : continuum, ruptures et résiliences des faits humains - Projet collectif de recherche.....</u>	20

• **Région Centre-Val de Loire**

– Crouzilles (Indre-et-Loire). Agglomération secondaire antique et médiévale de Mougon – Projet collectif de recherche

Responsable d'opération : Philippe Salé (INRAP).

Rapporteur : F. Réchin.

Présentation et analyse du dossier :

Après une année probatoire, Ph. Salé demande un nouveau PCR sur la thématique diachronique de l'agglomération antique et médiévale de Mougon à Crouzilles (Indre-et-Loire). Cette agglomération de rive droite de la Vienne à environ 20 km de Chinon est connue :

- Pour l'époque antique par ses ateliers de potiers, actifs entre les environs de 50 et 200 ap. J.-C., et par les vestiges d'une agglomération identifiée au *vicus Mediconnum* mentionné par Grégoire de Tours.
- Pour le Moyen Âge principalement par une zone funéraire entourant l'église Saint-Pierre, peut-être érigée sur un bâtiment antique.

A la suite de la solide thèse d'A. Moreau, le projet de PCR, adossé à la nécessité de gérer et conserver le site sur le long terme dans une logique patrimoniale, se proposait d'agir dans plusieurs directions que l'on peut résumer ainsi :

- Meilleure connaissance des phases d'occupation antérieures à l'Antiquité ou postérieures à l'activité des ateliers céramiques.
- Meilleure définition des productions céramiques
- Détermination du périmètre urbain et relations avec le territoire.
- Question de la nécropole médiévale.

Concrètement, les objectifs pour 2014 consistaient à commencer :

- Un bilan de toutes les données archéologiques disponibles à l'intérieur d'un SIG. Si le rapport explique succinctement la structure de la base de données, il n'en indique pas l'état d'avancement et il reconnaît que l'élaboration du SIG vient à peine de débiter.
- Des prospections pédestres et géophysiques, en particulier à l'ouest et au nord de l'agglomération. La prospection géophysique n'a concerné que 4 parcelles sur 15 ciblées initialement (3 propriétaires ont refusé leur autorisation). Le principal apport de cette opération est le repérage d'un paléochenal. La prospection par carottage a complété utilement la définition de ce paléochenal et permis de repérer des bancs d'argile utilisables par les potiers.
- L'inventaire et la caractérisation de toutes les productions céramiques antiques de Mougon. Ici seule la méthode employée est évoquée, à l'exclusion de tout exposé concret des résultats.

En revanche, les notices de synthèse promises ont été réalisées :

- Bilan des connaissances sur le contexte géologique (P. Gardère)
- Niveau d'apparition des vestiges (Ph. Salé et S. Raudin)
- Bilan des prospections avant les travaux du PCR (A. Ferdière)
- Méthodes du traitement du mobilier céramique (C. Barthélémy et Ph. Bet)
- Sépultures et ensembles funéraires (M. Gaultier)

Cira des 20, 21 et 22 avril 2015

procès-verbal approuvé

- Évaluation du potentiel des archives anciennes et modernes (F. Yvernault)
- Le bâti actuel (A. Casaubon et E. Marot)

L'ensemble formé par ces notices constitue un point de départ stimulant. On pourra toutefois regretter d'une part que le paragraphe 5-4 (L'environnement archéologique du site, rédigé par A. Moreau) porte la mention « texte en cours » (sic), et d'autre part qu'aucune conclusion générale, même lapidaire, n'ait été rédigée. Il n'est pas à exclure que cela rende compte du caractère hâtif de la rédaction.

La demande d'autorisation de programme 2015-2017 reprend pour l'essentiel le rapport 2014 auquel il ajoute l'exposé de deux principaux objectifs complémentaires :

- Un programme d'évaluation du site reposant pour l'essentiel sur la réalisation de prospections géophysiques (conductivimètre, susceptibilité magnétique et carottages en bord de Vienne).
- Une fouille programmée (parcelle ZM 129) ciblée sur un four de potiers et ses abords sur 100 m² en 2015, puis plus étendue en 2016 et 2017 (parcelle ZM014) sur une rue et ses abords.

Le rapport 2014 remplit globalement les objectifs annoncés quant à la réalisation d'étude préalable et de récolement documentaire, ce qui n'est le cas que très partiellement pour les actions de terrain. Peut-être que les objectifs assignés à cette première année probatoire avaient été mal ajustés ?

Concernant les années à venir, l'exposé de la problématique ne dresse guère de larges perspectives et la réflexion sur les dynamiques spatiales auxquelles on pourrait relier l'exemple de Mougon, comme l'évocation du contexte régional, reste embryonnaire. Un effort dans ce sens pourrait être accompli lors de ce triennal dont l'intérêt ne fait guère de doute.

Après discussion générale et avis du conservateur régional de l'archéologie, la commission adopte l'avis suivant :

Avis de la commission :

La commission a examiné le rapport du projet collectif de recherche coordonné par Philippe Salé, relatif à l'agglomération secondaire antique et médiévale de Mougon (Crouzilles, Indre-et-Loire). Elle est favorable à la poursuite de cette opération, en particulier pour la prospection.

Annexe 2 - Autorisations des propriétaires

2015 - 024

COMMUNE DE CROUZILLES
INDRE ET LOIRE

ARRETE AUTORISANT M. Philippe SALE,
INRAP, A PROCEDER A UNE PROSPECTION D'INVENTAIRE
RUE DE L'ANCIENNE EGLISE (MOUGON)

Le maire de CROUZILLES ,
Vu l'arrêté de M. le Préfet de la Région Centre autorisant M. SALE Philippe, INRAP, à
procéder à une prospection d'inventaire,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 septembre 2015,
Vu la demande de M. SALE Philippe,

ARRETE

ARTICLE 1 : M. SALE Philippe est autorisé, ainsi que son équipe, à réaliser des fouilles
en 2016 et 2017, sur la place communale située rue de l'ancienne église à l'emplacement
de l'ancienne église paroissiale de Mougou.

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction
ministérielle est sous la responsabilité du demandeur.

ARTICLE 3 : M. le Maire de Crouzilles et le Commandant de la Brigade de Gendarmerie
de Ste Maure de Touraine, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du
présent arrêté.

Crouzilles le 1^{er} décembre 2015

Le Maire

Daniel BRISSEAU



> Message du 27/11/14 10:07
 > De : "Philippe Sale" <philippe.sale@inrap.fr>
 > A : ". COMMUNE DE CROUZILLES" <mairie.crouzilles@wanadoo.fr>
 > Objet : Demande d'autorisation pour réaliser des prospections archéologiques
 >

Mr le maire,

Dans le cadre du Projet Collectif de Recherche portant sur "Mougon", nous avons réalisé, en 2014, des prospections sur quelques parcelles à l'ouest du hameau. L'année prochaine, nous continuerons de mener des prospections géophysiques sur ce secteur, mais une partie de nos efforts portera sur sur les rives de la Vienne, et en particulier sur la parcelle communale ZM 013. Il s'agit de réaliser une série de carottages dans le lit mineur et surtout de nettoyer les coupes le long de l'escarpement, (à raison d'une coupe de 1 m de long tout les 10 ou 20 m, selon la végétation), afin de relever les vestiges archéologiques découverts.

Cette opération est importante car les débordements de La Vienne provoquent une forte érosion du site depuis l'époque antique, et une partie de l'agglomération a déjà disparu. Aussi, seriez vous d'accord pour autoriser ces prospections ? Vous pouvez envoyer votre réponse à l'adresse suivante

P. Salé

68, rue de Vallières
 37230 Fondettes

Par ailleurs, pour information, Mr Vilt pourrait accepter le principe d'une petite fouille sur une des parcelles qui est en vente, à proximité de chez lui . Enfin, des contacts ont été pris avec le PNR Anjou-Touraine pour conduire conjointement des opérations de valorisation, notamment auprès du jeune public.

Je ne manquerai pas de vous envoyer une copie de mon bilan d'activité dès qu'il sera achevé.

P. Salé

le 2 décembre 2014

Je vous confirme notre accord pour une série de carottages et le nettoyage des coupes sur la parcelle communale ZM 013.

J'ai bien noté par ailleurs vos contacts avec le PNR Anjou-Touraine et vos actions futures tournées vers le jeune public seront les bienvenues.

J'ai d'ailleurs le plaisir de lire votre bilan d'activité respectueux de la culture

MARIE
 1, rue Balzac
 37220 CROUZILLES
 Tél. 02.47.58.55.15 - Fax 02.47.58.57.83
 mairie.crouzilles@wanadoo.fr

Reçu le

28 NOV. 2014

MAIRIE DE CROUZILLES

Annexe 3 - Devis



14 . BAYEUX . Tél : 02 31 51 06 07
 14 . CAEN OUEST . Tél : 02 31 26 63 63
 14 . PONT L'VEQUE . Tél : 02 31 64 28 28
 14 . FALAISE . Tél : 02 31 41 20 06
 35 . DINARD . Tél : 02 99 46 86 07
 35 . RENNES NORD . Tél : 02 23 25 09 09
 35 . RENNES SUD . Tél : 02 99 05 10 10
 36 . CHATEAUROUX . Tél : 02 54 27 16 55
 37 . AMBOISE . Tél : 02 47 57 68 19
 37 . CHINON . Tél : 02 47 98 18 00
 37 . LOCHES . Tél : 02 47 59 32 32

37 . TOURS NORD . Tél : 02 47 51 19 90
 37 . TOURS SUD . Tél : 02 47 53 96 86
 37 . TOURS EST . Tél : 02 47 44 44 33
 44 . CHATEAUBRIANT . Tél : 02 40 28 14 28
 50 . CARENTAN . Tél : 02 33 42 10 10
 50 . VALOGNES . Tél : 02 33 01 56 76
 53 . LAVAL . Tél : 02 43 67 00 67
 53 . MAYENNE . Tél : 02 43.32.26.81
 61 . ALENCON . Tél : 02 33 29.62.62
 61 . FLERS . Tél : 02 33 64 23 23
 76 . ROUEN . Tél : 02 32 91 47 00

AGENCE : JOUE LES TOURS

14 RUE DU FRANC PALAIS

37300 JOUE LES TOURS

Tél : 02.47.53.96.86

Fax : 02.47.53.56.20

UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS TOURS

60 RUE PLAT ETAIN

37020 TOURS CEDEX 1

Date	Date de Validité	Numéro	Code client	DEVIS	
11/01/2016	31/07/2016	L201000405	105626	AGENCE : 201	Page 1 of 2

Réf.	Désignation	Durée	Quantité	Prix Unitaire HT	Montant HT
NOM DE LA PERSONNE :					
CHANTIER :					
Réf :					
BW0285	BUNGALOW 5960*2410 X-600 BODAR	19,00	1,00	227,00 MOI	139,13
ASS08	Renonciation à recours	19,00	0,08	227,00 MOI	11,13
TA	Transport Aller		1,00	60,00	60,00
TR	Transport Retour		1,00	60,00	60,00
MANUT	Frais de Manutention		1,00	0,00	0,00
NETT	Frais de nettoyage		1,00	0,00	0,00
CHA	Chaise		1,00	0,00	0,00
TAB	Tables		1,00	0,00	0,00
VES	Vestiaires		1,00	0,00	0,00
WC0035	WC CHIMIQUE TURC MECA	19,00	1,00	186,00 MOI	114,00
ASS08	Renonciation à recours	19,00	0,08	186,00 MOI	9,12
TA	Transport Aller		1,00	0,00	0,00
TR	Transport Retour		1,00	0,00	0,00
NETT	Frais de nettoyage		1,00	0,00	0,00
MANUT	Frais de Manutention		1,00	0,00	0,00
VID	Frais de vidange		1,00	113,50	113,50

Frais de facturation	2,00 EUR		Montant HT	TVA	Montant TVA
			506,88	20,0	101,38
			2,00	20,0	0,40
Total TTC					610,66 EUR



14 . BAYEUX . Tél : 02 31 51 06 07
 14 . CAEN OUEST . Tél : 02 31 26 63 63
 14 . PONT L'EVÊQUE . Tél : 02 31 64 28 28
 14 . FALAISE . Tél : 02 31 41 20 06
 35 . DINARD . Tél : 02 99 46 86 07
 35 . RENNES NORD . Tél : 02 23 25 09 09
 35 . RENNES SUD . Tél : 02 99 05 10 10
 36 . CHATEAUROUX . Tél : 02 54 27 16 55
 37 . AMBOISE . Tél : 02 47 57 68 19
 37 . CHINON . Tél : 02 47 98 18 00
 37 . LOCHES . Tél : 02 47 59 32 32

37 . TOURS NORD . Tél : 02 47 51 19 90
 37 . TOURS SUD . Tél : 02 47 53 96 86
 37 . TOURS EST . Tél : 02 47 44 44 33
 44 . CHATEAUBRIANT . Tél : 02 40 28 14 28
 50 . CARENTAN . Tél : 02 33 42 10 10
 50 . VALOGNES . Tél : 02 33 01 56 76
 53 . LAVAL . Tél : 02 43 67 00 67
 53 . MAYENNE . Tél : 02 43.32.26.81
 61 . ALENCON . Tél : 02 33 29.62.62
 61 . FLERS . Tél : 02 33 64 23 23
 76 . ROUEN . Tél : 02 32 91 47 00

AGENCE : JOUE LES TOURS

14 RUE DU FRANC PALAIS

37300 JOUE LES TOURS

Tél : 02.47.53.96.86

Fax : 02.47.53.56.20

UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS TOURS

60 RUE PLAT ETAIN

37020 TOURS CEDEX 1

Date	Date de Validité	Numéro	Code client
11/01/2016	31/07/2016	L201000405	105626

DEVIS

AGENCE : 201

Page 2 of 2

Sauf convention, nos locations s'entendent pour 8 heures d'utilisation par jour ouvrable. Au-delà de ces 8 heures journalières, il sera facturé des heures supplémentaires avec majoration de 25 %.

Date Début : 04/07/2016

Date Fin : 22/07/2016

BON POUR ACCORD LE: 11/01/2016

SIGNATURE , du dirigeant ou personne habilitée à passer commande :



14 . BAYEUX . Tél : 02 31 51 06 07
 14 . CAEN OUEST . Tél : 02 31 26 63 63
 14 . PONT L'VEQUE . Tél : 02 31 64 28 28
 14 . FALAISE . Tél : 02 31 41 20 06
 35 . DINARD . Tél : 02 99 46 86 07
 35 . RENNES NORD . Tél : 02 23 25 09 09
 35 . RENNES SUD . Tél : 02 99 05 10 10
 36 . CHATEAUROUX . Tél : 02 54 27 16 55
 37 . AMBOISE . Tél : 02 47 57 68 19
 37 . CHINON . Tél : 02 47 98 18 00
 37 . LOCHES . Tél : 02 47 59 32 32

37 . TOURS NORD . Tél : 02 47 51 19 90
 37 . TOURS SUD . Tél : 02 47 53 96 86
 37 . TOURS EST . Tél : 02 47 44 44 33
 44 . CHATEAUBRIANT . Tél : 02 40 28 14 28
 50 . CARENTAN . Tél : 02 33 42 10 10
 50 . VALOGNES . Tél : 02 33 01 56 76
 53 . LAVAL . Tél : 02 43 67 00 67
 53 . MAYENNE . Tél : 02 43.32.26.81
 61 . ALENCON . Tél : 02 33 29.62.62
 61 . FLERS . Tél : 02 33 64 23 23
 76 . ROUEN . Tél : 02 32 91 47 00

AGENCE : JOUE LES TOURS

14 RUE DU FRANC PALAIS

37300 JOUE LES TOURS

Tél : 02.47.53.96.86

Fax : 02.47.53.56.20

UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS TOURS

60 RUE PLAT ETAIN

37020 TOURS CEDEX 1

Date	Date de Validité	Numéro	Code client	DEVIS	
11/01/2016	31/07/2016	L201000406	105626	AGENCE : 201	Page 1 of 2

Réf.	Désignation	Durée	Quantité	Prix Unitaire HT	Montant HT
NOM DE LA PERSONNE :					
CHANTIER :					
Réf :					
PM0686	MINI PELLE 10T SV100VCR AMMANN	4,00	1,00	280,00 JOU	1 120,00
ASS08	Renonciation à recours	4,00	0,08	280,00 JOU	135,36
TA	Transport Aller		1,00	60,00	60,00
TR	Transport Retour		1,00	60,00	60,00
RANF	Remise à niveau fuel/gnr		0,01	1,50	0,02
<small>GNR - ATTENTION - Produit sous conditions d'emplois aux usages réglementés (arrêté du 10 novembre 2011) - Interdit notamment comme carburant dans les moteurs des véhicules routiers.</small>					
NETT	Frais de nettoyage		1,00	0,00	0,00
GOD	Godet		3,00	0,00	0,00

Frais de facturation	2,00 EUR	Montant HT	TVA	Montant TVA
		1 375,38	20,0	275,08
		2,00	20,0	0,40
Total TTC				
1 652,85 EUR				

Sauf convention, nos locations s'entendent pour 8 heures d'utilisation par jour ouvrable. Au-delà de ces 8 heures journalières, il sera facturé des heures supplémentaires avec majoration de 25 %.

Annexe 4 - Curriculum Vitae P. Salé

SALÉ Philippe

Ingénieur/responsable d'opération
Inrap
Centre de recherches archéologiques de Tours
148, av Maginot
37100 Tours
Tel. : 02-47-85-08-79 et 06-84-81-92-18
philippe.Sale@inrap.fr

UMR 7324 CITERES, Laboratoire Archéologie et Territoires
MSH Villes et Territoires
33-35 allée Ferdinand de Lesseps
37200 Tours
citeres@univ-tours.fr

1 CURSUS SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

2010-2011

Master II en sciences historiques, archéologie, villes et territoires, à l'université de Tours.

1992-1994.

Maîtrise des sciences et techniques en archéologie préventive à l'université de Tours.

1991-1992.

Maîtrise d'Histoire médiévale sur les Cordeliers d'Angers (1230-1530) à l'université de Tours, sous la direction de M. Bourin.

2 ACTIVITES SCIENTIFIQUES

2-1 Thèmes de recherches privilégiés

Outre les inévitables participations à des articles périphériques (par exemple IRRIBARIA, SALÉ 1999), mon axe de recherche principal concerne la caractérisation des différentes formes territoriales de l'habitat et de ses aménagements connexes (artisanat, monde des morts...) au Haut-Empire, dans les cités des turons des bituriges et des carnutes, afin de déterminer le rôle des différents groupes sociaux en présence, et leurs relations intrinsèques et catégorielles. La question sociale peut-être abordée de mille façons, mais je ne retiendrais que deux approches : la première concerne l'organisation et le cadre du travail : ainsi, après avoir travaillé sur la question des logements des ouvriers agricoles (SALÉ 1996) et plus récemment sur les différentes formes d'extraction de la pierre (SALÉ à paraître), je souhaite aborder à présent l'organisation de la production céramique sur le site de "Mougon" à Cruzilles (Indre-et-Loire) ; la seconde concerne la mort, thème que j'ai abordé lors de la fouille et la publication du site de Tavant (RIQUIER SALÉ 2006).

2-2 Rattachements scientifiques

Depuis 1993 : archéologue à l'AFAN, puis à l'INRAP. Mes travaux portent principalement sur l'Antiquité (axe 2015 1-5) et sur les réseaux d'échanges (axe 2015-2-3).

Depuis 2012 : membre permanent de l'UMR 7324 CITERES, Laboratoire Archéologie et Territoires. Participation dans deux axes principaux :

Axe 1 (villes et territoires), notamment les thèmes 1 (organisation spatiale des unités fonctionnelles) et 3 (Dynamique des paysages et réseaux) ;

Axe 3 (Flux, échanges et aires culturelles), en particulier le thème 3 (Le monde des morts de la protohistoire à l'époque moderne).

Projets Collectifs de Recherches (PCR) Participation à "l'Atlas de Touraine" sous la direction de E. Zadora-Rio et **direction du PCR** « l'agglomération secondaire antique et médiévale de « Mougon » à Cruzilles en Indre-et-Loire »

3 BIBLIOGRAPHIE

3-1 Articles dans des revues internationales ou nationales, avec comité de lecture

SALÉ 1999

Salé Philippe - La *pars rustica* de la villa du « Vieux Domaine » à Vierzon (Cher) un exemple de logements pour ouvriers agricoles ? *Revue Archéologique du Centre de la France*, 38, 207-222.

RIQUIER, SALÉ 2006

Riquier Sandrine, Salé Philippe - La nécropole du Haut-Empire de Tavant (Indre-et-Loire) in *Ensembles funéraires gallo-romains de la région Centre* (vol. 1), supplément à *la Revue Archéologique du Centre de la France*, 29, 7-108.

IRRIBARIA, SALÉ 2007

Iribaria Roland et Salé Philippe - le site Chambon de Reignac-sur-Indre (Indre-et-Loire), in *Camps, enceintes et structures d'habitat néolithiques en France septentrionale*, colloque interrégional sur le Néolithique, Orléans, 19-21 novembre 1999 ; supplément à *la Revue Archéologique du Centre de la France*, 27, 179-188.

SALÉ 2011

Salé Philippe - un programme de lotissement antique à Saint-Romain-sur-Cher, Une dépendance domaniale à vocation artisanale ? *Archéopages*, « *Grands travaux* », 33, 2011 p. 40-45.

SALÉ, GRANSAR, GAY 2013

Salé Philippe, Gransar Marc, Gay Jean-Philippe - Un établissement rural à enclos fossoyé de La Tène C2/D1 en Val de Loire : le site du "Vivier" à Saint-Laurent-Nouan (Loir-et-Cher), *Revue Archéologique du Centre de la France*, 52.

SALÉ 2013

Salé Philippe - Un terroir réputé inhospitalier : les occupations de Sologne du Paléolithique au XIX^e s. *Archéopages*, « *terres inhospitalières* », 38, 2013 p. 12-19.

SALÉ à paraître

Salé Philippe - Les agglomérations secondaires antiques en région Centre : nouvelle approche d'après leur topographie et leur intégration au réseau routier. Actes du colloque « *Routes et petites villes de l'Antiquité* » MSH de Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, du 19 au 21 mars 2013

SALE à paraître : - Les établissements ruraux gallo-romains en Sologne : une économie basée sur l'élevage ?

Actes du colloque AGER « Produire, transformer et stocker dans les campagnes des Gaules romaines ».MSH de Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, du 11 au 13 juin 2013

3-1 Articles dans des revues sans comité de lecture

DUPONT, SALÉ 1996

Dupont Pascale et Salé Philippe - le 29, rue Porte Saint-Jean, *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, XIV, 112 : 39-44

FOURNIER, SALÉ 2008

Fournier Laurent et Salé Philippe - extraction et récupération de matériaux dans l'Antiquité : l'exemple de Saint-Romain-sur-Cher (41), in *La Poétique, Théorie et Pratique*, Actes du XVI^e congrès de l'association Guillaume Budé : 1102-1111.

3-2 Ouvrages de vulgarisation (ou chapitre de ces ouvrages)

SALÉ 2003

Salé Philippe - le site gallo-romain de Saint-Romain-sur-Cher, in KRAUSZ (dir.) notice du *catalogue d'exposition de l'A 85* présenté à Romorantin d'avril 2002 à février 2003.

SALÉ 2003

Salé Philippe - le site médiéval de Saint-Romain-sur-Cher, in KRAUSZ (dir.) notice du *catalogue d'exposition de l'A 85* présenté à Romorantin d'avril 2002 à février 2003.

SALÉ 2012

Salé Philippe - la nécropole de Tavant, in BOUCHER (dir.) notice du catalogue d'exposition *Les Gallo-romains entre Loire-et-Vienne*, présentée au musée du Véron.

BOUCHER, SALÉ 2012

Boucher Thomas et Salé Philippe - l'agglomération secondaire de « Mougon » à Crouzilles, in BOUCHER (dir.) notice du catalogue d'exposition *Les Gallo-romains entre Loire-et-Vienne*, présentée au musée du Véron.

3-4 Notices scientifiques

COUDERC, SALÉ 2011

Couderc Agnès, Salé Philippe : les lieux de sépultures dans l'Antiquité, in *Atlas Archéologique de Touraine*, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=113>.

SALÉ à paraître

Salé Philippe - Prasville (28), les agglomérations secondaires en région Centre vol. 2, supplément à *la Revue Archéologique du Centre de la France*.

MILLIERE, SALÉ à paraître

Millière Jérôme et Salé Philippe - Meung-sur-Loire (45), les agglomérations secondaires en région Centre vol. 2. supplément à *la Revue Archéologique du Centre de la France*.

SALÉ à paraître

Salé Philippe - Saint-Romain-sur-Cher (41), les agglomérations secondaires en région Centre vol. 2., supplément à *la Revue Archéologique du Centre de la France*.

SALÉ 2013a

Salé Philippe - Faverolles-sur-Cher, "La Chapelle de Senelle" : l'établissement antique et les vestiges médiévaux, in E. Zadora-Rio (dir.) : *Atlas Archéologique de Touraine*, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=235>, 2013

SALÉ 2013b

Salé Philippe - Saint-Romain-sur-Cher (41), « Les Cormins » : l'agglomération gallo-romaine et l'occupation médiévale, in E. Zadora-Rio (dir.) : *Atlas Archéologique de Touraine*, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=244>, 2014.

4 COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES

11 communications scientifiques dans le cadre de colloques ou de séminaires

5 RAPPORT DE FOUILLES

Participation ou rédaction de 53 rapports de fouilles dont :

RIQUIER et SALÉ 1997 - Riquier Sandrine et Salé Philippe : *Tavant, 42, rue Grande* ; D.F.S. consultable au S.R.A. Centre.

SALÉ (dir.) 1999/ 2001 - Salé Philippe (dir.) : *Gazoduc Artère du Centre : de Roussines à Danzé*, rapport d'évaluation consultable au SRA Centre.

FOURNIER et SALÉ (dir.) 2003 - Fournier Laurent et Salé Philippe (dir.) : *les Cormins à Saint-Romain-sur-Cher (A.85)* rapport de fouilles archéologiques consultable au SRA Centre (3 vol.)

SALÉ, CARLIER 2005 - Salé Philippe, Carlier Mathieu, *La Chapelle-de-Senelles à Faverolles-sur-Cher (Loir-et-Cher)*, rapport de fouilles archéologiques consultable au SRA Centre

SALÉ, GRANSAR (dir) 2009 - Salé Philippe et Gransar Marc, *Le Vivier à Saint-Laurent-Nouan (Loir-et-Cher)*, rapport de fouilles archéologiques consultable au SRA Centre

SALÉ (dir.) 2011 - Salé Philippe, *Crouzilles, Indre-et-Loire, « Mougon », rue de l'ancienne Eglise, Vestiges néolithiques, antiques et médiévaux*, rapport final d'opération, consultable au SRA Centre

SALÉ (dir) 2011 - Salé Philippe, *Pithiviers-le-Vieil, Loiret, Les Jardins du Bourg (lot 51), Un quartier périphérique de l'agglomération secondaire*, rapport de fouille consultable au SRA Centre

6 TRAVAUX DESTINÉS AU GRAND PUBLIC

De 1998 à 2015, 14 conférences destinées au grand public, participation à 3 expositions, réalisation d'une porte ouverte de chantier et d'une plaquette

7 FORMATION PROFESSIONNELLE

Du 07/04/14 au 11/04/14 : CACES catégorie 1.

Du 21/10/13 au 25/10/13 : céramologie antique (formation Inrap animée par M. Génin et P. Bet).

Du 05/03/13 au 07/03/13: le logiciel de SIG Qgis, (formation Inrap animée par S. Badey).

Du 07/09/09 au 08//09/09 : brevet de sauveteur secouriste du travail (avec actualisation tous les 2 ans).

Du 22/03/05 au 24/03/05 : sécurité sur les chantiers archéologiques (formation Afan).

1999 (2 jours) Gestes et postures en archéologie (formation Afan).

Du 14/12/98 au 18/12/98 : stratégies d'analyse de l'espace rural en archéologie préventive (animé par G. Chouquer CNRS).

Du 6 au 7 avril 1995 : Missions et organisation du Ministère de la Culture (Ministère de la Culture et de la Francophonie).

Annexe 5 - Fiches d'engagement

PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de Mougon »

Indre-et-Loire

Programmation 2015-2017

Lettre d'engagement

Je soussigné(e) : Alain Ferdière,

affilié(e) à l'UMR 7324 CITERES-LAT,

m'engage à participer de façon active au PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de Mougon », en Indre-et-Loire, qui est sous la responsabilité de Monsieur Philippe Salé.

A Tours

Le 20 novembre 2015

Signature :



PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de Mougou »**Indre-et-Loire**

Programmation 2015-2017

Lettre d'engagement

Je soussigné(e) : Anne Moreau,

en qualité de : ingénieur chargée de recherche

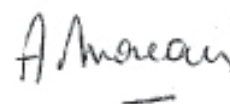
et affilié(e) à : LAT-UMR 7324 CITERES

m'engage à participer de façon active au PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de Mougou », en Indre-et-Loire, qui est sous la responsabilité de Monsieur Philippe Salé.

A ...Tours.....

Le 20 novembre 2015

Signature :



A Moreau

**PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de
Mougon »**

Indre-et-Loire

Programmation 2015-2017

Lettre d'engagement

Je soussigné(e) : Bruno Dufaÿ,

en qualité de : conservateur du patrimoine,

et affilié(e) à : SADIL, UMR 7324 CITERES-LAT,

m'engage à participer de façon active au PCR - Crouzilles : « agglomération
secondaire antique et médiévale de Mougon », en Indre-et-Loire, qui est sous la responsabilité
de Monsieur Philippe Salé.

A Tours

Le 20 novembre 2015

Signature :



PCR - Cruzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de Mougou »**Indre-et-Loire**

Programmation 2014

Lettre d'engagement

Je soussigné(e) : Béatrice Marsollier,

en qualité de : Infographe,

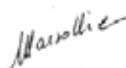
et affilié(e) à : Inrap,

m'engage à participer de façon active au PCR - Cruzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de Mougou », en Indre-et-Loire, qui est sous la responsabilité de Monsieur Philippe Salé.

A Tours.....

Le 20 décembre 2015

Signature :



**PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de
Mougon »**

Indre-et-Loire

Programmation 2015-2017

Lettre d'engagement

Je soussigné(e) : Céline Barthélemy-Sylvand,

en qualité de : céramologue,

et affilié(e) à : Inrap,

m'engage à participer de façon active au PCR - Crouzilles : « agglomération
secondaire antique et médiévale de Mougon », en Indre-et-Loire, qui est sous la responsabilité
de Monsieur Philippe Salé.

A Tours

Le 06 décembre 2014

Signature :



PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de Mougou »**Indre-et-Loire**

Programmation 2015-2017

Lettre d'engagement

Je soussigné(e) : Corinne Scheid

En qualité de : cartographe

Affilié(e) à : CNRS, UMR 7324 CITERES

Déclare vouloir participer de façon active au PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de Mougou » Indre-et-Loire qui est sous la responsabilité de Monsieur Philippe SALE.

A ...Tours

Le ...20 novembre 2015

Signature :



PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de Mougon »

Indre-et-Loire

Programmation 2015-2017

Lettre d'engagement

Je soussigné(e) : GUITTON David,

en qualité de : Céramologue, Chargé d'opération et de recherche,

et affilié(e) à : INRAP, D.I.R. GSO, centre archéologique de Poitiers,

m'engage à participer de façon active au PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de Mougon », en Indre-et-Loire, qui est sous la responsabilité de Monsieur Philippe Salé.

A Poitiers.....

Le 20 novembre 2015

Signature :



PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de Mougou »**Indre-et-Loire**

Programmation 2015-2017

Lettre d'engagement

Je soussigné(e) : MORLEGHEM Daniel,

en qualité de : doctorant en archéologie

et affilié(e) à : UMR 7324 CITERES-LAT

m'engage à participer de façon active au PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de Mougou », en Indre-et-Loire, qui est sous la responsabilité de Monsieur Philippe Salé.

A Tours

Le 20 novembre 2015

Signature :



**PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de
Mougon »**

Indre-et-Loire

• **Programmation 2015-17**

Lettre d'engagement

Je soussigné(e) : Emeline Marot

en qualité de : ingénieure d'étude,

et affilié(e) à : UMR 7324 CITERES Laboratoire Archéologie et Territoires,

m'engage à participer de façon active au PCR - Crouzilles : « agglomération
secondaire antique et médiévale de Mougon » Indre-et-Loire qui est sous la responsabilité de
Monsieur Philippe Salé.

A ...Tours.....

Le 20 novembre 2015

Signature :



PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de Mougou »**Indre-et-Loire**

Programmation 2015-2017

Lettre d'engagement

Je soussigné(e) : Françoise Yvernault,

en qualité de : Assistante d'étude, chargé de recherches documentaires,

et affilié(e) à : INRAP

m'engage à participer de façon active au PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de Mougou », en Indre-et-Loire, qui est sous la responsabilité de Monsieur Philippe Salé.

A Tours

Le 20 novembre 2015

Signature :



PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de Mougon »

Indre-et-Loire

-
-
- Programmation 2015- 2017

Lettre d'engagement

Je soussigné(e) : Florent HINSCHBERGER

en qualité de : Maître de Conférences en géophysique,

et affilié(e) à : Laboratoire EA 6293 GéHCO – GéoHydrosystèmes Continentaux –
Université de Tours – Faculté des Sciences et Techniques

m'engage à participer de façon active au PCR - Crouzilles : « agglomération
secondaire antique et médiévale de Mougon », en Indre-et-Loire, qui est sous la responsabilité
de Monsieur Philippe Salé.

A Tours

Le 20 novembre 2015

Signature :



**PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de
Mougon »**

Indre-et-Loire

Programmation 2015-2017

Lettre d'engagement

Je soussigné(e) : Isabelle Bertrand,

en qualité de : spécialiste petit mobilier du centre ouest,

et affilié(e) à : Musée municipal de Chauvigny (86300),

m'engage à participer de façon active au PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de Mougon », en Indre-et-Loire, qui est sous la responsabilité de Monsieur Philippe Salé.

A Tours

Le 20 novembre 2015

Signature :



**PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de
Mougon »**

Indre-et-Loire

Programmation 2015-2017

Lettre d'engagement

Je soussigné(e) : Matthieu Gaultier,

en qualité de : archéologue et anthropologue

et affilié(e) à : SADIL, UMR 7324 CITERES-LAT,

m'engage à participer de façon active au PCR - Crouzilles : « agglomération
secondaire antique et médiévale de Mougon », en Indre-et-Loire, qui est sous la responsabilité
de Monsieur Philippe Salé.

A Tours

Le 20 novembre 2015

Signature :



**PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de
Mougon »**

Indre-et-Loire

Programmation 2015-2017

Lettre d'engagement

Je soussigné : Nicolas Holzem,

en qualité de : archéologue, spécialiste en photogrammétrie

et affilié à : l'Inrap ;

m'engage à participer de façon active au PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de Mougon » Indre-et-Loire qui est sous la responsabilité de Monsieur Philippe Salé.

A Tours

Le 20 novembre 2015

Signature :



**PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de
Mougon »**

Indre-et-Loire

Programmation 2015-2017

Lettre d'engagement

Je soussigné(e) : Philippe Bet,

en qualité de : archéologue et céramologue

et affilié(e) à : l'Inrap,

m'engage à participer de façon active au PCR - Crouzilles : « agglomération
secondaire antique et médiévale de Mougon », en Indre-et-Loire, qui est sous la responsabilité
de Monsieur Philippe Salé.

A Tours

Le 20 novembre 2015

Signature :



PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de Mougou »**Indre-et-Loire**

Programmation 2014

Lettre d'engagement

Je soussigné(e) : GARDERE Philippe

en qualité de : Géologue

et affilié(e) à : INRAP, UMR 7324 CITERES LAT

m'engage à participer de façon active au PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de Mougou », en Indre-et-Loire, qui est sous la responsabilité de Monsieur Philippe Salé.

A Poitiers.....

Le 20 novembre 2015

Signature :



**PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de
Mougon »**

Indre-et-Loire

Programmation 2015-2017

Lettre d'engagement

Je soussigné(e) : Pierre Mahy,

en qualité de : topographe

et affilié(e) à : Inrap,

m'engage à participer de façon active au PCR - Crouzilles : « agglomération
secondaire antique et médiévale de Mougon » Indre-et-Loire qui est sous la responsabilité de
Monsieur Philippe Salé.

A Tours

Le 20 novembre 2015

Signature :



**PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de
Mougon »**

Indre-et-Loire

Programmation 2015-2017

Lettre d'engagement

Je soussigné(e) : Philippe Salé,

en qualité de : Ingénieur à l'INRAP et responsable du PCR

affilié(e) à : LAT-UMR 7324 CITERES

déclare vouloir participer de façon active au PCR : « Agglomération secondaire antique et médiévale de Mougon » en Indre-et-Loire.

A Tours

Le 20 novembre 2015

Signature :



**PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de
Mougon »**

Indre-et-Loire

Programmation 2015-2017

Lettre d'engagement

Je soussigné(e) : Sébastien Millet,

en qualité de : céramologue

et affilié(e) à : l'Inrap

m'engage à participer de façon active au PCR - Crouzilles : « agglomération
secondaire antique et médiévale de Mougon » Indre-et-Loire qui est sous la responsabilité de
Monsieur Philippe Salé.

A Tours

Le 20 novembre 2015

Signature :



**PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de
Mougon »**

Indre-et-Loire

Programmation 2015-2017

Lettre d'engagement

Je soussigné(e) : Sébastien Raudin,

en qualité de : archéologue

et affilié(e) à : l'INRAP,

m'engage à participer de façon active au PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de Mougon », en Indre-et-Loire, qui est sous la responsabilité de Monsieur Philippe Salé.

A Tours

Le 20 novembre 2015

Signature :

Signature 

PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de Mougon »

Indre-et-Loire

Programmation 2014

Lettre d'engagement

Je soussigné(e) : RAUX Stéphanie,

en qualité de : céramologue et spécialiste de la vaisselle en verre et du mobilier *instrumentum*,

et affilié(e) à : INRAP Grand-Ouest

m'engage à participer de façon active au PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de Mongon », en Indre-et-Loire, qui est sous la responsabilité de Monsieur Philippe Salé.

Au Mans...

Le 20 novembre 2015

Signature :



**PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de
Mougon »**

Indre-et-Loire

Programmation 2015-2017

Lettre d'engagement

Je soussigné(e) : Thomas Boucher,

en qualité de : spécialiste petit mobilier

et affilié(e) à : Musée du Véron

m'engage à participer de façon active au PCR - Crouzilles : « agglomération secondaire antique et médiévale de Mougon », en Indre-et-Loire, qui est sous la responsabilité de Monsieur Philippe Salé.

A Tours

Le 20 novembre 2015

Signature :



Annexe 6 - Étude des sarcophages de Mougon

Présentation générale du site

Le hameau de Mougon est situé sur la rive droite de la Vienne, au sud-est du bourg actuel de Crouzilles. Le site antique, qui occupe plusieurs dizaines d'hectares, correspond à un important centre de production de poterie. L'occupation du haut Moyen Âge est plus réduite ; les principaux vestiges reconnus sont l'église Saint-Pierre, attestée dès le 5^e s., et les sarcophages trapézoïdaux – et quelques rares inhumations sans contenant apparent – retrouvés jusqu'à une centaine de mètres de distance de l'édifice. La nécropole du haut Moyen Âge se développe sur une cinquantaine de mètres vers le sud par rapport à l'église, un peu moins d'une centaine de mètres vers l'est et autant vers le nord (figure)¹. Dans une notice de synthèse récente, M. Gaultier rappelait que la densité des tombes n'était pas forcément homogène sur l'ensemble de l'espace funéraire, et que « *plusieurs noyaux cernés de vides ou de zones à faible densité funéraire* [pouvaient] *le composer* » (Gaultier 2014). Au total, environ 55 sarcophages ont été observés depuis le 19^e, dont 36 ont pu faire l'objet d'une fiche d'enregistrement individuelle. Les découvertes ponctuelles de fragments de cuves ou de couvercles, ainsi que la surface supposée de la nécropole (1 ha environ), permettent d'envisager un nombre plus important, de plusieurs centaines d'exemplaires.

Historique des découvertes

En 1912, MM. Guyon de la Berge et Charbonneau-Lassay entreprennent des fouilles dans l'ancienne cure de Mougon, « *complètement remplie en sous-sol de cercueils de pierre de toutes dates* » (Fort, Guyon et Charbonneau-Lassay 1912). Quatre ou cinq sarcophages furent alors mis au jour, tous de forme trapézoïdale, contenant un ou deux individus. Un des couvercles est présenté comme étant « *bombé en dos d'âne* ». L'un d'eux présentait la particularité de contenir, dans sa moitié inférieure, « *une quantité considérable de coquilles d'escargots* »². Les auteurs mentionnent par ailleurs la présence dans une cour proche d'un sarcophage avec un couvercle « *bombé* » orné d'un triple traverse ; et rappellent la découverte en 1850 d'un autre (bombé et également décoré ?) qui contenait notamment une agrafe de bronze.

En 1936, le baron Auvray réalise plusieurs sondages à l'intérieur de l'église, l'un au pied de l'autel, où il aurait observé trois niveaux de sarcophages, et un autre le long du mur nord, où il mentionne deux niveaux seulement (Auvray 1936). En 1965, à l'occasion de la construction d'un silo, deux nouveaux sarcophages sont découverts au nord-ouest du hameau, et en 1966 une fouille sera conduite par MM. Philippon, Rivière et Monneteau, qui livrera treize autres exemplaires (Philippon, Rivière et Monneteau 1966). Un plan précis et les dimensions des blocs sont donnés par

1 Il s'agit de la figure 45 du rapport 2014 de Matthieu, qui présente les propositions d'extension des cimetières médiévaux, modernes et contemporains.

2 La cuve a été donnée à la Société des Antiquaires de l'Ouest par le Marquis de Quinemont, propriétaire du terrain. Elle est encore aujourd'hui conservée dans le jardin de l'Hypogée des Dunes à Poitiers, mais est dans un état de conservation assez médiocre (Levillain 1925).

les fouilleurs, qui permettent pour la première fois d'appréhender les caractéristiques morphologiques des cuves et des couvercles. Si la plupart des sarcophages découverts sont orientés ouest/est, quatre d'entre eux ont le pied au sud, une orientation anormale qui peut s'expliquer par une forte densité de tombes (en sarcophage ou non), dont certaines disparues au moment de la fouille. En 1975, c'est au tour de Ch. Lelong de sonder le sol de l'église, dans l'angle nord-ouest de l'édifice, recoupant partiellement le sondage de 1936 (Lelong 1975). Le sondage de 9 m² livrera six sarcophages orientés à l'est, sauf un qui a le pied au sud. Dans un article de 1976, Ch. Toulhier-Vallée mentionne par ailleurs des fragments de sarcophages et des ossements remontés en surface par les labours.

En 2009, un suivi de réseau a permis d'observer la tête de trois nouveaux sarcophages (Bouillon 2009). En 2011, le diagnostic de S. Raudin a livré une cuve isolée, en marge de la nécropole vraisemblablement (Raudin 2011). La même année, un autre diagnostic conduit par Ph. Salé, au nord du précédent de l'autre côté de la rue de l'Ancienne Eglise, livrait une trentaine de sépultures principalement en sarcophages, correspondant sans doute à la limite orientale de la nécropole (Salé 2011). Par ailleurs, en 2010, une cuve bipartite en remploi, trouvée lors de travaux privés à proximité de l'église, a été recensée.

Etude du corpus de sarcophages

Trente-six sarcophages ont pu faire l'objet d'une fiche d'enregistrement. Ils sont inégalement renseignés : pour certains seul le type général est connu, pour d'autres toutes les dimensions le sont, et pour d'autres encore on connaît le matériau par exemple. La qualité des informations est également variable, suivant la date de l'opération, le contexte de la fouille et les auteurs.

Typologie et technologie des sarcophages

Une unique cuve correspond au remploi de deux éléments architecturaux antiques (blocs de grand appareil). L'immense majorité des cuves du corpus correspond au type le plus simple des cuves monolithes trapézoïdales à chevet plat sans aménagement interne. Quatre cuves présentent un aménagement céphalique : trois sont à chevet plat et la dernière à quatre pans. Deux cuves sans aménagement interne présentent un chevet à trois pans.

Les couvercles sont moins nombreux. Un est à dessus plat. Trois exemples en bâtière plus ou moins prononcée ont également été retrouvés, dont l'un, fouillé par Ch. Lelong, présente un décor de triple traverse à ciselure périphérique. Le couvercle « *bombé* » mentionné en 1912 doit sans doute correspondre à un exemplaire du même type, en bâtière légère, à l'arête peut-être émoussée.

Les cuves, comme les couvercles, sont le plus souvent asymétriques. Ils présentent en général deux angles droits soit à gauche soit à droite. Quatre des cuves fouillées par Ch. Lelong présentent un aménagement céphalique. Il s'agit dans trois cas de banquettes latérales en quart de cercle de 8 cm à 15 cm d'épaisseur. La dernière cuve, celle qui présente un couvercle en faible bâtière orné d'une triple traverse, possède une encoche en Ω de 22 cm de diamètre et de moins de 4 cm d'épaisseur.

Les blocs sont de facture variable, même si les données sur ce point sont peu nombreuses. Le fond de la petite cuve mis au jour par S. Raudin en 2011 est de facture assez simple pour le peu qui en est visible, avec une taille d'équarrissage au marteau taillant. Les auteurs de la fouille de 1966 remarquaient que les cuves présentaient une « *finition intérieure en chevrons incisés et un simple équarrissage à l'extérieur* » (Fig. 1 de l'article). Il ne s'agit toutefois pas d'un traitement esthétique de l'intérieur, mais du

résultat fréquemment observé d'une taille au pic fin de l'intérieur (qu'il s'agisse du résultat de l'évidement ou d'une reprise de taille), tandis que l'extérieur est laissé brut de carrière, son état général ne nécessitant pas forcément une reprise de taille plus fine. Enfin, les relevés effectués par Ch. Lelong montrent des cuves avec plusieurs registres de stries obliques alternées d'un rang sur l'autre. Les photographies prises durant la fouille permettent de trancher entre une simple taille fine (qui peut être de bonne qualité) et une volonté ornementale. Dans le cas du sarcophage S. 5 (cuve à encoche en oméga et couvercle orné d'une triple traverse), la régularité des registres, l'inclinaison des stries et leur taille suggèrent une véritable volonté décorative.

Dimensions

Peu de couvercles ayant été mis au jour à Mougon, ce sont principalement les cuves qui permettent d'appréhender les caractéristiques morphologiques des sarcophages utilisés.

La longueur des cuves varie entre 180 cm et 216 cm, avec seulement deux exemplaires de plus petite taille (117 cm et 150 cm). La largeur à la tête varie en 49 cm et 74 cm, indépendamment de la longueur du bloc. La largeur au pied est quant à elle comprise entre 26 cm et 50 cm, encore une fois sans corrélation avec les autres dimensions du bloc.

Les cuves du corpus présentent une trapézoïdalité assez prononcée, avec des indices morphologiques compris entre 0,45 et 0,73, la valeur moyenne étant située autour de 0,6. Ainsi, pour une largeur à la tête de 65 cm le pied mesure 37 cm, et pour une largeur à la tête de 50 cm celle du pied est d'environ 27 cm.

Dans les cas où la hauteur est connue (sondage Lelong), on peut observer un surbaissement d'une douzaine de centimètres entre la tête et le pied du bloc.

Origine des sarcophages

Trente cuves et couvercles ayant fait l'objet d'une fiche d'enregistrement ont été échantillonnés en vue d'une étude pétrographique ; cinq autres blocs moins bien conservés l'ont également été.

Deux matériaux principaux ont été observés, qui présentent plusieurs faciès et parfois plusieurs origines. Il y a d'une part les tuffeaux blancs qui affleurent dans toutes les vallées de la Touraine, de l'Anjou et du Blésois. Aucun site de fabrication de sarcophages implanté dans cette formation n'est connu dans la région. On trouve d'autre part des tuffeaux jaunes, un calcaire sablo-coquillier qui ici est représenté par une dizaine de faciès. Deux centres de production sont connus cette formation, à quelques kilomètres seulement de Mougon, à Panzoult dans la vallée de la Vienne, ainsi qu'à Saint-Epain et Sainte-Maure-de-Touraine dans les vallées de la Manse et de Courtineau. Ces observations correspondent à celles déjà formulées depuis le début du 20^e s.

Les cinq échantillons prélevés sur des cuves au type non défini proviennent pour quatre d'eux du site de Panzoult, tandis que le dernier, qui correspond également à un tuffeau jaune, n'a pu être rattaché à aucun site avec certitude.

Les cuves se répartissent comme suit :

- La cuve bipartite en remploi est en tuffeau blanc ;
- Parmi les cuves monolithes sans aménagement interne, quatre sont en tuffeau blanc, deux proviennent de Saint-Epain et quinze de Panzoult et sept autres sont en tuffeau jaune sans site de rattachement certain ;
- Une cuve à chevet à trois pans est également en tuffeau jaune.

Le seul couvercle prélevé est en tuffeau jaune, sans plus de précision sur le site d'origine.

La plupart des échantillons provenant des opérations de 2011, il n'est guère possible de dire si cette répartition des matériaux est véritablement représentative de l'ensemble de la nécropole.

Essai de synthèse et proposition d'une chronologie

D'après les observations faites aux 20^e et 21^e s., il semble qu'un seul niveau de sépultures faiblement enfouies ait composé la nécropole de Mougou. L'hypothèse proposée par M. Gaultier d'une nécropole non pas uniforme et continue mais possiblement constituée de plusieurs ensembles sépulcraux, avec comme épiscentre l'église Saint-Pierre, peut être envisagée mais ne sera certaine que lorsqu'on connaît mieux la topographie funéraire du site. En juin 2011, Ph. Salé estimait entre 110 et 140 le nombre de sépultures contenues dans la parcelle diagnostiquée. Ce chiffre n'a rien de surprenant et on connaît des densités de tombes autant voir plus importantes ailleurs. Si l'on considère la surface globale de la nécropole et la densité des sépultures à chaque point d'observation, on peut évaluer – grossièrement et avec une incertitude évidente – entre 500 et 750 le nombre de tombes attribuables au haut Moyen Âge, l'immense majorité correspondant à des sarcophages de pierre. Cette fourchette d'estimation pourrait même n'être qu'un minimum. Davantage que le nombre exact de sépultures, ce sont les raisons d'une telle concentration qu'il faut rechercher, d'autant qu'aucun vestige d'habitat conséquent n'est connu à proximité immédiate pour la période et que le site n'avait pas de vocation funéraire durant l'Antiquité tardive.

La chronologie du site est encore plus délicate à appréhender que la topographie. La boucle de ceinture trouvée en 1966 au nord-ouest de l'espace funéraire et attribuée à la seconde moitié du 7^e s. est le seul mobilier daté avec fiabilité. Ch. Lelong attribuait quant à lui une partie des sarcophages qu'il avait mis au jour au 9^e s. au moins, en s'appuyant sur la date d'apparition tardive des encoches céphaliques telle qu'on la considérait alors. D'autres auteurs supposaient une durée d'utilisation brève sur la base de l'homogénéité du type de tombes, à savoir des sarcophages du type le plus courant généralement attribués aux 6^e-7^e s. Tous ces éléments conduisent ainsi à une fourchette de datation entre le 6^e et le 9^e s. au moins. L'étude menée et les connaissances actuelles sur la typologie et la chronologie des sarcophages permettent de revoir et de préciser cette datation – du moins d'en proposer une plus fine. Bien qu'isolée, la cuve du sarcophage S0101 trouvée à proximité de l'église Saint-Pierre atteste du emploi d'éléments antiques, une pratique qui a cours durant l'Antiquité tardive et dans certaines régions jusqu'au milieu du 6^e s. Cet élément milite en faveur d'une origine assez haute des premières inhumations, peut-être contemporaines de la fondation de l'église.

Trois couvercles en bâtière peu prononcée dans et autour de l'église, et un seul à dessus plat en périphérie. Cela n'est sans doute pas représentatif de l'ensemble de la nécropole. Les formes en bâtières sont en générale attribuées au début de la période mérovingienne, le profil des blocs ayant ensuite tendance à s'aplanir et réduire en épaisseur. On notera que certains sarcophages à couvercle en bâtière présentent une cuve à aménagement céphalique ; dans ces quelques cas, les deux blocs ont indiscutablement été fabriqués en même temps. Les encoches céphaliques ne sont d'ailleurs pas si tardives qu'on l'a longtemps cru. Les premiers exemplaires apparaissent dès le début du 6^e s. et leur nombre croît au tournant du 7^e s. Les formes en *oméga*, réputées carolingiennes, sont déjà connues au 7^e s., comme l'attestent plusieurs exemplaires retrouvés à Antigny, dont les couvercles associés ont pu être datés stylistiquement de la fin du 6^e s. à la fin du 7^e s. En l'état actuel des connaissances de la nécropole dans son ensemble et des sarcophages en particulier, une attribution du site à la période 5^e s. – 8^e s. peut être envisagée.

Les traces d'occupation alto-médiévales sont ténues à Mougon. La nature et le statut de la nécropole peuvent être questionnés, en particulier sur le fait qu'il puisse s'agir d'une nécropole rurale associée à une église, dont le recrutement correspondrait à un ensemble de pôles d'habitats proches ou connectés les uns aux autres (appartenant à une même viguerie par exemple). Enfin, si l'hypothèse d'une datation haute peut-être retenue pour la nécropole de Mougon, l'arrêt progressif des inhumations au 8^e s. et jusqu'au Bas-Moyen Âge, pourrait-il s'expliquer par le déplacement du pôle funéraire autour de l'église du bourg de Crouzilles, où les premières inhumations semblent n'être pratiquées qu'à partir du 8^e s. ? Ce schéma est également supposé à Noyant-de-Touraine entre la nécropole de plein champ tardo-antique et du début du haut Moyen Âge du Bois du Marais d'une part, le cimetière attenant à l'église du bourg d'autre part (Blanchard et Gombeau 1996)³

3 La succession entre la nécropole de plein champ et celle autour de l'église n'est pas que supposé (information orale), le second ensemble funéraire n'étant que très peu connu aujourd'hui.

Auvray 1936

Auvray, H. – « Les établissements romains de Mougou », *Bulletin de la Société de la Société archéologique de Touraine* 26, 1936, pp. 301-315.

Blanchard et Gombeau 1996

Blanchard, Ph. et Gombeau, V. – « Une nécropole du Bas-Empire et du haut Moyen Âge à Noyant-de-Touraine », *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine* 44, 1996, pp. 753-776.

Bouillon 2009

Bouillon, J. (dir.) – *Crouzilles, est du hameau de Mougou, rue de l'Ancienne Eglise et rue des Poteries (Indre-et-Loire 37)*, rapport final de diagnostic archéologique, déposé au Service Régional de l'archéologie du Centre, Orléans, 39 p.

Gaultier 2014

Gaultier, M. – « Sépultures et ensembles funéraires à Crouzilles « Mougou » de l'Antiquité au Moyen Âge », in Salé, Ph. (coord.), *L'agglomération antique et médiévale de « Mougou » à Crouzilles (Indre-et-Loire)*, PCR, rapport d'activités 2014, 2014, pp. 67-72.

Guyon de la Berge et Charbonneau-Lassay 1912

Guyon de la Berge et Charbonneau-Lassay, L. – « Rapport sur deux fouilles faites en Indre-et-Loire sur les frontières de la Touraine et du Poitou », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine* 18, 1911-1912, pp. 452-455.

Lelong 1975

Lelong, Ch. – « Observations relatives à l'ancienne église de Mougou (Indre-et-Loire) », *Revue Archéologique du Centre de la France* 14-3/4, 1975, pp. 269-284.

Levillain 1925

Levillain, L. – *Une visite à l'Hypogée des Dunes à Poitiers*, Guide, 3e éd., Société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers, 1925, 23 p.

Philippon, Rivière et Monneteau 1966

Philippon, A., Rivière, J. et Monneteau, M. – « La nécropole mérovingienne de Mougou, Commune de Crouzilles (1ere campagne de fouilles, 1966) », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine* 34, 1966, pp. 365-373.

Raudin 2011

Raudin, S. (dir.) – *Crouzilles « Mougou, rue de l'ancienne église »*, rapport de diagnostic, INRAP, 2011.

Salé 2011

Salé, Ph. (dir.) – *Vestiges néolithiques, antiques et médiévaux (parcelle ZM 129), Crouzilles, Indre-et-Loire, « Mougou », rue de l'ancienne église*, rapport final d'opération, INRAP, 2011.